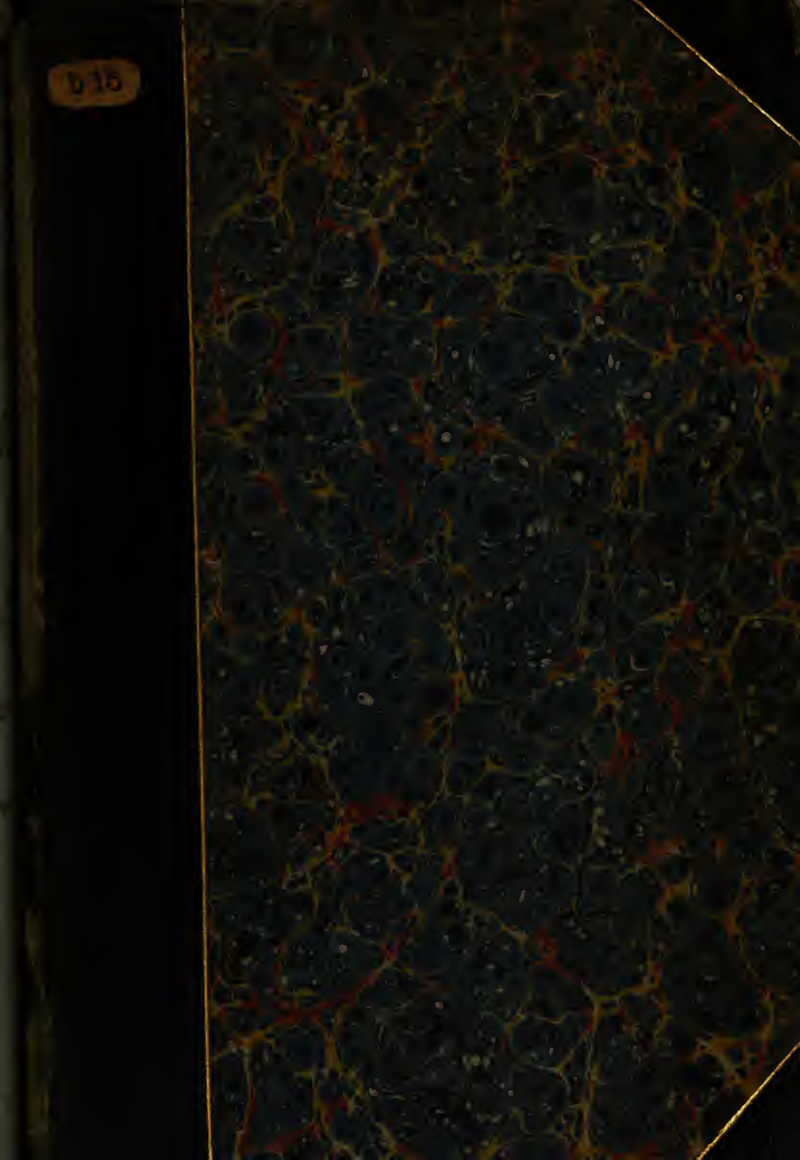
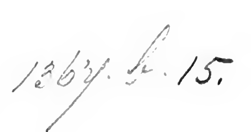




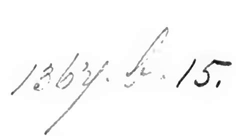

1267. h. 15.



L'INQUISITION A ROME

EN

1841.





L'INQUISITION A ROME

EN

1841.

IMPRIMERIE DE C.-H. LAMBERT, RUE BASSE-DU-REMPART, 24,
en face la rue de la Paix.

L'INQUISITION A ROME

EN 1841

OU

INIQUITÉS ET CRUAUTÉS

EXERCÉES A ROME SUR LA PERSONNE DE

RAPHAËL CIOCCI,

MOINE BÉNÉDICTIN ET CISTERCIEN, BIBLIOTHÉCAIRE-HONORAIRE DU COLLÉGE PAPAL SAN BERNARDO ALLE TERME DIOCLEZIANE A ROME.

PARIS

PAULIN, LIBRAIRE, RUE DE RICHELIEU, 60.

DELAY, LIBRAIRE, 2, RUE TRONCHET.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS UNIS, QUAI MALAQUAIS, 15.

1844

L'INQUISITION A ROME

EN

1841.



QUAND je me reporte vers le passé et que je plonge dans les profondeurs de l'abîme d'où je fus retiré par l'infinie miséricorde de Dieu, je me livre aux sentiments que prête le Dante au marin qui, échappé à la tempête, se tourne vers l'onde furieuse, en y promenant ses regards.

Volgesi all' onda perigliosa e guata.
CANTO I, 8.

L'église de Rome se présente à mon esprit à travers le même prisme que celui par lequel elle s'est offerte à l'imagination d'un écrivain moderne, lorsqu'il la compare au Colysée. Ce majestueux édifice, élevé par l'orgueil d'un peuple puissant, fut l'œuvre d'esclaves dont les pénibles travaux ne servirent qu'à préparer un lieu de supplices pour eux et pour d'au-

res. L'église de Rome, aspirant à une prééminence gigantesque, employa de même l'abjecte soumission des nations vaincues à lui procurer cette suprématie, et cela sans que le peuple aveuglé s'aperçût qu'il érigeait un exécrable autel à l'orgueil, où le sang de ses enfants devait un jour couler par torrents.

Jadis l'amphithéâtre Flavien retentissait des applaudissements de 100,000 spectateurs, et l'aigle romaine, symbole de force et d'audace, voltigeait à l'entour. Aujourd'hui cette enceinte immense est muette ; le hibou, prophète de malheurs, agite ses ailes parmi ses ruines; la ronce sauvage croît dans les crevasses de ses murs branlants, et l'arène, à la surface teinte de sang, rappelle le triste spectacle d'innocentes victimes égorgées pour assouvir la joie féroce du peuple-roi. Telle est la papauté. Le soleil de sa gloire est sur son déclin; ébranlé de toutes parts, l'échafaudage monstrueux de sa puissance tombe pièce à pièce et bientôt ne sera plus que poussière. Mais, hélas! hélas! ses cruels et sanglants spectacles ne sont pas encore abolis ; les échos de son arène répètent encore les gémissements des victimes expirantes. En effet, le Colysée justifie parfaitement cette image! La croix, seul reste de la religion du Christ, se voit au centre; mais elle est là comme pour avertir ceux qui voudraient en approcher qu'ils sont esclaves; l'entrée est gardée par des soldats armés de mousquets et de baïonnettes ;

et on y lit cette inscription en gros caractères : « *Charité chrétienne.* »

Réjouissez-vous avec moi, chers lecteurs, que je sois sorti intact de la fosse aux lions. Je fus un de ces êtres infortunés sur qui les tigres romains ont imprimé leurs griffes. Victime d'une inquisition qui, dans le dix-neuvième siècle, devrait se cacher avec honte dans les cavernes de l'abîme effroyable, d'où elle vint apporter la désolation sur la terre, je ne jouirais pas aujourd'hui du privilége de faire connaître mes souffrances, si, par un miracle de la Providence, je n'eusse été arraché de ses griffes sanglantes. N'en croyez point les insinuations artificieuses des tyrans de Rome, qui voudraient persuader aux hommes que les gibets et les potences n'ont pas été élevés par l'Inquisition, mais que leur origine date du règne de ces souverains qui sanctionnèrent des lois en faveur de l'Eglise. S'il en était ainsi, l'Inquisition eût cessé d'être à l'époque où des nations indignées la rejetèrent de leur sein, et dans le siècle où nous sommes elle serait entièrement oubliée. A Rome, l'existence de l'Inquisition est une chose dont on ne fait point mystère. Dans les autres parties de l'Italie elle a changé de nom, mais non pas de caractère ; car le gouvernement tyrannise les consciences à un degré non moins oppressif. Les dominicains, en cédant leur place à des commissaires et à des inspecteurs, n'ont pas renoncé au droit de rechercher, sous le voile d'un

prétendu sacrement, les secrets de tous les cœurs, satisfaits de trouver des victimes sur lesquelles ils puissent poser leurs mains de fer. Quiconque ose affirmer que les sanglantes persécutions du Vatican ont cessé, fait une assertion mensongère. Les pages que vous allez lire fournissent un témoignage irrécusable de la barbarie et de la tyrannie du système religieux de l'église de Rome à l'époque où nous vivons.

Les premières années de ma vie s'écoulèrent heureusement dans la jouissance pure de la tendresse d'une mère bien-aimée. A l'âge de sept ans, mes parents prirent la résolution de me placer dans un collége, pour y être formé à la piété et à la science, et pour y être associé aux jeunes gens de mon rang. Dans cette vue je fus envoyé au collége du clergé régulier, connu sous la dénomination de S. Redentore dans la petite ville de Frosinone. Cet établissement, que l'on appelle vulgairement l'ordre des Liguorini, fut fondé par Alphonse de Liguori, à une époque où les jésuites perdaient rapidement du terrain, et fut destiné à les seconder dans l'exécution de leur plan, celui d'arrêter les progrès de la civilisation européenne. A dire vrai, cette nouvelle société travaillait avec plus de vigueur à atteindre ce but, que ne le faisaient les jésuites eux-mêmes. Ceux-ci encourageaient jusqu'à un certain point l'étude des sciences et des lettres,

tandis que les Liguorini, tout en adoptant leurs maximes d'iniquité, tout en imitant leur obstination invétérée, se forgeaient une nouvelle arme par l'ignorance qu'ils s'efforçaient de rendre universelle.

Arrivé au collége, je ne tardai pas à surmonter le chagrin causé par cette première séparation de mes parents. Les prévenances des Pères me dédommagèrent de l'absence des caresses maternelles. Il est possible que d'abord en me voyant, ils se soient dit : « Voici un petit poisson qui se laissera aisément prendre à l'amorce. »

Leur premier soin fut d'allumer dans mon âme une ardente dévotion, une ferveur infatigable, qualités qui, dans les jeunes cœurs, prennent de promptes et profondes racines. Doué d'un caractère docile, je suivis avec empressement et ponctualité leurs avis, et durant les cinq années de mon séjour parmi eux, ma vie ne fut qu'un cours non interrompu d'occupations dévotes et de cérémonies frivoles qu'ils honoraient du nom de piété. Tous les matins une demi-heure était consacrée à la méditation de grands et impénétrables mystères, propres à embarrasser même les plus profonds penseurs. On lisait habituellement trois sujets sur lesquels on nous exhortait à réfléchir; presque toujours ils étaient choisis dans les quatre thèses suivantes : la mort, le jugement, l'enfer et le ciel. Devait-on espérer que des enfants de sept à huit ans recueille-

raient le moindre avantage d'une semblable pratique? Elle pouvait en offrir, sans doute, à des personnes d'un esprit mûr; mais aux enfants elle ne devait naturellement causer que de l'ennui ou de la mélancolie. Ce n'était pas tout: comme nous ne faisions que de sortir du lit, et que nos yeux étaient à peine ouverts, il nous arrivait fréquemment de passer cet intervalle dans un profond sommeil. Certes, ce n'était pas la peine de nous forcer ainsi à nous meurtrir les genoux sur les bancs d'une chapelle, tandis que nous aurions goûté dans nos lits un repos bien plus confortable. J'allais, une fois par semaine, me jeter aux pieds de mon confesseur, non pour chercher l'absolution de péchés qu'à cet âge heureux je n'avais pas encore commis, mais pour prêter l'oreille à des questions insidieuses, dont la tendance était d'éveiller dans mon sein de mauvaises passions. Ensuite, j'allais à l'autel pour y manger le pain et l'adorer. Je ferai observer ici que leurs systèmes de théologie interdisent l'admission à la sainte table avant l'âge de douze ans. Eh bien! on fit pour moi une exception à cette règle sévère; car je n'en avais que sept quand la communion me fut permise.

Que dirai-je de la pratique des mortifications corporelles, à laquelle m'excitaient les conseils de mon confesseur? Je nommerai, entre autres, la flagellation prescrite, chaque vendredi, aux jeunes gens du collége, lors de leur assemblée dans la chapelle. Cha-

cun, à l'extinction des bougies, devait se frapper les épaules d'un fouet composé de cordes à nœuds, durant le récitatif lent et solennel du psaume *Miserere*. Quelquefois on m'ordonnait de dire sept *Ave Maria*, en mémoire des sept douleurs de la Vierge, les mains placées, pendant tout ce temps, entre mes genoux et le pavé. Souvent aussi, on me suggérait de laisser intacte, au déjeûner ou au dîner, ma portion de nourriture, et de m'abstenir de temps à autre des loisirs les plus en harmonie avec ma gaîté naturelle, afin d'acquérir, par de semblables actes d'abnégation volontaire, de l'ascendant sur mes appétits et mes désirs. Les sacrifices de cette nature, en Italie, les Frères les appellent « des fleurs dont le parfum est agréable à Marie. »

Mon application constante et la douceur de mon caractère firent croire aux Pères que j'étais un sujet propre à devenir membre de leur communauté. En conséquence, ils s'empressèrent de persuader à mes parents de me dévouer au ministère ecclésiastique, pour lequel ils déclarèrent que j'avais montré déjà une forte inclination. Je vous demande, mes chers lecteurs, si les impressions qu'avait reçues un enfant de huit ans, séduit par tout ce qui l'entourait, devaient être prises comme décisives dans un cas aussi sérieux? Ils vinrent, avec des paroles doucereuses, me communiquer leurs propres désirs et le consentement de ma famille, en me faisant, en même temps, un tableau séduisant de la vocation sacerdo-

tale. Il est facile d'imaginer que mon acquiescement à leurs vœux ne se fit pas longtemps attendre. A cet âge, s'ils eussent demandé que je renonçasse à la nature humaine, pour témoigner ma reconnaissance à la Madone, je l'eusse fait avec autant d'empressement que s'il se fût agi d'avaler un bonbon. Sept jours après, je fus tonsuré par monsignor Maria Cipriani, évêque de Veroli.

Me voilà maintenant, grâce aux artifices d'autrui, incorporé au clergé, de la manière dont s'y prennent les recruteurs, dans certains pays, pour enrôler des soldats; ils leur font prononcer un *oui* imprudent, au milieu des verres écumants et de l'hilarité bruyante d'un joyeux banquet, et les séduisent par l'appât d'extravagantes promesses et d'avantages éloignés.

Ne me demandez pas quels furent les usages, les mystères et les intrigues de la secte des Liguorini; comment pourrais-je y répondre? A l'âge où j'étais alors, les apparences portent les caractères de la réalité; et assurément, d'après les apparences, je devais voir en eux des anges incarnés, ne respirant qu'amour de Dieu et zèle pour le salut éternel des âmes. Si, aujourd'hui, j'avais à les juger sur la manière dont ils fixèrent à mon pied le premier anneau de la chaîne qui, dans la suite, me serra si cruellement, je les appellerais du nom de fanatiques; car je crois que, dans leur superstition, ils étaient sincères, mais entraînés et aveuglés par un

zèle dénaturé. J'étudiai pendant cinq années dans ce collége, d'où je fus envoyé à celui des jésuites à Rome.

Lorsque je fus présenté au directeur, il m'admit à l'étude des classiques et de la rhétorique, et me fit la lecture des règles de l'institution semblables, à peu de différences près, à celles des Liguorini. Elles prescrivaient de se rendre en classe deux fois par jour, d'assister tous les matins à la messe, pour y lire les louanges de la Vierge Marie; de se confesser une fois par semaine, et de recevoir le Saint-Sacrement tous les dimanches; de ne point fréquenter les lieux de divertissements publics; de ne point lever les yeux en passant dans les rues, et de ne lire que des livres approuvés par les maîtres.

Je l'écoutais avec patience pendant qu'il s'étendait sur l'importance du rigoureux accomplissement de tous ces devoirs; mais lorsque, pour conclure, il ajouta avec emphase : « Souvenez-vous que ces règles lient tous les élèves, mais vous plus particulièment, vous qui vous êtes consacré à Dieu. »

— Comment! mon père, m'écriai-je, en quittant mon collége, je me croyais affranchi de toutes les obligations que l'on m'y avait imposées. Ce n'est point mon intention de suivre la carrière ecclésiastique.

Le jésuite, étonné, se tenait devant moi avec l'air mystifié d'un enfant qui, s'imaginant pouvoir poser ses doigts sur un oiseau dans son nid, étend la main pour saisir sa proie et la voit s'envoler. Il ou-

vrit ses grands yeux, les fixa sur moi, m'examina de la tête aux pieds, et répéta les mots : « Ce n'est point votre intention de suivre la carrière ecclésiastique? » ajoutant, d'un ton solennel. — Eh quoi! mon fils, vous avez reçu la tonsure, vous avez fait une promesse à Dieu, dont il n'est pas prudent de se jouer. De telles promesses sont irrévocables; malheur à vous, si vous vous rétractez! vous recevrez le châtiment dû à votre crime, vous apposerez sur vous le sceau de votre damnation!

— Quoi! mon père, lui dis-je, une promesse faite à l'âge de huit ans m'oblige-t-elle pour la vie? et dois-je être prêtre par force?

— Oh non! non par force. Votre dévouement à l'Eglise fut volontaire. Quant à votre jeunesse, sachez que les jeunes plantes sont agréables à Dieu, et que Marie aime les enfants qui se placent sous son patronage et se dévouent à son service. Je vois, dans votre inconstance, l'effet de la tentation de l'esprit malin. Le meilleur remède, en pareil cas, c'est de recourir à Dieu par l'intermédiaire de Marie. Nous voici arrivés au mois qui lui est spécialement consacré. Allez, jetez-vous à genoux dans votre chambre, et avec une humilité sincère, écrivez une supplique à cette puissante protectrice; demandez-lui conseil, et soyez sûr qu'elle vous inspirera pour votre bien. » Cela dit, il me congédia.

Je dois avertir ici qu'à Rome la coutume est de consacrer le mois de mai en entier au service de la

Vierge. Tous les étudiants des colléges de Rome, placés sous la direction des jésuites, sont tenus, dans le cours de ce mois, de lui écrire une lettre portant cette adresse :

A la très-sainte Marie,
Reine du Ciel et de la Terre.

Dans cette lettre chaque jeune homme expose à Marie ses besoins particuliers, et lui ouvre les replis les plus secrets de son cœur, en sollicitant son assistance pour réprimer les passions qu'il se sent le moins de force de gouverner. Ces missives sont placées sur le reliquaire de la Madone, où elles restent jusqu'à la fin du mois. Alors on les brûle, au milieu de cantiques dédicatoires; et les jeunes gens sont ainsi formés à la croyance que des pétitions présentées de cette manière auront infailliblement leur effet, soit dans ce monde, soit dans l'autre.

Qui n'apercevrait pas, dans cet usage, la profondeur de la subtilité du jésuite, mise en œuvre pour découvrir les inclinations et les passions prédominantes de la jeunesse qu'il dirige? Hélas! pauvres jeunes gens!

Mais je reviens à mon récit. J'écrivis sans délai ma supplique, non que j'eusse pleinement foi en son efficacité, mais afin d'éviter la singularité, ayant sous les yeux l'exemple d'environ trois mille

jeunes gens qui fréquentaient ces écoles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les jésuites ne purent lire exactement dans mon cœur à la faveur de mon épître, puisque plus tard il me parut avoir plutôt gagné leur amitié que leur malveillance.

Les louanges que ma mère ne cessait de prodiguer à ces hommes, les invitations fréquentes qu'elle me faisait de suivre leur exemple, les bontés qu'eux-mêmes me témoignaient chaque jour, m'inspirèrent peu à peu un certain degré d'attachement pour eux ; mais un Dieu de miséricorde veillait sur moi, en me préservant du malheur de devenir un de leurs disciples. Les jésuites étaient disposés à me regarder d'un œil favorable ; ils remarquaient en moi une fervente dévotion, jointe à un zèle ardent pour la conversion des âmes et pour la prédication, signes qui se manifestaient dans mes discours enfantins. Ils y voyaient des qualités propres à former un apôtre, et cherchaient, par tous les moyens en leur pouvoir, à me faire prendre la résolution d'en devenir un.

Dans ce but ils faisaient du *protestantisme* le sujet habituel de leur conversation, et ne manquaient jamais de présenter cette croyance sous le jour le plus détestable. Je haissais jusqu'au nom même de *protestant* ; les pays réformés de l'Europe, l'Angleterre surtout, apparaissaient à mes yeux comme des pays peuplés de monstres. Et comment pouvait-il en être autrement ? On ne cessait de me dire que

les protestants adoraient Mammon au lieu d'adorer Dieu ; qu'ils ne croyaient point en Jésus-Christ ; qu'ils s'entre-tuaient tous les jours comme des bêtes féroces ; qu'ils mettaient à mort les catholiques romains ; qu'ils ne se soumettaient à aucune des lois que la civilisation a établies, et qu'ils vivaient continuellement dans un état d'anarchie. Ces insinuations perfides, ces assertions diaboliques, je les accueillais comme des vérités incontestables. Imaginez-vous alors de quels préjugés je me trouvais imbu ! Néanmoins j'étais animé d'un désir ardent de rappeler à la vraie religion ces âmes égarées, de m'élever avec force contre leurs désordres ; et les Pères, pour entretenir le feu déjà allumé dans mon sein, me décoraient à l'avance du nom pompeux de *jeune réformateur des Iles Britanniques.*

Ainsi, sous le voile de la religion on fit pénétrer dans mon cœur les sentiments de la haine la plus envenimée. Oh ! que j'étais loin de penser alors qu'un jour viendrait où je serais placé, par la main de la Providence, au milieu d'un monde que je croyais jadis mon ennemi déclaré, que je haïssais au nom du Dieu de paix et d'amour ! O imposteurs ! Ils appellent ennemis du Christ ceux qui refusent à la créature un culte, une adoration qu'ils n'offrent qu'à Dieu seul ! Ils appellent contempteurs du sang du Fils de Dieu ceux qui, méconnaissant leur mérite personnel, ne cherchent leur salut que dans l'efficacité de l'expiation du Christ ! Ils traitent de profa-

nateurs de l'Evangile ceux qui, mettant de côté les dogmes inventés par les hommes, rapportent tout au divin code de la vérité. Que j'étais aveugle! et que ne puis-je retirer de l'abîme du passé les années perdues dans l'ignorance et dans la superstition!

Membres de l'église de Rome! examinez sans préjugés le Livre de Dieu; confrontez avec la Bible les dogmes que l'homme a présentés à votre croyance, et ne placez votre confiance en ces dogmes qu'autant qu'ils s'accordent avec le témoignage de ce Livre sacré? Y a-t-il la moindre conformité entre Dieu et Mammon? entre le Christ et Bélial? entre la lumière et les ténèbres? En ouvrant ce livre je fus ébloui de l'éclatante lumière de la vérité divine, et, semblable à Saül, de persécuteur je devins frère des croyants.

Plus tard j'appris à connaître les protestants; leurs préceptes guidèrent mes pas chancelants, et consolidèrent l'œuvre du renouvellement merveilleux que le Dieu des miséricordes avait déjà opéré dans mon âme, avant mon arrivée parmi eux; je ne trouvai dans leur sein ni anarchie ni effusion de sang. Au lieu de la haine, j'y trouvai l'indulgence, ce précieux fruit du Christianisme; au lieu des désordres, j'y rencontrai la liberté et la justice. La liberté de conscience est-elle un crime? Le respect pour la Parole de Dieu est-il une faute? Ce respect qui les porte à rejeter les sophistications, les additions frau-

duleuses et les ornements humains que l'esprit d'orgueil et de calcul a osé, d'une main profane, mêler à ce divin volume? Réponds, ô Rome! réponds, si tu en es capable!

Il y avait environ quatre ans que je m'instruisais sous la direction des jésuites. La société de tant de jeunes gens de mon âge m'empêchait de sentir tout le poids de la vie monotone à laquelle j'étais condamné; mais enfin l'ennui commença à s'emparer de mon âme. Presque tous les jours il me fallait ouïr de longs discours, des déclamations furibondes qui me représentaient le Dieu de bonté dans une attitude menaçante, toujours prêt à lancer sa foudre, toujours précipitant des victimes dans l'enfer. La littérature italienne était entièrement bannie, et je ressentais cruellement la privation de la lecture des poètes qui ont tant de charmes pour la jeunesse, et que je voyais ailleurs entre les mains de tout le monde. Enfin des amis me procurèrent les œuvres de Métastase, de Goldoni, du Tasse, de Pignotti, et d'autres auteurs. Je trouvai un plaisir inexprimable à les lire, et je me familiarisai bientôt avec le style de chacun d'eux. Ce n'était point là ma seule transgression aux règles jésuitiques; en passant dans les rues je levais souvent les yeux pour observer la contenance des autres, me persuadant que pour être modeste il n'était pas nécessaire d'être impoli. Je me sentis bientôt de l'aversion pour le joug des jésuites, et je résolus de briser, s'il était

possible, une chaîne qui devenait de jour en jour plus insupportable.

J'adressai donc, à ma mère, une lettre dans laquelle je lui fis part, avec l'expression de la tendresse filiale, de ma ferme résolution de ne plus rester dans ce collége, et de mon brûlant désir de rentrer dans le sein de ma famille. Je lui représentai que l'accomplissement de ce désir ne serait point un obstacle à la continuation de mes études, dont je pouvais suivre le cours dans les classes de la Sapienza, principal collége de Rome. Le ton décidé de ma lettre fit juger à ma mère qu'il était prudent de m'accorder ma demande, et, un mois après, je fus rendu à la liberté. Oh! quelles joyeuses sensations j'éprouvai alors! Ce jour fut un des plus heureux de ma vie. Je me retrouvai encore une fois au milieu de mes plus chers amis! Affranchi des règles austères des jésuites, je pouvais sans contrainte suivre mes études et mes goûts; il me semblait respirer dans une autre atmosphère.

Je commençai donc à fréquenter les cours de la Sapienza, et en peu de temps je contractai des liaisons intimes avec plusieurs de mes condisciples. Les soirées consacrées à la fréquentation du monde et aux agréments de la société, me récompensaient de mes travaux du jour. J'étais arrivé à l'âge où le cœur commence à éprouver de tendres émotions, à sentir les plaisirs de l'existence; et la société dans laquelle je fus lancé servit à me convaincre que

les femmes ne sont point de dangereux ministres de Satan, comme l'avaient insinué les jésuites, mais des êtres que Dieu a formés pour adoucir le caractère de l'homme, et pour embellir ses jours. Ce nouveau genre de vie me paraissait un chemin semé de fleurs.

Nous allions au collége cinq jours par semaine ; il y avait congé les dimanches et les jeudis. Ces deux jours, après les exercices de dévotion de la matinée, nous nous rassemblions hors de l'enceinte de la ville, au nombre d'environ deux cents jeunes gens de seize à dix-neuf ans, et nous nous exercions à l'art de la guerre. Les idées que, dans l'étude de notre histoire nationale, nous avions acquises sur la grandeur du peuple romain et ses exploits militaires, avaient éveillé dans nos cœurs le désir de nous rendre habiles dans les armes. Ce qui en outre enflammait notre ardeur, c'était la lecture des guerres de Napoléon, de l'histoire d'Amérique et d'autres ouvrages qui traitent de la guerre. Nous avions conçu le projet d'organiser deux armées dont chacune était commandée par un général. Nous prenions nos positions, et en exécutant aussi bien que possible les évolutions et les manœuvres, nous commencions l'attaque. Deux trompettes et deux tambours animaient de part et d'autre les combattants ; nous marchions enseignes déployées ; nos armes se composaient d'épées, de lances, de pistolets, de canons et d'autres instruments de guerre, le tout en bois. Après nous être

exercés durant trois ou quatre heures, nous retournions en ville, les uns se livrant à l'innocente joie d'avoir remporté une victoire sans verser une goutte de sang, les autres avec le chagrin passager que leur causait une défaite dont ils se promettaient de prendre la prochaine fois leur revanche. Nous avions la précaution de rentrer dans la ville par petites bandes, afin d'éviter d'attirer l'attention par notre grand nombre, et de nous exposer à la défense de renouveler ce divertissement. Croirez-vous, cher lecteur, qu'un innocent et salutaire amusement, inventé par des jeunes gens dépourvus de toute science politique, et ignorant même, à cet âge, la tyrannie sous laquelle ils étaient nés, pût réveiller dans les tyrans le démon du soupçon?

Le père Braudi, jésuite, prit en secret des mesures pour empêcher le retour de ces réunions inoffensives. Plût à Dieu qu'il se fût arrêté là! Cet homme, confesseur de ma mère, qui s'adonne à l'exercice de la religion, en passant des journées entières aux pieds d'un crucifix ou de l'image d'un saint, abusa cruellement de sa piété en s'en faisant une arme puissante contre le fils. Mon père et mes sœurs, ayant la même tournure d'esprit religieuse, secondaient ses instigations comme si elles eussent été un ordre du ciel. Car il n'est pas un membre de la famille qui, au commandement d'un moine ou d'un prêtre, ne voulût faire le sacrifice même de sa vie. Le père Braudi leur demanda le sacrifice de ma

personne ; comme la suite le prouvera, ils y consentirent sans soupçonner le moindre mal. O parents abusés ! O confiance trahie ! Voici comment l'astucieux jésuite raisonnait en lui-même : « Le moyen le plus efficace de disperser cette jeunesse remuante qui dans la suite pourrait se rendre formidable au gouvernement des prêtres, c'est d'enlever les chefs. Le premier d'entre eux et le moins traitable est R. Ciocci ; celui-ci une fois mis de côté, séparer les autres sera chose facile. Sa famille est dévote jusqu'à l'excès ; attaquons-la par son côté vulnérable; ses parents ne s'opposeront point à mon projet de faire de leur fils un saint. Ainsi raisonnait le jésuite; et ma destinée fut arrêtée. »

Me voilà donc condamné à devenir un saint par force. Le père Braudi commença l'exécution de son plan par représenter à ma mère le danger de mes inclinations, et ajouta qu'à moins d'appliquer un prompt remède à cette maladie naissante, elle finirait par me devenir fatale. Il lui dit que les signes d'un avenir orageux n'étaient que trop manifestes dans ma conduite ; que mes passions étaient violentes, et que la route dans laquelle je m'avançais à pas rapides était celle de la perdition. « Quels re» proches, » lui disait-il sans cesse tout bas à l'oreille, « quels reproches n'auriez-vous pas à vous » faire, si votre sainte famille allait être déshonorée » par la dépravation d'un de ses membres ! Qui sait » dans quel précipice pourra dans la suite se jeter ce

» jeune étourdi ? Et cependant, avec un peu de fer-
» meté, un peu d'énergie, tout s'arrangera pour le
» mieux. » Il est un fait avéré : que les gouttes
d'eau tombant continuellement sur la pierre finis-
sent par l'user. Est-il donc étonnant que les paroles
réitérées d'un prêtre insidieux soient descendues
insensiblement si avant dans le cœur de ma mère,
habituée à le considérer comme le ministre de Dieu
et croyant entendre dans ses exhortations une voix
céleste ? « Ce n'est que trop vrai, » pensait-elle,
» ce que le saint homme me dit de mon fils. Si à
» son âge, où il est encore vivement animé des
» sentiments de piété dont son cœur a été pé-
» nétré dans les colléges, il se montre aussi in-
» traitable, que deviendra-t-il plus tard, quand ses
» passions impétueuses auront acquis plus de
» force ?... » Tourmentée par ces doutes auxquels
ses craintes maternelles prêtaient des formes gigan-
tesques, et auxquelles les insinuations persévé-
rantes des jésuites ajoutaient des physionomies
monstrueuses, elle finit par céder et résolut de s'as-
socier à leur entreprise.

Plein de sécurité dans mon innocence, et sans me
douter le moins du monde de l'orage qui se for-
mait sur ma tête, je remarquai avec un sentiment
de surprise et d'inquiétude, dans chaque membre
de ma famille, un certain embarras à mon égard.
Je lisais dans leurs yeux une expression de tendresse
mêlée de compassion. Leur conversation abondait

plus qu'à l'ordinaire en phrases ascétiques concernant le salut de l'âme, les dangers du monde, les ruses du diable, la faiblesse de la nature humaine, la nécessité de réprimer les passions, et autres sujets analogues. Je ne savais que penser de tout cela, quand un jour ma mère me prit à part, me pressa affectueusement sur son sein, et me dit en me baisant au front :

— « Mon fils, le salut de votre âme est le plus ar-
» dent désir de mon cœur, et c'est avec les senti-
» ments du plus profond regret que je me suis ré-
» cemment aperçue de votre inclination toujours
» croissante pour les frivolités du monde. Quittez,
» je vous en conjure, ceux avec qui vous êtes lié ;
» sinon ils causeront un jour votre ruine. »

Je répliquai sur-le-champ : — « Ma mère, les jeunes
» gens que je fréquente sont bien élevés et de bonne
» famille. Je consacre la plus grande partie de mon
» temps à l'étude et ne néglige jamais les devoirs de
» la religion. Quel mal puis-je donc m'attirer en
» m'associant à eux pour un amusement de quel-
» ques heures, le dimanche et le jeudi? Nos réu-
» nions se font en public, et il n'y a rien là dont
» nous ayons à rougir. »

— « Oh, non! mon fils, mais il n'en faut pas
» moins que vous renonciez à vos habitudes. »

— « De quoi donc avez-vous peur? que désirez-vous de moi? »

Alors elle m'embrassa de nouveau et me dit : — « Si

» vous m'aimez, ne vous opposez pas à mes vœux, » mais préparez-vous à entrer dans un collége pour y » étudier la philosophie. »

Ces paroles firent sur moi l'effet d'un coup de foudre. Je demeurai stupéfait; mais après quelques secondes, l'aversion que j'avais conçue pour ces prisons monastiques triompha de mon étonnement, et, dans un transport d'indignation, je m'écriai : — « Oh non! jamais, jamais cela ne sera! je le » vois maintenant, quelque moine indigne et cruel, » vous a donné des conseils... »

J'aurais continué mes plaintes, et qui sait quelles autres expressions violentes seraient sorties de ma bouche, si les larmes abondantes de ma mère étonnée d'une pareille réplique n'eussent un peu calmé mon irritation? Je volai vers ma chambre, m'y enfermai à clé, et refusai de répondre à tous ceux qui venaient me faire des remontrances ; ce ne fut que le lendemain que, vaincu par les prières de ma mère, je quittai ma chambre.

Je me rendis immédiatement auprès de mon père, qui me reprocha avec bonté mes emportements envers ma mère, et me signifia sa détermination invariable de me placer dans un collége. Ma mère en ce moment nous rejoignit... Qu'il me soit permis ici de souhaiter avec Job, le patriarche, que cette heure puisse être effacée du nombre des heures de ma vie! Mon esclavage fut résolu d'un commun accord entre mes parents; mes réponses étaient

toujours négatives ; mais les adversaires que j'avais à combattre étaient puissants et nombreux, et malgré la vigueur de ma résistance, je fus à la longue obligé de me soumettre. Les larmes de ma mère, le ton impératif de mon père et les prières de mes sœurs triomphèrent de ma répugnance. Ils conclurent en me disant : « Vous ne resterez au collége » que le temps nécessaire à l'étude de la philoso- » phie, et puis vous reviendrez à la maison. »

Tandis que le père Braudi s'occupait à fixer mon sort, d'autres jésuites travaillaient à dissoudre l'union des trois cents. Giovani Lalli fut envoyé à Pignano pour remplir le poste de sous-chancelier ; et pour se débarrasser de lui au plus vite, les jésuites se hâtèrent de le décorer de broderies. Argenti, par la recommandation des jésuites, obtint un emploi dans la banque de Torlonia. Le fils du chevalier Serazzani, malgré sa résistance, finit par être forcé, à l'instigation de ces hommes, de s'enrôler en qualité de cadet dans un régiment de dragons, tandis que l'on incorporait son frère dans la garde noble. Le père Perroni, jésuite et confesseur de la famille du prince de Ghigi, employa tout ce qu'il avait d'influence sur l'esprit des parents pour les engager à interposer leur autorité, et pour empêcher leur fils d'assister aux divertissements militaires. Ce jeune homme refusa d'obéir pendant quelque temps ; mais enfin on effectua son déplacement à la faveur d'une lieutenance que lui procura sa famille. C'étaient là

les chefs de l'union ; leur éloignement ne tarda pas à la dissoudre.

Sur ces entrefaites, je vis approcher le moment de ma translation du toit paternel au collége pontifical régulier dirigé par les moines bénédictins et cisterciens, dans le monastère de San Bernardo, aux Thermes de Dioclétien. Je croyais fermement que je devais franchir ces portes fatales uniquement pour compléter mes études, et que ma réclusion ne serait que temporaire. Hélas ! espérance illusoire !.. De ma maison je voyais sans cesse les allées et les venues de gens d'un aspect sinistre. Le chanoine del Bufolo, D. Biagio Valentini, tous deux missionnaires apostoliques, et D. Nivardo Tassini, supérieur du collége Cistercien, furent les machinateurs de la fraude concertée pour ma ruine; je n'avais pas la moindre idée de leurs ténébreux desseins. Il fut décidé par eux que je serais, de gré ou de force, moine bénédictin et cistercien. Quelqu'un me demandera peut-être : Mais vos parents n'étaient-ils pas d'intelligence avec ces hommes ? — Non. Aussi bien que moi, ils étaient trompés, comme on le verra ci-après.

Le jour de mon départ arriva. Ma mère et mes sœurs me prodiguèrent leurs affectueux embrassements. Toute la famille était en pleurs; je montai en voiture et partis. Comme je jetais un dernier regard sur ma chère maison paternelle, un frisson glacial saisit mon cœur; je ne sais quel pressen-

timent semblait me dire : Cette maison n'est plus la tienne. En traversant les rues, je vis plusieurs de mes camarades, qui, ignorant mon nouveau malheur, m'envoyaient de la main un salut amical; en retour, je me couvrais la figure de mon mouchoir pour leur cacher mes larmes. C'était le 20 décembre 1836. J'entrais alors dans ma seizième année.

Me voici à l'entrée du monastère de san Bernardo « alle Terme Diocleziane. » Ici commence le récit d'une série d'événements qui vous paraîtront au-dessus de toute imagination, mais qui n'en sont pas moins vrais et incontestables.

PREMIÈRE ANNÉE.

En entrant au collége je rencontrai les supérieurs; ils me reçurent avec infiniment de courtoisie, et ne tarirent pas en expressions de bienveillance et d'estime. J'attribuai ces actes de politesse à la bonté du cœur; j'étais loin de soupçonner qu'avant de me conduire à l'autel pour y verser mon sang sous le couteau du sacrificateur, ils voulussent m'orner de fleurs, comme on ornait les victimes de l'antiquité. Mon frère, le prêtre, qui m'avait accompagné, prit peu après congé de moi, et me laissa seul avec mes ennemis. Trois chambres avaient été préparées pour moi; j'y fus conduit. La première, me disaient-ils, était destinée à la réception des visiteurs; la seconde à l'étude, et la troisième au sommeil. Qu'on s'imagine ma surprise, lorsque, après trois jours, on m'enjoignit de quitter ce spacieux appartement, où mon cœur oppressé de tristesse par la perte de ma

liberté trouvait une légère satisfaction dans les avantages qui m'entouraient.

Pendant ces trois jours d'un emprisonnement moins sévère, j'avais la permission de me promener à volonté dans le monastère et dans le jardin. Peut-être m'accordait-on cette ombre de liberté afin de m'accoutumer progressivement à une prison plus rigoureuse. J'errais avec anxiété dans les labyrinthes et les couloirs du cloître, dans l'espérance de trouver le corridor des novices; car je brûlais d'envie de m'entretenir avec le jeune Appolloni, que je connaissais, et qui depuis peu était entré dans le monastère; mais ma recherche fut infructueuse.

Le troisième jour, vers les dix heures, on me conduisit dans le somptueux appartement du Général, qui m'avait invité à prendre avec lui le chocolat. Pendant que nous déjeûnions ainsi, il se mit à exalter, d'un ton grave, la vie bienheureuse de ceux qui, ayant renoncé à un monde trompeur, se consacrent à Dieu dans les tranquilles retraites d'un cloître. Il s'étendit sur les avantages que l'on peut recueillir de cette réclusion volontaire, et de son influence salutaire sur l'âme. Dans l'impossibilité où j'étais de comprendre pourquoi il dissertait si longuement sur les mérites d'un genre de vie qui ne m'offrait aucun intérêt, je l'interrompis à plusieurs reprises par mes questions.

— Quand commenceront mes devoirs scolastiques? lui dis-je.

Il me répondit avec sécheresse :

— Les règles de la maison vous seront communiquées lorsque vous serez réuni aux autres excellents jeunes gens de cette institution.

Et aussitôt il reprit son discours sur l'importance du salut des âmes.

— Combien de temps me faudra-t-il pour terminer l'étude de la philosophie? demandai-je ensuite.

— Je vous ai dit que vous aurez connaissance des règles. J'espère beaucoup de vous, mon fils, fut sa réponse.

Sa manière de parler ne me causa aucune alarme, n'éveilla dans mon cœur aucun soupçon, de pareilles phrases étant très-ordinaires dans la bouche des prêtres et des religieux de l'église de Rome. Il tira le cordon de sa sonnette, et la seule impression que cette entrevue laissa sur mon esprit, fut que, si le bien-être consistait dans une excellente boisson, le père général avait bonne raison de dire : Heureuse la vie du cénobite! Car jamais je n'avais savouré d'aussi délicieux chocolat. Il n'est point de famille à Rome, quelle que soit sa noblesse, qui ne doive céder la palme aux prêtres, en ce qui regarde le luxe et la délicatesse des viandes servies sur leurs tables.

Au bruit de la sonnette, je vis paraître le chef des novices, et le Général, après m'avoir embrassé, me confia à ses soins. Son baiser, semblable à celui de Judas, était un baiser de traître, prélude de six années d'un rigoureux emprisonnement, de six an-

nées de souffrances prolongées. Le moine me conduisit le long d'un corridor au bout duquel se trouvait une porte massive dont nous franchîmes le seuil. Comme il se mettait en devoir de la fermer, je lui demandai s'il me serait permis d'entrer et de sortir à volonté.

Il répondit en souriant :

Lasciate ogni speranza, o voi che entrate.
Laissez tout espoir, ô vous qui entrez ici !

LE DANTE — Chant III, 3.

— Quoi, mon père! dis-je tout alarmé, est-ce la porte de l'enfer?

— Au contraire, répondit-il, c'est la porte de votre salut éternel.

Puis il ferma la porte sur moi et sonna ; tout-à-coup je me trouvai en présence de dix jeunes gens, âgés de quinze à seize ans, dont deux m'embrassèrent avec transport. Le maître me laissa avec eux, peut-être pour aller donner avis à ses frères les moines que l'oiseau était dans la cage.

Mes camarades me conduisirent dans une chambre voisine, mais ils évitèrent de répondre aux nombreuses questions que je leur adressais relativement au genre de vie, aux usages et aux règles de cette institution. Sur tous ces points il leur était imposé un silence absolu; ils encouraient un châtiment sévère en cas de désobéissance. A dire vrai, leur

réponse était superflue; leurs figures pâles, leurs yeux enfoncés, leurs corps exténués répondaient avec infiniment plus d'éloquence que des paroles n'auraient pu le faire. J'avais connu plusieurs d'entre eux chez leurs parents; vigoureux alors, pleins de fraîcheur et de gaîté, je les voyais si étrangement défigurés, et mes yeux se remplirent de larmes. «Le même changement s'opèrera bientôt en toi, me disait tout bas une voix intérieure; toi aussi tu seras pâle et exténué comme eux.» Mais chassant promptement cette désagréable pensée: «Non, cela ne sera pas, dis-je en moi-même; leur position ne saurait être mise en parallèle avec la mienne; l'habit de moine qu'ils portent justifie, jusqu'à un certain point, l'austérité de leur vie; voilà le motif de cet affreuse métamorphose. Mais ce n'est point mon intention de prendre le froc; je viens ici pour étudier, et ce n'est qu'à cette condition que j'ai consenti à entrer dans cette enceinte.»

Ces jeunes gens sortirent de la salle un à un. On me laissa avec Appolloni. Se trouvant seul avec moi et se rappelant l'étroite amitié qui avait toujours existé entre nous, il mit de côté toute circonspection, et me dit avec vivacité:

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu ma mère et mes sœurs? se portent-elles bien? que font-elles?

— Que me dites-vous là? répondis-je avec étonnement; votre mère vous écrit chaque semaine, et

elle est charmée d'apprendre que vous soyez heureux dans votre vocation. Je ne vous comprends pas. Il me paraît que votre situation est toute différente, et vos larmes attestent hautement que tout ne va pas bien.

— Mon ami! mon ami! s'écria-t-il, en donnant un libre cours à ses émotions, en quel lieu êtes-vous venu! Jamais je ne reçois de lettres de ma famille, et ce que vous venez de me dire me prouve que mes lettres sont interceptées par ces monstres.

— Oh! non, vous vous trompez. J'ai la certitude que votre mère les reçoit régulièrement.

— Oui, celles que les moines écrivent en mon nom, et non pas les miennes.

— C'est impossible! m'écriai-je frappé de stupeur; il est impossible qu'ils en soient venus à ce degré de méchanceté!

— Ce n'est, hélas! que trop vrai; et je suis profondément peiné de vous voir dans leurs griffes terribles.

— S'il en est ainsi, je forcerai la porte, ou je sauterai par la fenêtre; rien ne me retiendra ici.

Le sang bouillait dans mes veines, et je me serais à l'instant précipité vers la porte pour tenter une fuite impossible, si ce pauvre jeune homme ne m'eût arrêté et ne m'eût crié d'une voix suppliante:

— Au nom de l'humanité! ayez pitié d'un malheureux jeune homme! réprimez, je vous en sup-

plie, la violence de vos émotions; gardez-vous de dire un mot de ce qui s'est passé entre nous, sinon un affreux châtiment ne manquera pas de m'atteindre, et Dieu sait, quelques gouttes de l'eau de Tofania pourraient bien nous être réservées à tous deux !

— A tous deux? L'objet qui m'amène ici, c'est l'étude, et vous dites qu'ils oseraient me donner l'eau de Tofania? non, non, cela ne peut être; ce n'est là qu'un fantôme de votre imagination exaltée.

— Je vous répète que la déclaration que vous venez d'entendre est l'exacte vérité ; je vous conjure de vous soumettre, comme j'ai fait, ou dans peu de jours, peut-être, vous aurez cessé de vivre.

— Comment? mourir? mourir dans les mains de ces hommes cruels! ô malheureux, où suis-je?...

Il me serra la main avec tendresse et me dit :

— Calmez-vous, puisque les larmes ne vous serviront de rien ; vous aurez du temps assez pour pleurer... Peut-être Dieu vous aidera ; et si vous désirez la paix, si vous faites cas de votre vie et de la mienne, que jamais le secret de cet entretien ne s'échappe de vos lèvres; ayez soin d'obéir promptement aux ordres des moines. Adieu !

A ces mots, il sortit avec précipitation de la salle, et moi je restai seul.

Jamais il ne revint sur cette conversation, ce qui

me fit douter de l'exactitude de l'affreux tableau qu'il m'avait tracé, et me fit supposer qu'il m'avait tenu ce langage à l'instigation des moines, et dans le but de me soumettre par-là à l'obéissance passive. Mais plus tard y ayant réfléchi, je pensai que les motifs du silence dans lequel il se retranchait pouvaient bien être puisés dans les considérations de la prudence ; car sans doute il s'était bientôt aperçu que j'avais un tempérament trop ardent et trop prompt pour me soumettre passivement à des mesures oppressives ; pour cette raison il évita de nous exposer l'un et l'autre au ressentiment de nos supérieurs par le détail de leurs injustices, ce qui n'eût servi qu'à me pousser à la rebellion. Quels que fussent ses motifs, puisse Dieu le protéger dans sa miséricorde, et alléger les souffrances que, de son propre choix, il a attirées sur sa personne!

Dans la violence de mon agitation, je me promenai pendant quelque temps à pas précipités dans ma chambre, sans faire attention à rien ; mais enfin, devenant plus calme, je demeurai tranquillement debout, et me mis à examiner les objets qui m'entouraient. L'ameublement se composait d'un lit passable, de six chaises, d'un petite table, d'une armoire, de tablettes fixées au mur et d'un prie-dieu surmonté d'un énorme crucifix ; un portrait de la Vierge avec son enfant était appendu au mur à côté du lit. Ce qui acheva de me serrer le cœur, ce fut

de voir le soin que l'on avait pris de m'ôter tous les moyens de m'échapper, en plaçant dans l'embrasure de la fenêtre un bureau de bois massif, solidement fixé, qui ne me laissait dans le haut, qu'une ouverture de la largeur d'environ six pouces pour le passage de l'air que je respirais, — unique présent du ciel. Il semblait que la terre eût conspiré contre moi ; mais regardant en haut et prenant courage, je pensai en moi-même : « Toi seul, ô Seigneur, ne m'as point délaissé. » Trois heures s'écoulèrent dans une pénible solitude, peuplée seulement d'amers souvenirs. Pendant que je soupirais et pleurais, le nom de ma mère vint se poser sur mes lèvres. Elle ignorait l'abîme où l'on m'avait précipité, et peut-être, en ce moment même elle me croyait heureux !

Enfin la cloche annonça le dîner, son agréable aux moines, mais alors assez triste pour moi : car la meilleure chère ne procure aucune joie à l'infortuné. Mes jeunes camarades vinrent m'appeler, et je les accompagnai au réfectoire. Là nous trouvâmes assemblés le supérieur-général, le prieur, les maîtres et les moines. Dès l'entrée tous les yeux se fixèrent sur moi. On dit une prière ; elle dura dix minutes environ ; puis on se mit à table. Quand tout le monde fut assis, un jeune homme monta à la tribune et lut pendant toute la durée du repas, des extraits des sermons de saint Bernard.

Notre dîner se composait tous les jours d'une ex-

cellente soupe, de viandes rôties et bouillies, de fruits, de fromage, de pain en abondance et de vin à discrétion. Aux jours de fêtes et de congé, on servait une plus grande variété de plats. Au goûter on nous donnait un verre de vin et un biscuit ; au souper, nous avions un potage, vulgairement appelé à Rome *papina*, une portion de viande ou de poisson, de la salade, du fromage et des fruits ; au déjeûner, on nous servait du café ou du chocolat. En ce qui concerne la table, il n'y avait certainement pas de quoi se plaindre.

Je demandai avec empressement au maître des novices quand nos études devaient commencer, me consolant par la réflexion que le moment de ma mise en liberté arriverait d'autant plus vite, que nos cours seraient commencés plus tôt. Il répondit que les devoirs de classe ne pouvaient commencer avant l'arrivée de tous les élèves. Dans l'espace de quinze jours leur nombre, qui s'élevait à vingt-quatre, fut complet. Tous, excepté moi, endossèrent immédiatement l'uniforme du collége. Celui qu'on me présenta était accompagné d'un capuchon; on m'enjoignit de suivre leur exemple et de m'en vêtir. Mais non, cela ne se pouvait pas ; rien n'était plus loin de mes intentions. Moi, m'affubler d'une tunique ! ! Cette idée me paraissait si étrange, si fantastique, et se présentait, en même temps, à mon esprit sous des formes si odieuses qu'elle me faisait tour à tour rire et trembler. En vain mes camarades me sollici-

taient, et me représentaient que c'était un usage auquel il était absolument nécessaire de se conformer. Je leur répondis : « Pour vous qui êtes venus ici de votre plein gré, dans le but de vous faire moines, cela est bien ; quant à moi, cela ne me conviendra jamais. » Tous mes camarades, à l'exception du jeune D. Cherubino, s'étaient volontairement sacrifiés ; mais ce jeune homme, comme moi, était une victime. Il n'avait pas encore quinze ans révolus. Les circonstances, l'âge et le malhenr nous lièrent l'un à l'autre ; nous nous promîmes fidélité et assistance mutuelle, et pendant quelque temps, nous ne manquâmes aucune occasion de résister à nos ennemis communs ; mais enfin, ce pauvre jeune homme épuisé par les souffrances et les mauvais traitements, courba sous le joug, et se livra entre leurs mains.

Me ressouvenant que dans tous les colléges, les jeunes gens admis comme élèves prennent un costume spécial, je me soumis quelque temps après à une chose qui, au premier abord, m'avait tant répugné, je veux dire l'adoption de l'uniforme de ce collége. En consentant à cette métamorphose, je la considérais comme une simple formalité, et j'espérais mettre bientôt de côté ce signe extérieur du mauvais génie qui me persécutait. Cet habillement, de couleur blanche, consistait en une tunique, un scapulaire, un capuchon et une large ceinture, le tout d'un tissu de soie, de laine et de coton ; des manchettes plissées

étaient rabattues sur les poignets, et des ornements semblables paraient mon collet. Les jours de fête, on portait en outre un long manteau blanc.

Je n'eus pas plus tôt revêtu la tunique, que je reçus l'agréable nouvelle qu'à l'expiration de trois jours les études allaient commencer. Mais ici, hélas! une autre mystification m'attendait. Au lieu d'étudier la philosophie, comme on me l'avait fait espérer, il fut décidé que nous répéterions d'abord les cours de littérature italienne et latine. Le prétexte de ce changement fut que nous n'étions pas assez versés dans ces deux langues pour aborder les études philosophiques. Je fus contraint de céder, et le jour de ma liberté, objet de mes plus ardents désirs, fut ainsi reculé d'un an.

Malgré mes ennuis, cette première année passait avec une rapidité étonnante; les jours et les mois s'écoulaient presque inaperçus, comme l'eau d'un ruisseau s'écoule sous les yeux d'un enfant qui joue sur ses bords. Pour réprimer dans notre sein les dispositions à la révolte, on se gardait bien de contrarier nos désirs; d'ailleurs une application constante à l'étude dévorait si bien notre temps, que nous confondions l'un avec l'autre le lever et le coucher du soleil.

Le passage continuel de nos chambres au réfectoire, du réfectoire à la salle d'étude, de celle-ci au chœur de la chapelle; la promenade, la récréation, le jardin, ne contribuaient pas peu à rompre la monotonie de notre prison. Il est vrai que dans

les moments où je venais à penser à la maison paternelle, à ma famille, une épine me perçait le cœur; je m'efforçais toutefois d'adoucir l'amertume de ma séparation par une correspondance fréquente avec mes parents (seules personnes à qui il nous fût permis d'écrire); les réponses me parvenaient toujours avec une scrupuleuse exactitude. Etaient-ce réellement les réponses de ma mère ou celles des cruels moines? Je vous le laisse à deviner, mes chers lecteurs, réservant à une autre époque l'éclaircissement de ce doute. Les lettres qui m'étaient adressées par mes autres connaissances étaient invariablement retenues par la police des moines.

L'année touchait à sa fin, sans que l'on m'eût accordé une seule entrevue avec aucun membre de ma famille. Il m'arrivait parfois de rencontrer dans les rues l'un ou l'autre de mes proches ou de mes amis; mais dans ce cas, la règle prescrivait de ne point lever les yeux sur eux, de ne point leur parler et de se contenter d'une légère marque de reconnaissance en se découvrant la tête. Je dois avouer que je n'observais jamais cette règle singulière, mais que toujours je rendais le salut à ceux qui me saluaient; alors mes yeux, qui révélaient les secrets de mon âme, étaient fixés sur eux comme s'ils eussent voulu dire : Venez au secours d'un prisonnier. Cette première année, cependant, mise en comparaison avec celles qui la suivirent, était une année de liberté plutôt que d'emprisonnement.

La seule altération que ce genre de vie eût produite jusqu'alors dans ma constitution, fut la perte de la fraîcheur de mon teint ; ce changement devait sans doute être imputé aux occupations sédentaires et au défaut d'air, dont je souffrais dans ma chambre à coucher. La ruse avait suggéré aux moines l'idée de me défendre l'usage d'un miroir ; mais j'y suppléais en fixant un morceau de papier noir derrière une vitre de ma croisée ; par ce moyen, je pouvais examiner très-distinctement ma figure, surtout au lever du soleil, et ce fut ainsi que je m'aperçus de l'altération de mon visage. Je me consolais de cette découverte par la pensée que cette pâleur pouvait bien être le résultat d'une année d'application sérieuse, et qu'une année étant déjà passée, ma chaîne se trouvait donc raccourcie du tiers de sa longueur. Mais, ô fatale méprise ! croyant que le même régime de vie observé jusqu'alors continuerait pour moi les années suivantes, je pensais qu'après la troisième année les portes fatales s'ouvriraient pour moi ; j'avais oublié la redoutable sentence qui un jour avait retenti avec tant de force à mes oreilles :

Lasciate ogni speranza, o voi che entrate.

Laissez toute espérance en entrant dans ce lieu.

CHANT III, 3.

J'avais également oublié que sur les portes vues par le Dante était inscrite cette désolante épigraphe :

Per me si va nella citta dolente :
Per me si va nell' eterno dolore :
Per me si va tra la perduta gente.

C'est par moi que l'on vient dans la cité des pleurs;
Par moi l'on vient souffrir d'éternelles douleurs,
Se confondre à jamais dans la race perdue.

CHANT III 1.

DEUXIÈME ANNÉE.

Le lecteur doit naturellement supposer que les règles de l'institution furent mises entre mes mains, suivant la promesse du Général. Il n'en était rien. A la fin de l'année, je ne connaissais pas plus ces règles qu'au jour de mon arrivée. En vain je questionnais les maîtres, et quelquefois les domestiques; tous gardaient sur cet objet le même silence.

Un jour cependant, un rude coup frappé à ma porte me fit tressaillir. A ce bruit inattendu, je sentis battre mon cœur, comme si j'eusse appréhendé quelque nouvelle infortune. Le maître des novices entra, et après avoir débité un exorde flatteur sur la docilité dont jusqu'alors j'avais fait preuve en me conformant aux nouvelles coutumes, et sur ma prompte obéissance à mes supérieurs, il termina par des paroles qui ne me confirmèrent que trop clairement la réalité de mes craintes.

— Eh bien! dit-il, il ne vous reste plus à présent qu'à nous donner une nouvelle preuve de

votre soumission. Vos camarades vous ont sans doute informé de l'usage auquel il est nécessaire de se conformer après un an de résidence dans ce collége ?

— Une autre coutume, mon père! il n'y a donc point de fin aux coutumes de cette maison? Je pensais avoir passé par toutes les formalités requises.

— Soyez sans alarme. Ne croyez pas que j'aille vous proposer de sauter dans un abîme ; la coutume dont je vous parle est un rien, une pure bagatelle.

— Et que peut être cette bagatelle? demandai-je.

— Il faut que vous échangiez votre habit, dit le maître.

— Contre celui d'un séculier? oui, sans la moindre hésitation.

— D'un séculier, dites-vous? Comment avez-vous pu un seul instant vous arrêter à une semblable idée? Chassez de votre cœur cette pensée profane.

— Comment donc devrai-je m'habiller?

— Comme moi.

— En moine? vous voulez plaisanter.

— Non, mon fils, je ne plaisante pas, je parle sérieusement. C'est une obligation que nos bienheureux fondateurs ont jugé à propos de nous imposer. Et, après tout, l'échange que vous êtes invité à faire n'est guère sensible ; ayant consenti au plus grand changement, vous ne pouvez certes pas vous refuser au plus petit. L'habit que l'on vous prépare ne diffère que par la couleur de celui que vous por-

tez. Vous êtes à présent vêtu tout en blanc : le nouvel habit sera noir et blanc.

— Mais, mon père, voilà un an que l'on me parle de règles, de constitutions, de statuts, et l'on ne m'a point encore permis de les lire; pourquoi? c'est ce que j'ignore.

— Eh bien! mon fils, on vous les fera lire. En attendant, obéissez, et ne croyez pas que cette obéissance soit sans fruit pour vous; car, en prenant l'habit monastique, vous acquérez un droit à une plus grande liberté.

Imaginez l'effet que devait produire sur moi ce mot magique : liberté! Mon sang bouillait, la rougeur me montait au visage, mille pensées se croisaient dans mon esprit, les souvenirs du passé se pressaient en foule dans mon imagination, et l'espérance d'un avenir meilleur se ralluma dans mon sein. La liberté, je le sentis, était un baume pour toutes mes blessures, et, dans un transport de joie, je m'écriai : « Je vais donc être libre! Il me sera donc permis de sortir seul! » J'allais énumérer une série des avantages que renfermait, selon ma manière de voir, ce mot de liberté, quand le moine m'interrompit brusquement, en s'écriant d'un ton significatif :

— Oh non!

— Alors, en quoi consiste la liberté que vous me promettez? S'il n'y a rien à y gagner, je ne veux

pas changer d'habit; je préfère rester comme je suis.

— Jeune homme, vous allez trop vite; la liberté de sortir seul vous sera un jour accordée, mais non pas à présent; il nous faut procéder par degrés. On vous permettra maintenant le plaisir de vous rendre chez vous de temps en temps, pour quelques heures, accompagné par moi ou par toute autre personne que le supérieur jugera à propos de désigner; vous pourrez, en outre, recevoir une fois par mois les visites de vos parents autres que votre père et votre mère. Enfin, ce changement de costume vous autorise à commencer l'étude de la philosophie.

Bien que le moine, par sa brusque dénégation, eût brisé mes plus chères espérances, cependant la promesse que je verrais mes parents répandit autour de moi un rayon consolateur, et je dis avec transport : « Eh bien! puisque je pourrai revoir la maison paternelle, puisque j'embrasserai une fois encore mes parents et mes amis, à cette condition je suis prêt. Où est l'habit?

— Mon fils, répliqua le père, il y a certaines formalités à remplir en prenant cet habit; il faudra bénir la tunique et se rendre à l'église pour y faire cette célébration avec une solennité appropriée à la circonstance; mais ce n'est qu'une pure cérémonie. Il vous faudra aussi signer un papier que nous appelons un « acte d'humilité. »

Accoutumé, dès mon enfance, à me servir des

expressions propres, je compris ce mot d'humilité dans son acception ordinaire, c'est-à-dire celle de signifier une conviction intime de notre néant et de l'insuffisance des forces humaines. Aussi ne pris-je pas d'autre information sur cet acte, et me montrai, au contraire, disposé à faire tout ce que l'on exigerait de moi.

Le moine, enchanté de son triomphe, me dit, après m'avoir frappé doucement sur l'épaule, comme pour me caresser :

— Demain vous signerez cet acte, puis vous commencerez aussitôt « les saints exercices. » (On entend par ces mots une pénitence de quinze jours pendant lesquels la personne, entièrement étrangère à ses occupations habituelles, se livre à la méditation, passant de la lecture de livres sérieux à la prière, de la prière à d'autres pratiques de dévotion, selon l'exemple d'Ignace Loyola, qui prétendit avoir eu une révélation de la Vierge au sujet des devoirs à remplir.)

— Combien de temps se passera-t-il avant que je revoie ma famille?

— Après la quinzaine des saints exercices, vous prendrez l'habit, et vous aurez la permission de lui rendre visite.

Le vif désir que j'éprouvais de revoir des visages qui m'étaient si chers, de me décharger du poids de mes chagrins dans le sein de mes parents, de leur demander conseil et assistance, — car mon es-

prit était rempli de doutes et de craintes, — ce désir impatient faisait de chaque heure un siècle.

Le lendemain matin, le maître vint me chercher pour me conduire dans son appartement. J'y trouvai le signor Ciccolini, notaire de la cour de Rome, le signor Baini et deux autres personnages qui m'étaient inconnus. Le notaire, après avoir écrit la formule préliminaire suivant l'usage, se tourna vers moi en m'adressant les questions suivantes :

— Signor D. Raphaël Ciocci, consentez-vous à prendre l'habit de moine?

— Oui.

— Consentez-vous à renoncer à tout ce qui vous appartient?

— Oui.

— Réfléchissez-y bien....; ne vous laissez point emporter par votre ferveur. Vous pouvez en toute liberté faire quelque petite réserve pour subvenir à vos besoins.

— Quels besoins? n'ai-je pas des parents qui me fourniront tout ce qui me sera nécessaire?

— Fort bien, mais vos parents ne vivront pas toujours.....

— Je le sais; mais quand il plaira à Dieu de les appeler à lui, n'aurai-je pas la succession de leurs biens? Mon frère aîné est marié, à la tête d'un établissement qui est le sien; mon autre frère, l'ecclésiastique, ne peut se marier; quant à mes sœurs, l'une est épouse et mère, l'autre religieuse; chacune

elles ont reçu leur part d'héritage; la troisième, encore enfant, recevra la sienne à l'époque déterminée par la loi; moi donc aussi je jouirai d'une portion du bien paternel.

— Pardonnez-moi, signor Ciocci, reprit le notaire; il y a contradiction manifeste dans ce que vous dites-là; il y a quelques minutes, vous avez déclaré renoncer à tout ce que vous possédiez, et maintenant vous dites qu'à la mort de votre père vous possèderez des biens! Je ne vous comprends pas; expliquez-vous, s'il vous plaît, plus clairement.

Je gardai le silence pendant deux ou trois minutes, ne sachant comment débrouiller mes idées du labyrinthe où les avait jetées la sérieuse remontrance du notaire. Je ne savais que penser de cet « acte d'humilité ». Mille pressentiments obsédaient mon esprit; et, dans l'espoir qu'il me donnerait une explication qui m'aidât à en comprendre pleinement l'intention, je rompis le silence en disant avec anxiété :

— Veuillez, Monsieur, m'instruire de ce que l'on exige de moi. Veuillez me dire quel est cet acte; s'il n'est réellement qu'une simple formalité, comme on me l'a représenté, ou si...

A ces mots le maître, se levant brusquement, m'interrompit d'un ton impérieux, en me disant :

— Ne soyez pas obstiné et rebelle, mais obéissez. Je vous ai déjà dit que, quand vous aurez pris l'habit de l'ordre, on vous expliquera le chapitre *de*

humilitate, d'après la règle de saint Benoît. Sur ce papier-ci, vous avez simplement à faire une renonciation à tout ce que vous possédez sur la terre.

— A tout ce que je possède? Et si je renonce à tout, qui me donnera de quoi vivre à ma sortie du collége?

Le notaire s'interposant alors :— C'est-là, dit-il, le point sur lequel je voudrais appeler votre attention, relativement à la réserve que je vous conseille de faire. Si vous la négligez, en perdant irrévocablement tout droit à votre patrimoine, vous pourrez vous trouver un jour dans l'embarras. »

A ces mots si significatifs, si clairs, le bandeau tomba de mes yeux, et je vis l'abîme que les moines ouvraient sous mes pieds. « C'est une déception, une horrible déception, m'écriai-je ; maintenant je comprends l'intention de cet *acte d'humilité ;* mais je déclare que je ne le signerai point, et que je ne veux plus avoir rien à y démêler. »

Il est plus aisé de s'imaginer que de décrire l'état des sentiments qui m'animaient en ce moment-là. L'horreur dont je fus saisi à la vue du danger auquel ma confiance m'avait exposé; le dégoût de la vie monastique, l'indignation qu'allumait en moi la manière insidieuse dont ces hommes affreux avaient tâché d'arracher de mes lèvres un acquiescement à un malheur irrévocable : toutes ces choses, jointes à la vivacité de mon caractère, me mirent hors de moi. J'éclatai en expressions amères, en reproches

ironiques, tantôt contre le notaire, tantôt contre les témoins, les traitant d'hommes dénués de religion et de charité, de gens méprisables et d'imposteurs. En ce moment ma colère ne connaissait plus de bornes. Ne mesurant pas la portée de mes invectives, je les défiai tous ensemble. Le notaire Ciccolini, assis sur son siége, y restait pétrifié d'étonnement; les témoins étaient pâles et muets; le maître menaçait, espérant dompter mon impétuosité et étouffer ma colère, en faisant retentir à mes oreilles les mots de pénitence, de privation de nourriture et d'emprisonnement; mais ses efforts furent inutiles. Ces peines à mes yeux n'étaient rien en comparaison du danger auquel je venais d'échapper. Je retournai dans ma chambre, où, sentant toute l'amertume de ma situation, je fondis en larmes.

Après trois heures passées dans la douleur, je résolus de recourir à ma famille et d'implorer son secours. Dans cette vue j'écrivis une longue lettre à ma mère, où, après avoir exposé toutes les peines de mon cœur, et annoncé tout ce qui s'était passé au sujet de «l'acte d'humilité,» je la priai de me donner des avis et des consolations. Je remis la lettre à un domestique. Le lendemain matin je reçus une réponse, dans laquelle on me rassurait en termes pleins de douceur: je ne devais pas résister aux désirs de mes supérieurs; je devais m'habiller comme il leur plairait, et signer sans hésitation n'importe

quel papier ils voudraient; puisqu'à l'achèvement de mes études et à ma sortie du collége, la validité de ces formalités deviendrait nulle. Cette lettre dissipa tous mes doutes et rendit la paix à mon âme. Elle est écrite par ma mère, me disais-je; elle, assurément ne voudra jamais me tromper. Comment aurais-je pu imaginer un instant que cette missive fût une invention de mes ennemis? Ce n'était cependant que trop vrai! Ils avaient imité la main et le style affectueux de ma mère! On me dira peut-être : Vous auriez pu le soupçonner après l'avertissement de votre ami Apolloni. Je répondrai que dans la droiture de mon cœur je ne pouvais concevoir une si atroce méchanceté; elle semblait tout à fait inconciliable avec les dehors de sainteté du lieu, et la vénération que paraissaient réclamer les cheveux blancs de ces hommes consacrés à Dieu. D'ailleurs, dans l'état de trouble et de désolation qui bouleversait mon être, j'avais un besoin absolu de repos; et, cherchant de tous côtés des consolations, j'étais disposé à saisir avidement le premier appui qui se présenterait.

Le proverbe philosophique : « On croit aisément ce que l'on désire, » est aussi vrai qu'il est ancien.

Après avoir lu cette lettre, je courus chez le maître lui déclarer que j'étais prêt à signer l'*acte d'humilité*. Il fit un sourire approbateur, en voyant la parfaite réussite de son plan. On appela de nou-

veau le notaire et les témoins, et ma condamnation fut écrite. Ce brave notaire, cependant, prenant en pitié ma situation, inséra une clause exceptionnelle à l'abandonnement total de mes droits ; cette clause portait que, dans le cas de suppression du monastère, je serais libre de m'en retourner chez moi, où je jouirais d'une petite rente viagère. Il fut stipulé que mes parents m'entretiendraient jusqu'à la fin de mes études, et qu'à ma mort la totalité de mon bien reviendrait au monastère. Un frisson courut par tout mon corps, dès que j'entendis prononcer ces paroles ; en même temps, mes sentiments s'irritèrent de nouveau, au point que, pour prévenir le retour de la scène de la veille, je concentrai ma colère, en me répétant sans cesse à moi-même : « Ceci n'est qu'une simple formalité, et, au terme de mes études, cet acte sera anéanti.»

A peine cette opération achevée, le maître m'ordonna d'écrire à mes parents pour les informer que j'avais signé l'acte de renonciation, et que j'étais résolu, pour le bien de mon âme, à prendre l'habit monastique. Il était présent lorsque j'écrivis cette lettre. Je fus, en conséquence, obligé d'adopter les phrases qu'il me suggérait, phrases respirant le zèle et la dévotion, une indifférence complète pour le monde, et la paisible satisfaction que me procurait le choix que je venais de faire. Mes parents, pensais-je, seront surpris à la lecture de cette épître ; néanmoins ils ne pourront manquer de

s'apercevoir que ce langage n'est pas le mien, tant il y a de discordance entre ce style et celui de mes lettres précédentes.

Dans le cours de treize mois, sur cinquante à soixante lettres que j'avais adressées à ma mère, une seule lui fut remise ; c'était cette même lettre. Les moines, au lieu d'expédier les miennes, en avaient forgé d'autres en imitant mon écriture et en adoptant un style approprié à leur dessein ; au lieu de me transmettre les réponses originales, dans lesquelles il est vraisemblable que mes parents exprimaient le plaisir et la satisfaction qu'ils éprouvaient du changement opéré dans mes idées, ils y substituaient adroitement des réponses fabriquées par eux. Ma famille ne fut donc point surprise de la teneur de cette missive ; elle la regardait comme une confirmation du changement salutaire et inattendu qu'elle avait mille raisons de supposer s'être opéré graduellement dans mon cœur. Elle se réjouissait de ces fausses épîtres remplies d'expressions ferventes, et me croyait déjà un saint. Sans doute elle se figurait me voir un jour sur la tête la mître, le bonnet rouge, que dis-je? la triple couronne même. Quelle illusion! Pauvres parents déçus! Vous ne saviez pas que votre fils, en proie au chagrin et au désespoir, faisait résonner ses chaînes et dévorait en secret ses larmes; qu'un triple bandeau était mis sur ses yeux, et que, victime involontaire, on le traînait au sacrifice!

Ainsi qu'on me l'avait annoncé, je fus enfermé seul dans ma chambre durant quinze jours, afin de me dévouer entièrement aux exercices religieux. Après dix jours d'un rigoureux isolement, — car on apportait dans ma chambre jusqu'à ma nourriture,—je devins malade, mes pieds s'enflèrent, je fus incommodé de nausées, et d'une douleur incessante dans la tête. Si j'essayais de marcher, il me prenait des vertiges, et j'étais forcé de me jeter sur mon lit; souvent, dans l'impossibilité de l'atteindre, je tombais par terre sans connaissance; mais personne ne venait à mon aide. Ces indispositions étaient sans doute l'effet du manque de lumière, d'air et d'exercice.

Enfin le temps de l'épreuve était passé, et le jour désigné pour la consécration publique de l'habit était venu. C'était le 2 février 1838, fête de la Purification de la Vierge, vulgairement appelée la Chandeleur, parce qu'on y distribue au peuple des cierges bénits. Trois heures avant le moment fixé pour la cérémonie, le maître des novices entra dans ma chambre, accompagné du barbier du monastère. Ce dernier commença par mettre sur la table des rasoirs, des ciseaux et tout ce qu'il fallait pour raser et pour couper les cheveux. Je demeurais immobile, regardant avec stupeur cet étrange préparatif, quand le barbier, se tournant vers moi, me demanda :

— Etes-vous prêt, Monsieur?

— Quoi! répondis-je, allez-vous me raser? Ne

voyez-vous pas que je n'ai point de barbe au menton ? Pour mes cheveux, ils sont très-courts ; ils ont été coupés depuis peu.

Le maître prenant la parole aussitôt :

— Mon fils, dit-il, vous n'allez pas être rasé, mais il faut que la tonsure soit faite. C'est une formalité inséparable de l'adoption de l'habit : en consentant à l'un vous avez consenti à l'autre.

En entendant ce raisonnement, je me répétais à moi-même la phrase illusoire qui m'avait tant de fois calmé et rassuré : « Quand j'aurai fini mes études, toutes ces formalités seront nulles, » et je m'assis en silence. Pour faire la tonsure des Bénédictins, on leur forme avec le rasoir, une circonférence d'environ la largeur d'un doigt ; elle commence aux tempes, passe derrière les oreilles et fait le tour de la tête, sans attaquer les cheveux sur le sommet.

Elle diffère de la tonsure des moines en ce que ceux-ci se rasent toute la partie supérieure de la tête, n'y laissant qu'une petite circonférence de cheveux, là où les premiers se les rasent.

Au premier contact du rasoir, je sentis le feu s'allumer en moi, et, plein d'indignation, je m'échappai des mains du barbier. L'aversion que m'inspirait l'idée d'avoir l'air d'un moine l'emporta sur moi, et je protestai hautement que je ne me soumettrais point à de semblables formalités.

Le maître des novices, dans l'espoir de me ré-

duire à l'obéissance, prononça alors les paroles suivantes :

— Très-bien ; je ne discuterai plus avec vous sur ce point ; la cérémonie n'aura pas lieu, et je m'en vais de ce pas informer de votre résistance vos parents, vos frères et vos sœurs, qui, avec d'autres amis, vous attendent en ce moment à l'église, où ils sont assemblés pour vous voir prendre l'habit de l'Ordre.

— Mes parents sont donc réellement à l'église ? Puis-je les voir ? Puis-je leur parler ? lui demandai-je avec vivacité.

— Oui, vous les verrez tous, si vous voulez tranquillement vous soumettre à cette formalité indispensable ; mais il ne faut pas que vous leur parliez maintenant. Un plus grand plaisir vous est réservé : avant l'expiration d'une semaine, il vous sera permis de les visiter chez eux.

— Faites donc de moi ce qu'il vous plaira, dis-je ; et, me couvrant la figure de mon mouchoir, je me rassis. En moins de trois minutes, l'habile main du frater eut imprimé sur ma tête l'emblème de ma mort pour le monde.

A dix heures, deux moines vinrent dans ma chambre ; ils se placèrent à mes côtés et me conduisirent au bout du corridor, où je trouvai une victime partageant mon sort : D. Cherubino Ceseri, dont j'ai déjà parlé ; il avait été attiré dans le piége par les mêmes artifices que ceux employés contre moi-

même. Sous l'escorte des deux moines, nous nous avançâmes ensemble vers l'escalier qui conduisait à l'église. Là, nous trouvâmes, entourés de tous les autres moines, et rangés sur une double file, nos compagnons qui, cinq jours auparavant, avaient fait leurs vœux. Pendant qu'ils entraient deux à deux à l'église, nous, infortunés, accompagnés par quatre maîtres, nous fermions la procession. J'éprouvais les mêmes sensations que si j'eusse marché à la guillotine, et je frémissais à l'idée de paraître en public avec le signe abhorré que je portais sur ma tête.

En entrant dans l'église, je levai les yeux et la vis encombrée de spectateurs, parmi lesquels j'aperçus plusieurs de mes anciennes connaissances. Des siéges étaient rangés en cercle autour du maître-autel, et j'y vis s'asseoir mes exécuteurs, comme pour me séparer du peuple et s'opposer à ce que je fusse enlevé par lui. Mon camarade et moi, habillés en blanc, nous nous tenions debout au milieu. On nous ordonna de nous agenouiller devant l'autel, pendant que l'évêque Tassini et les autres moines assistants récitaient certaines prières; puis on nous commanda de nous étendre comme morts, le visage contre terre, tandis qu'ils chantaient d'un bout à l'autre le psaume *Miserere*, et que les cloches du monastère annonçaient, au dehors, de leur son funèbre, que nous n'étions plus de ce monde. Si ces cloches avaient eu le don de la parole, elles auraient proclamé à haute voix les horribles angoisses de

victimes courbées sur les pierres du temple ; elles auraient crié au meurtre !

Par intervalles, au milieu de cette lugubre cérémonie, des exclamations de pitié venaient frapper nos oreilles; elles partaient surtout du côté de l'église où s'assemblaient les dames. En pareilles circonstances, les femmes se montrent vivement émues. Dieu les a douées d'un sentiment de compassion beaucoup plus délicat que celui de l'homme; mon extérieur, alors étrangement défiguré, exténué par les luttes continuelles que mon cœur avait à soutenir, contribuait sans doute à me gagner leur sympathie.

Au bout d'une demi-heure, le chant du psaume fut terminé. On nous fit asseoir, et l'évêque Tassini nous adressa un discours qui dura près de deux heures. Il me serait impossible de donner ici une analyse de ce long sermon ; mais de temps en temps une expression, plus odieuse que les autres, m'arrachait à la douce quoique lugubre extase dans laquelle m'avait placé la présence de ma mère et de ma famille, et me faisait comprendre qu'il s'étendait sur les avantages de la vie monastique. Les larmes de ma mère et de mes sœurs étaient pour moi un mystère. Pourquoi, me disais-je, si cette cérémonie n'est que pour la forme, pourquoi pleurent-elles sur moi? Le sermon fini, les spectateurs se retirèrent. Oh ! que de regards expressifs me disaient adieu !

Après la cérémonie, il y eut un grand dîner. Parmi les convives, se trouvait mon frère l'ecclésiastique. Agité par mille réflexions douloureuses, je ne pus manger. Je désirai vivement lui parler en particulier. Aucune occasion ne s'en présenta ; mais, à ma grande joie, on prit des arrangements pour m'accorder le lundi suivant une visite à mes parents.

Le changement qu'avait subi mon costume était peu sensible. Le scapulaire, le capuchon et la ceinture étaient noirs ; on y ajouta un petit manteau de prunelle de même couleur. Toutes les fois que le Pape nous honorait d'une visite, toutes les fois que nous allions, soit à son palais, soit à la basilique de Saint-Pierre, nous étions tenus de porter la cocolla, sorte de robe noire qui descend jusqu'aux pieds, et dont les manches vont jusqu'à terre.

Il arriva enfin, ce lundi tant désiré ; je fus accompagné chez mes parents par le maître des novices. Quoique les chevaux nous transportassent d'un pas rapide, la distance me semblait interminable. A peine entré dans la maison, je me précipitai vers l'appartement de ma mère, laissant le maître seul, malgré la défense qui m'était faite de le quitter, même un instant. Après le premier échange d'embrassements et de questions affectueuses, je m'empressai de lui dire : « Soulagez-moi, par pitié, d'un doute qui pèse horriblement sur mon esprit : dites-moi, avez-vous bien reçu toutes mes lettres depuis que je suis au collége? »

— Oui, mon fils, je les ai toutes reçues, répondit ma mère, et je puis vous les produire.

— Et nous aussi, nous avons les nôtres, dirent mes sœurs qui étaient présentes.

Elles produisirent les lettres. J'en ouvris aussitôt quelques-unes adressées à ma mère, et y trouvant des sentiments que je n'avais jamais exprimés et qui ne m'étaient même jamais venus dans la pensée, je ne pus retenir mon indignation : « Ah ! que j'ai été trompé ! ! » m'écriai-je.

— Pourquoi ? Comment? Que voulez-vous dire ? demandaient-elles toutes avec surprise.

— Malheureux que je suis ! Dieu m'est témoin que je n'ai écrit aucune de ces lettres.

— Vous n'avez écrit aucune de ces lettres ? Impossible ! Comment cela se pourrait-il ?

— Non, pas une. *Elles ne sont pas de moi*, dis-je ; *elles ont été forgées par les maîtres !*

— En ce cas, reprit ma mère alarmée, dites-moi..... le vœu que vous venez de faire....

— On me l'a extorqué par artifice. Ce ne fut jamais mon intention de me faire moine ; au contraire, je déteste, j'abhorre ces monstres.

— Silence, mon fils, ajouta ma mère effrayée, le maître n'est pas loin, il peut vous entendre ; il pourrait vous en arriver pis.

Ainsi la joie que je m'étais imaginé devoir goûter en revoyant ma famille fut changée en chagrin, en pleurs. Ma mère et mes sœurs se tenaient devant

moi, pâles et agitées; et moi, écrasé sous le poids des infortunes accumulées sur ma tête, j'étais en proie à une exaspération voisine de la folie. Le maître m'attendait pour me reconduire au collége: mais je refusai positivement de retourner jamais vers ceux qui m'avaient si lâchement trompé. Toute ma famille se réunit pour tâcher de calmer mon irritation, et pour me prier de renoncer à la résistance que je méditais. Mais combien les tendres sollicitations de ma mère et de mes sœurs étaient différentes du ton impérieux de mon frère le prêtre! celles-là, malgré leurs efforts pour cacher leurs émotions, laissaient entrevoir un chagrin sincère, une douce pitié; mais lui, insultant, pour ainsi dire, à mon ressentiment, me parlait de devoir, et m'ordonnait d'obéir. Ses procédés firent naître en moi la conviction qu'il s'entendait avec mes persécuteurs.

Après une longue lutte et une résistance persévérante, ma mère m'invita à la suivre dans une autre chambre; et là, d'une voix profondément émue, mais ferme, elle me parla ainsi : « Vous avez confiance en moi, mon fils; vous ne sauriez douter de la sincérité de mon affection maternelle. Ecoutez donc l'avis que je vous donne, et ne persistez pas à vous opposer à l'exécution des règles de votre collége, mais retournez paisiblement avec le maître. La justice, maintenant, est en faveur de votre cause ; par vos emportements intempestifs, vous perdriez

cet avantage aux yeux du public. Une mûre délibération amènera les résultats les plus heureux, et, dans ce moment-ci, ni vous ni moi ne sommes en état d'examiner la chose. Je sais que les lois canoniques ont prévu les cas de cette nature ; votre père m'assure qu'il fera tous ses efforts pour réparer cette terrible méprise, en en appelant à la *sainte convocation des évêques et des réguliers* ; et quand nous en aurons obtenu la déclaration de la nullité des vœux que vous avez prononcés, vous serez libre de revenir à la maison, sans occasionner un trouble aussi inutile que préjudiciable. Reposez-vous entièrement sur moi, qui suis votre mère, et qui partage toutes vos émotions. Pensez-vous que mon cœur soit moins souffrant que le vôtre?»

Ces paroles de bonté furent comme un rayon de lumière qui dissipa les nuages de mon âme. J'embrassai ma mère, je la bénis et la conjurai de ne négliger aucun moyen de me rendre à la liberté, sinon le désespoir me pousserait à des actes de violence.

Quelles furent mes sensations en rentrant dans les murs détestés de ma prison! Si, antérieurement à cette époque, où je les considérais simplement comme une retraite de courte durée, ils avaient fait sur moi l'impression que produit, sur l'enfant, la vue de la verge, dans la main de son maître, je les regardais maintenant avec l'horreur, le frisson et l'angoisse du condamné, au moment où il voit le couteau fatal briller sur l'échafaud. Ces éclatantes visions de l'a-

venir qui, dans les moments de loisir, avaient passé et repassé dans ma tête, reparaissaient devant moi défigurées; comme des spectres sortant des tombeaux, elles semblaient me dire d'un ton moqueur et avec un sourire sardonique : « Péris, péris avec nous ! » Telle, en effet, paraissait être ma destinée.

Retombé entre les mains de mes ennemis, ils ne manquèrent point de me montrer leur ressentiment en m'infligeant la punition la plus sévère. Ils me confinèrent dans ma chambre pour trois jours, au pain et à l'eau, m'interdirent pour jamais le retour dans ma famille, et la moindre correspondance avec qui que ce fût; ils me déclarèrent que, désormais, je ne recevrais les visites de mes amis qu'en présence d'un maître. Cette défense était accompagnée d'une menace peu différente d'une sentence de mort, au cas où je m'aviserais de lâcher un seul mot, tendant à révéler les peines de ma position.

La solitude à laquelle je fus condamné durant trois jours, l'agitation de mes sens, les mouvements convulsifs dont j'étais agité après la découverte de la cruelle déception qui avait abattu toutes mes forces, et qui m'avait entraîné à un fait peut-être irrévocable, faillirent m'ôter la raison. J'avais, pendant la durée de cet emprisonnement, plus de temps qu'il n'en fallait pour la réflexion, mais pas une étincelle d'espoir ne vint ranimer mon cœur et le soutenir. A de rares intervalles la pensée de Dieu brillait dans mon âme, comme l'étoile polaire luit aux

yeux du marin ballotté par la tempête; mais à l'instant elle se perdait derrière les nuages d'une obscurité impénétrable dont la religion romaine a environné le Dieu de miséricorde. Instruit à le regarder comme un Dieu de terreur plutôt que d'amour, toujours prêt à précipiter dans les profondeurs de l'enfer tous ceux qui osent opposer leur volonté aux règlements de l'Eglise, quel espoir me restait-il de trouver un refuge auprès de lui? La méditation ne servait qu'à épaissir les nuages de mon esprit, et à mêler d'amertume le baume qu'un rayon de l'intelligence divine versait parfois dans mon âme; en mutilant les ailes de l'espérance, elle me plongeait de plus en plus dans le désespoir. J'étais sur les rochers de Gilbao, maudits de Dieu, qui jamais ne se couvrent de verdure, et où jamais ne descend la féconde rosée du matin. Trois jours d'une abstinence presque totale (car je n'avais pour aliment qu'un morceau de pain et un peu d'eau) ajoutèrent l'affaiblissement physique aux souffrances morales, et amenèrent une insomnie d'autant plus insupportable qu'elle prolongeait le sentiment de ma douloureuse existence. Lorsque, pour quelques minutes, la nature épuisée triomphait, mes rêves étaient des rêves d'angoisse, tels que ceux qui viennent troubler le sommeil d'un être uniquement occupé d'idées de terreur. Mes prières étaient peu ferventes; elles n'étaient pas les sœurs de l'espérance, et n'étaient pas appuyées sur cette foi qui ébranle les

montagnes. Je priais, parce que je sentais la nécessité de prier, parce que j'y étais accoutumé ; mais une voix me répétait sans cesse : « Dieu ne t'exauce point, car tes prières ne sont pas en harmonie avec sa volonté. »

C'est de cette époque que je puis dater le commencement de l'œuvre de la grâce dans mon cœur. Les émotions pénibles de mon esprit bouleversé me firent éprouver le besoin d'un pouvoir capable de me soutenir; je cherchai en vain dans la religion romaine un bâton qui pût me servir d'appui. Elle était diamétralement opposée à tous les sentiments de mon cœur, et ne m'offrait aucun secours. Où mon âme troublée pouvait-elle jeter l'ancre, et à quelle source pouvais-je puiser pour y trouver du soulagement? J'invoquai, par la prière, l'assistance de Dieu, et un rayon divin illumina mon sentier. Est-il bien vrai, me disais-je, est-il bien vrai que, pour le servir avec fidélité, Dieu exige de nous le sacrifice des meilleurs sentiments de notre cœur, et veuille que nous étouffions toutes les affections sociales inhérentes à notre nature? Ou bien ces doctrines ne seraient-elles pas plutôt des inventions de l'homme? J'étais perdu dans les conjectures, tourmenté par des suppositions, des espérances et des craintes; mais comment sortir de ce labyrinthe? Il n'était pas loin le moment qu'un Dieu compatissant avait fixé pour le terme de mes souffrances, quoique j'eusse encore à faire un long voyage, au travers des épines

et des ronces semées sur mon chemin par l'opposition des moines.

Sorti de ma chambre de pénitence, je m'appliquai assidûment à l'étude de la philosophie. J'étais dévoré du désir de comprendre plus parfaitement l'esprit de la religion dans laquelle j'avais été élevé. Dans ce but, je consacrais entièrement les heures que je pouvais dérober aux devoirs de l'école, à la lecture de l'histoire des Papes, des annales de l'Italie, par Muratori, et des conciles. Ces livres, qui renferment le peu de vérités que les gouverneurs de l'Italie permettent au peuple de lire, jetèrent, avec la grâce de Dieu, un second rayon de lumière dans mon âme obscurcie. J'y remarquai que l'orgueil, la soif de dominer, l'avidité insatiable des richesses, une vie molle et voluptueuse, avaient, de tout temps, été les principaux ressorts de l'église de Rome. Cette découverte souleva dans mon cœur un dégoût qui diminua infiniment le respect et la vénération dont jusque-là j'avais été pénétré pour elle.

Au milieu de telles occupations les jours se passaient avec moins d'ennui. J'attendais cependant avec impatience le terme de mes études, afin de recourir, d'après l'idée que m'en avait donnée ma mère, à la sainte convocation des évêques et des réguliers, pour obtenir la dispense de mes vœux. La société des vingt-quatre novices contribuait également à adoucir l'austérité d'une vie qui n'était point de mon

choix. Il y eut des moments où j'oubliais mes peines ; mais un coup d'œil jeté sur l'habit que je portais me rappelait, hélas! trop vite à moi-même ; et l'affreuse réalité de ma situation s'imprimait dans mon âme avec de nouveaux caractères.

Au bout de six mois, je fus saisi d'une fièvre lente qui me confina dans ma chambre pendant trois mois. Les médecins déclarèrent que j'étais atteint de consomption. Je fis, à cette époque, la connaissance du docteur Riccardi, homme vertueux et obligeant, qui eut pour moi les attentions les plus marquées, aussi longtemps que dura cette maladie de langueur, et duquel j'aime à parler avec les sentiments de la plus vive reconnaissance. Ce fut à lui que je dévoilai les chagrins de mon cœur ; à lui je parlai sans réserve de mon aversion pour la vie monastique. Il partageait mes sentiments. Un jour, pendant que nous conversions ensemble, il me dit :

— Il y a dix ans que je remplis mes fonctions dans ce monastère et dans plusieurs autres maisons religieuses ; dans toutes, je rencontre des jeunes gens qui ont été, comme vous, pitoyablement trompés ; dans toutes j'entends les mêmes plaintes, je suis appelé pour guérir la même maladie, et, hélas! combien de fois ne l'ai-je pas vue leur devenir fatale !

A la fin du troisième mois, ma maladie fut suivie d'une convalescence languissante, qui pourtant amena les résultats les plus agréables, en ce qu'elle

me fournit les moyens de communiquer avec mes amis. En considération du faible état de ma santé, on m'accorda un peu plus de liberté ; car on me permettait d'entrer seul dans la sacristie, et de me promener à mon gré dans le corridor des moines. Un jour que j'y marchais tout pensif, je fis la rencontre du sacristain, qui, après avoir regardé autour de lui, pour s'assurer que personne ne pouvait l'entendre, me dit à demi-voix :

— Monsieur, si vous promettez de ne point me trahir, je me chargerai d'un message qui vous causera un grand plaisir.

— Fiez-vous à moi, répondis-je, mais parlez vite...

Tirant de sa poche un petit paquet de lettres, il me le présenta en disant :

— Elles sont à votre adresse, répondez-y à loisir ; et pour empêcher que vos réponses ne soient surprises, placez-les sous le couvert du missel dans le chœur.

Ce paquet renfermait des lettres de ma mère et d'autres personnes chéries qui cherchaient à me consoler dans mon infortune. Ma mère renouvelait l'assurance qu'elle m'avait donnée, que toutes les démarches possibles seraient faites pour annuler mon vœu et me rendre à ma famille. Ce ne fut pas là une faible consolation ; mais le Dieu de bonté me préparait une autre joie qui devait mettre le comble aux désirs de mon cœur, en y répandant la lumière de la vérité.

Au monastère Santa Croce in Gerusalemme, dans les Campi Sessoriani, résidaient tous les vieillards de notre ordre. Nous y allions quelquefois visiter la bibliothèque, qui est une des plus riches de Rome, et qui possède le plus de codes. Le bibliothécaire, D. Alberico Amatori, moine d'une piété édifiante et d'un vaste savoir, me témoignait une préférence flatteuse, et faisait souvent naître l'occasion d'engager avec moi une conversation sur des sujets religieux. J'écoutais avec avidité ses commentaires sur les Saintes-Ecritures, qu'il me citait comme le seul livre fondamental de la foi. Je n'avais jamais lu de la Bible que les petits extraits insérés dans le bréviaire, ou ceux que l'on chantait pendant la messe. Je brûlais du désir de lire ce livre, dans l'impatience d'apprendre à connaître la bonté d'un Dieu, qui avait daigné parler aux hommes sur la terre, et leur révéler les conseils cachés de sa sagesse. Mon désir augmentait à mesure que les louanges qu'Amatori faisait de la sainte vie des anciens chrétiens, et surtout des premiers moines, devenaient plus expressives et plus éloquentes.

— Dans les premiers siècles du christianisme, disait-il, le seul livre des fidèles était la Sainte-Ecriture. Saint Jérôme, dans les exhortations adressées à ceux de son temps, insiste sur la pratique d'une lecture et d'une méditation constante des vérités précieuses qu'elle renferme ; il recommande même à tout chrétien de se laisser surprendre par le som-

meil dans cette pieuse occupation, et de reposer sa tête sur les pages de ce sacré volume. Alors l'Eglise était tout ferveur; mais, à présent, qu'elle est changée! La cause de ce manque de vie n'est que trop évidente : c'est que la Bible est aujourd'hui un livre tombé en désuétude. Quels sont ceux qui le lisent? Çà et là un prêtre ou un moine en récite à la hâte quelques fragments épars, quelques psaumes mutilés, et voilà tout. Au lieu des homélies des saints Pères et des vies des saints, combien ne vaudrait-il pas mieux s'attacher, avant tout, à la lecture et à la méditation de la loi divine, le seul livre qui contienne la parole de la vie éternelle?

C'est ainsi qu'il me communiquait ses pensées, dans des entretiens réitérés, dont les paroles étaient bénies pour moi.

J'écoutais avec attention et avec ferveur les discours de cet excellent homme. Aussi, voyant le zèle qui m'animait, jugea-t-il à propos de m'initier au plan qu'il avait conçu dans le but d'opérer une réforme dans l'Ordre, mais en me recommandant de ne point faire connaître son secret. Cette réforme devait s'effectuer par l'adoption pure et simple de la Bible comme unique règle de foi. Je souscrivis volontiers à ce projet, conjointement avec quatorze religieux, qui déjà avaient donné leurs noms.

D. Alberico, dans la simplicité de son cœur et dans la droiture de ses intentions, n'hésita pas à se présenter au général D. Nivardo Tassini, pour lui

exposer ses sentiments, et lui demander la permission de se retirer dans quelque monastère avec quinze autres jeunes gens, qui partageaient ses opinions et son intention de vivre dans la parfaite observance de la règle proposée. Sa démarche fut considérée comme une offense scandaleuse et impardonnable, et nous fûmes tous dénoncés devant la sainte Convocation comme hérétiques et apostats, ayant une tendance à la destruction de l'Ordre.

Les plus grossières calomnies vinrent à l'instant assaillir cet homme de Dieu. Sommé de comparaître devant le tribunal et de développer son plan, il produisit un long exposé, où il énonçait ses vues dans cette forme claire et simple à laquelle nous avions tous souscrit. Après un examen rapide, on jugea à propos d'imposer silence aux inculpés. C'était apparemment le moyen le plus efficace d'éviter la publicité de cette affaire, qui aurait pu attirer d'autres disciples. Le tribunal ne savait comment condamner la pieuse entreprise d'un moine dont le but était de rendre à la Bible son importance primitive. L'église romaine, il est vrai, reconnaît les Ecritures ; mais elle met au-dessus d'elles les rêveries humaines, qu'elle proclame infaillibles.

Cependant le Général pensa, pour faire avorter ce dessein, qu'il était expédient de mettre en pratique la fameuse maxime : *Divide et impera*. Le moine Stramucci fut envoyé au monastère de San Severino aux Marais, où, grâce à l'insalubrité du lieu ou à

quelque autre cause, de robuste qu'il était, il fut réduit en un squelette en peu de mois. D. Andrea Gigli, curé au monastère de Chiaravalle, fut mandé à Rome. Il jouissait alors d'une excellente santé ; mais, au bout de quelque temps, elle devint étrangement altérée ; et, après avoir dépéri par degrés pendant deux mois, il fut un matin trouvé mort dans son lit. Nous étions au même collége, et je fus témoin oculaire de ce fait. D. Eugenio Ghioni resta à Rome ; mais, quatre mois plus tard, il descendit dans la tombe, à l'âge de trente-un ans. D. Mariano Gabrielli, encore dans la fleur de l'âge, se vit dépérir de la même manière pendant six mois, et ensuite, comme D. Eugenio, il mourut de ce que l'on appelait consomption. L'abbé Bucciarelli, d'une taille herculéenne, alla dormir dans la poussière avec ses pères, après une maladie de trois jours. L'abbé Berti fut, au bout de deux mois, attaqué d'une fièvre lente, et rendit l'âme après dix jours de maladie. A l'expiration de trente-quatre jours, D. A. Baldini fut atteint de spasmes violents et d'inflammation, et alla rejoindre dans le ciel les victimes qui l'avaient précédé. Les six autres, à la faveur d'une intervention spéciale de la Providence, échappèrent à la mort; mais *tous* eurent à soutenir, durant plusieurs mois, une lutte dangereuse avec ce dernier ennemi. D. Alberico et moi, nous demeurions seuls à l'abri de *cet agent mystérieux;* mais nous nous attendions chaque jour à partager le même sort.

TROISIÈME ANNÉE.

Au récit de tant de morts tragiques, œuvres de l'iniquité, je dois ajouter celui de la triste fin de D. Pacifico Bartocci, maître des novices. Elle eut lieu au commencement de cette année. Comme il traversait une grande cour située dans l'intérieur du monastère, une pierre lancée par une main inconnue le frappa à la tempe gauche et l'étendit par terre. Il expira dix jours après, sans avoir proféré un seul mot depuis le moment de l'accident. Cet homme avait été le principal moteur de toutes les machinations employées pour m'attirer dans le piége, et sa mort fut un événement qui ne contribua pas peu à l'allégement de mes souffrances. Je n'avais plus un cerbère enchaîné à mon côté, me menaçant sans cesse de ses dents meurtrières.

D. P. Bartocci fut remplacé dans ses fonctions par le prieur D. Candido Laurenzi, appartenant à une famille noble de Pérouse; il avait le cœur bon, l'hu-

meur enjouée. Il me témoignait beaucoup d'intérêt, m'encourageait quand j'étais abattu, et me consolait dans mes afflictions; parfois je surprenais une larme dans ses yeux quand je lui parlais de ma répugnance pour un genre de vie auquel Dieu ne m'avait point appelé. Mais bien que ma condition fût améliorée, aucun moyen de m'échapper ne se présentait encore.

Don Alberico Amatori, qui entretenait avec le maître des relations intimes, continuait à venir quelquefois au monastère de San Bernardo, mais il ne lui était plus permis, comme auparavant, de me parler en toute liberté. Un jour il trouva, par hasard, dans l'appartement du maître, un de mes jeunes camarades auquel il donna un Nouveau-Testament en langue latine, imprimé à Paris. Ce livre était d'un très-petit format et relié avec élégance. Je le voyais constamment dans les mains de ce bon jeune homme; souvent je le priais de me le prêter pour le lire ; il me le donnait toujours volontiers, mais ne tardait pas à me le redemander, comme s'il lui eût été impossible de vivre sans ce précieux volume; il le gardait alors à vue avec autant de sollicitude que le malheureux veille sur une pièce d'argent, la seule qui lui reste pour nourrir sa famille. La haute estime que j'eus pour la Bible, dès les premiers jours où je fis la connaissance de D. Alberico, son influence toujours croissante sur mon jeune ami, et la paix que répandait dans mon âme le petit nombre de

pages que j'eus occasion de lire, contribuèrent à faire naître en moi un vif désir de posséder ce livre; j'écrivis donc à D. Alberico pour le prier de m'en procurer un exemplaire. Cet excellent ami ne se contenta pas de me fournir une Bible; il y joignit d'autres livres utiles, entre autres les commentaires des saints Pères, traduits du français. La difficulté consistait à les introduire dans le monastère sans être aperçu. Il réussit enfin à s'assurer l'aide de mon domestique, qui, un soir, pendant que nous étions à souper, porta secrètement les livres dans ma chambre et les cacha sous mon lit. Je dormais quand il y revint pour m'instruire de ce qu'il avait fait, et me remettre un billet de la part de mon ami; sautant aussitôt hors du lit, je m'empressai de déposer ce dangereux article de contrebande entre le matelas et le bois de lit. Cette précaution me garantit de la crainte de le voir découvert; car personne, hormis mon domestique, ne touchait à mon lit; quant à lui, il était doublement obligé à un secret inviolable.

Dans mes heures de loisir je m'enfermais dans ma chambre, et lisais avec avidité le livre si ardemment désiré, le livre où se trouvait la lumière qui devait chasser les nuages de mon intelligence et me révéler les attributs de Dieu. Je goûtais, en le lisant, une satisfaction que jamais je n'avais sentie auparavant; bien différentes des impressions que me laissaient habituellement les livres souvent relus, celles que pro-

duisait la fréquente lecture de la parole de Dieu étaient toujours nouvelles. Plus je me désaltérais à cette source, plus le désir d'y appliquer mes lèvres augmentait en moi. Souvent il arrivait qu'au moment où j'étais livré à l'étude de ce volume sacré, quelqu'un venait frapper à ma porte ; cacher la Bible sous un meuble, prendre la vie de quelque saint et ouvrir la porte avec sang-froid, c'était l'affaire d'un instant.

Que personne ne vienne m'accuser ici de vouloir affermir certaines préventions, ou même accréditer des torts qui n'existent pas ! Le Pape, il est vrai, n'est pas allé jusqu'à interdire la lecture des Saintes-Ecritures ; il est trop bon politique pour adopter une mesure capable de réveiller l'apathie de la multitude, et il se contente de surveiller avec des yeux d'argus la lecture de ce précieux livre. Si, aujourd'hui, la Bible n'est point prohibée comme au temps du Concile de Tolosa tenu en 1229, on cherche à en limiter l'usage aux seuls initiés, et, pour tous ceux qui ne sont point versés dans la langue latine, elle est un livre scellé. La prévention où j'étais placé dans l'esprit des moines, d'avoir souscrit au projet d'Amatori, considéré par eux comme une dangereuse hérésie, eût seule suffi pour m'attirer, par la simple lecture de la Bible, les aveugles accusations d'un scandale inouï. Ce n'était donc pas sans raison que je tâchais de me soustraire à tous les regards, dans les heures que j'employais à cette étude.

Je puisais de grands avantages et beaucoup de lumière dans mon examen des évangiles; j'avais cru que la *confession* était prescrite dans la Bible comme un sacrement, et je recherchais avec avidité quelque document justificatif de cette cérémonie ; je me mis à feuilleter, à lire et à relire ; mais sans succès. Je croyais à la doctrine de la transsubstantiation. Quel étonnement fut le mien lorsque je lus et pesai les paroles dont s'est servi le Rédempteur à l'institution du sacrement de l'Eucharistie : « *Hoc quotiescumque feceritis, in meam memoriam facietis.* » « Faites ceci, toutes les fois que vous le ferez, en mémoire de moi. » Si Jésus-Christ avait dit ce que l'église romaine voudrait lui faire dire, savoir : « Ceci est mon vrai corps, ceci est mon vrai sang, dans ce sacrement je suis réellement présent sous les formes du pain et du vin, » comment aurait-il pu dire, souvenez-vous de moi? Les apôtres auraient pu reprocher à leur maître l'inutilité de cette injonction. Quel homme, dont l'ami lui dirait : « Quand je suis présent souvenez-vous de moi,» ne serait pas frappé de l'absurdité de cette recommandation? Les 54[e], 55[e], 56[e], 57[e] versets du sixième chapitre de saint Jean, étaient toutefois des textes propres à m'ébranler : « A moins que vous ne mangiez la chair du Fils de l'homme, et que vous ne buviez son sang, vous n'avez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle... Car ma chair est un vrai aliment, et mon sang, un vrai breu-

vage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. » Mais Jésus-Christ ne nous apprend-il pas lui-même dans les expressions suivantes comment il faut entendre ces paroles mystérieuses? quand il dit . « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite point. C'est dans les paroles que je vous dis que se trouvent l'esprit et la vie. » Je concluai de là que le Christ, en parlant de sa chair et de son sang, en parle dans un sens tout à fait spirituel. Si le Christ parlait de son très-saint corps, de son très-précieux sang, de son âme et de sa personne divine comme réellement présents dans le saint mystère, aurait-il pu dire « la chair ne profite point? » Peut-être s'exprimait-il au figuré, dans le style oriental mis à la portée des hommes simples qui l'écoutaient. Ceux qui l'entendirent comprenaient-ils ces mots dans un sens réel et matériel? Peut-être oui; ils pouvaient les comprendre dans l'acception que leur donne l'église romaine; mais en ce cas même il y a cette différence : que les personnes à qui ils s'adressaient, les comprenaient dans leur signification simple et sans aucun rapport à l'Eucharistie; tandis que les catholiques romains fondent, sur ces mots, le sophisme de la présence corporelle dans le sacrement. Ces réflexions sur les textes, et d'autres semblables, ébranlèrent mes convictions, et, dans le sacrement de l'Eucharistie, comme dans le baptême, je ne vis autre chose que le signe visible de la grâce interne

et spirituelle. Guidé par l'Esprit de Dieu, je fis un examen sévère d'autres points, tels que le Purgatoire et l'Indulgence, et dans cette dernière marchandise encore je reconnus l'empreinte de l'homme.

Me voilà donc partisan des croyances protestantes; la haine que les Jésuites m'avaient inspirée contre les vrais chrétiens, se changea subitement en un objet d'affection. Celui qui avait ouvert mon cœur à la charité m'avait aussi défendu, dans le livre radieux du salut, de haïr ces êtres aveuglés, assis à l'ombre de la mort. Je ne les haïssais point, j'en avais pitié; mais, comme la suite le fera voir, j'avais encouru leur soupçon, et les conséquences en furent terribles pour moi.

Vers le milieu de cette année, un soir après le souper, il me prit des spasmes d'estomac violents. Une chaleur brûlante dans la poitrine et dans la gorge, augmentant avec rapidité, me fit soupçonner la cause de cette maladie soudaine. Bientôt mon teint devint livide et ma bouche écumante. Me voyant entouré des moines âgés qui étaient accourus à mes cris, je me tournai vers eux en m'écriant :

— Vous voilà vengés ! la mort va finir mes misères ; mais vous vous êtes, à mes yeux, montrés moins cruels en me traitant de la sorte, que vous ne l'avez été en me sacrifiant par supercherie. »

Aucun des remèdes administrés ne me procura le moindre soulagement. Tous mes jeunes camarades,

les novices, furent attendris jusqu'aux larmes à la vue de mes souffrances. « Ma mère ! ma mère ! m'écriai-je, que je la voie une fois encore avant de mourir ! et mon père, mes frères, mes sœurs, que je les embrasse tous ! » Les novices qui m'entouraient tâchaient, par tous les moyens en leur pouvoir, de me calmer et de me consoler. Voyant le paroxisme redoubler, ils devinrent alarmés pour ma raison, et dans la crainte qu'un accès de désespoir ne me fît attenter à ma vie, ils firent disparaître de ma chambre tous les objets dont je pouvais faire usage dans ce dessein. Mais, hélas ! d'autres tourments m'attendaient. Le maître demanda si je voulais me confesser, et insista pour que je le fisse comme un devoir indispensable à remplir. Je répondis que mes fautes étaient connues de Dieu, et qu'à lui seul je confessais mon néant, mes péchés, et non pas à l'homme. A l'instant j'entendis un murmure d'horreur; les uns criaient au blasphème, les autres à l'hérésie ; d'autres disaient :

— Le pauvre jeune homme ! ses souffrances l'ont privé de l'usage de la raison !

Le supérieur s'empressa de déclarer qu'une légion de démons s'étaient emparés de moi. Il n'eut pas plus tôt fait cette déclaration, que les plus superstitieux coururent à l'église, et revinrent chargés de marchandises romaines, telles que le bénitier, l'*Agnus Dei*, le chapelet bénit *in articulo mortis*, des images et des reliques. On m'aspergea de tous côtés ;

les uns me présentaient les images, les autres me plaçaient les reliques sur le front, et le supérieur m'*exorcisait.* Plus ils faisaient d'efforts à lutter contre le mauvais esprit, plus sa présence leur paraissait évidente.

De toutes les reliques qui me furent présentées, celle de saint Pierre de Vérone, le martyr, leur inspirait le plus de confiance. Bien que je n'eusse pas entièrement rejeté l'adoration des saints, j'avais une aversion toute particulière pour celui-là. Ce saint, le plus beau fruit de l'arbre dominicain, avait été inquisiteur. Après avoir mis à feu et à sang toute une province, sous prétexte de montrer le chemin du ciel à la clarté des bûchers, il tomba victime de la juste vengeance d'un peuple persécuté. Comment, moi qui ne m'étais jamais senti pour lui la moindre sympathie; comment, alors que j'avais étudié l'Evangile, pouvais-je croire qu'un pape eût la puissance de faire entrer dans le ciel un homicide, quand saint Paul, au nom de Dieu, nous déclare que « les meurtriers n'hériteront point du royaume des cieux ! » Le Pape prétend trouver l'origine de son pouvoir dans le *sana totum quodcumque ligaveris.* Imaginez-vous, chers lecteurs, quels durent être mes sentiments à l'aspect des ossements de ce bigot sanguinaire, que l'on me présentait comme des choses célestes. Je repoussai de toute ma force la main du supérieur qui tenait la relique. Il insista pour me la faire baiser, voyant en elle le moyen le

plus efficace pour chasser le démon de blasphème qu'il disait apercevoir sur mes lèvres, puisque le saint avait travaillé avec tant de zèle à l'extermination de l'hérésie.

Sur ces entrefaites arriva un médecin. Comme je parus frappé de la nouveauté de sa figure, ils me dirent que, dans ce cas d'urgence, ils avaient appelé *un docteur du voisinage*. Il me donna une potion qu'il avait apportée, et je l'avalai. Quelques minutes après, loin d'être soulagées, mes souffrances devinrent plus insupportables, et je sentis augmenter la chaleur de ma gorge. Alors je les priai de faire venir le médecin ordinaire, que je savais m'être dévoué. Le docteur Riccardi se présente. Il s'informe de la nature du mal, prend de dessus la table la fiole qui avait contenu le médicament, et en examine les gouttes restantes; il frémit en laissant échapper un *Ah!* mystérieux et significatif, et jette le vase par la fenêtre. Aussitôt il prépare une autre potion, que je bois en sa présence, et me laisse seul. Dès qu'il fut parti, un violent mal de cœur me procura le soulagement désiré. Il revint trois heures après, et me fit mettre dans un bain chaud, puis dans un lit bassiné. Il s'ensuivit une transpiration qui acheva l'heureux changement déjà commencé par la potion, et, contre l'attente de mes persécuteurs, j'échappai à la mort.

Depuis ce temps, comme pour effacer toutes les traces de leur haine contre moi, et anéantir en quel-

que sorte le souvenir de leurs vaines tentatives sur mes jours, les moines affectèrent à mon égard des sentiments plus humains et plus affectueux. Ils m'accordèrent la faveur de faire de temps en temps une promenade, accompagné d'un maître espagnol. Passant un jour dans la Via Gregoriana, je vis, au-dessus de l'entrée d'une maison, des armoiries que je reconnus être celles de l'ambassadeur de Hanovre. Elles rallumèrent en moi le vif désir, éprouvé déjà plus d'une fois, de lier conversation avec un homme nourri des principes salutaires du christianisme, capable de partager mes sentiments, et de verser, par ses discours, la consolation dans mon âme. Tout à coup je déclarai à mon compagnon l'intention d'avoir une entrevue avec l'ambassadeur. On lui avait sévèrement recommandé de ne me laisser parler à personne; mais mes sollicitations furent si pressantes, qu'il finit par céder. Le motif qui détermina cet Espagnol à ne pas être si rigoureux observateur de son mandat, sera aisément compris de ceux qui se rappellent qu'à l'époque où les moines furent expulsés de l'Espagne par le bienfaisant orage qui en purgea le pays, ils furent accueillis dans les monastères de notre ordre avec tous les égards de l'hospitalité. Ils tâchaient, en conséquence, de se montrer reconnaissants de la faveur qu'on leur avait accordée, et cela surtout envers les jeunes gens, dans l'espoir, sans doute, de s'assurer leur appui à l'époque où la vieille race aurait fait place à la nouvelle.

Je me présentai devant l'ambassadeur, laissant l'Espagnol dans l'antichambre. Comme je me trouvai seul avec lui, je commençai par lui exposer le motif de ma visite, et lui fis une révélation complète du changement qui s'était opéré dans mes idées religieuses. Il en témoigna une extrême surprise, et, m'embrassant avec une effusion de cœur toute chrétienne, il me parla dans le véritable esprit de la religion. Mon objet, dans cette entrevue, n'était pas de chercher de l'assistance pour me soustraire aux griffes de la tyrannie religieuse et politique, sous laquelle gémit l'Italie : je n'ignorais pas que le caractère dont l'ambassadeur était revêtu, le mettait dans l'impossibilité de me secourir. Je n'étais mu que par le désir de confier mon secret à une âme qui sût comprendre la mienne; et si je raconte cette circonstance, c'est seulement afin que l'ambassadeur de Hanovre puisse être invoqué comme un témoin irrécusable, et attester que je me suis déclaré partisan de la foi des protestants quatre ans avant mon arrivée parmi eux. Je le conjure de confirmer par son témoignage cette vérité solennelle, pour glorifier Dieu, l'unique auteur de ma conversion.

Le Général m'avait refusé formellement la permission de retourner chez mes parents; mais puisque, par l'entremise d'un domestique, j'avais un moyen sûr d'envoyer à ma famille des lettres autographes et d'en recevoir, ce refus me causait moins de peine. Je pouvais écrire ce que je voulais, et les moines, avec

leurs yeux de lynx, ne contrôlaient plus les mouvements de mon cœur. Je racontai à ma mère, dans un langage circonspect, leur barbare tentative de m'empoisonner. Je lui dépeignis les horribles souffrances que j'avais endurées, en lui exprimant la crainte de les voir renouveler leur attentat pour se débarrasser de ma personne. En réponse, elle m'exhorta à la patience, et réitéra sa promesse de faire, à la fin de l'année, toutes les démarches nécessaires pour obtenir ma sortie.

Encouragé par cette perspective de liberté, je supportai avec patience les austérités du cloître, et mon visage prit un air de sérénité qui fit croire aux moines que j'avais l'esprit calme, et que j'allais enfin me trouver content de ma situation présente; ils m'engagèrent donc à me préparer à la prêtrise. Je ne fis aucune difficulté de recevoir les quatre ordres inférieurs, pour deux raisons : pour la première, un refus n'eût servi qu'à exaspérer mes persécuteurs, à ranimer leur animosité, et à me faire subir de nouvelles vexations, dans un moment où, au contraire, ils avaient des dispositions pacifiques; pour la seconde, ces quatre ordres mineurs ne liaient en aucune manière, et n'imposaient aucune restriction à ma volonté.

Quoique je fusse pleinement persuadé que l'autorisation de prêcher me fût conférée par une église dans l'erreur, j'en usai avec un certain degré de satisfaction, dès que j'eus reçu les ordres. Je fus

chargé d'expliquer tous les dimanches le catéchisme à la jeunesse de la paroisse. Mes sermons, néanmoins, étaient toujours soumis à la censure de deux maîtres, qui me les rendaient après avoir supprimé d'un trait de plume des passages entiers, et les avoir annotés de la manière suivante : Proposition hérétique,—proposition condamnée,—proposition téméraire ; le tout renforcé de citations, soit du concile A, soit du concile B ; du pape H, ou du pape X... Plût à Dieu qu'ils eussent de temps à autre cité la Bible !

L'année s'avançait rapidement vers sa fin. L'espoir de quitter le collége était un baume à toutes mes blessures. La lumière de l'avenir se reflétait avec éclat sur le présent, et perçait, en quelque sorte, les ténèbres du passé. Dans la douce préoccupation de ma liberté future, je me surprenais à bâtir des châteaux en Espagne. Mes rêves étaient brillants, et mes jours plus heureux. L'air que je respirais semblait me dire tout bas : « Je suis libre, et toi aussi, tu seras libre avant qu'il soit longtemps. »

QUATRIÈME ANNÉE.

Il arrive parfois que le voyageur perdu dans l'obscurité de la nuit découvre dans le lointain une brillante lumière, vers laquelle il dirige ses pas, espérant trouver une habitation humaine ; malgré ses efforts, la lumière lui échappe toujours, et à la fin, il s'aperçoit avec douleur qu'il a été égaré par un feu follet. C'est ce qui m'arriva. La perspective de rentrer dans le sein de ma famille avait été l'étoile brillante qui me servait de guide et ranimait mon courage défaillant ; maintenant, hélas! semblable au voyageur errant dans les ténèbres, je découvris que j'avais été le jouet d'un fantôme. Après m'avoir permis de passer la première année de mon incarcération dans des occupations futiles, parce qu'ils s'étaient flattés qu'en dorant ma chaîne, ils m'y retiendraient plus aisément, mes tyrans se disposaient à m'annoncer qu'à l'expiration des trois années pour lesquelles j'étais entré au collége, le com-

plément de mes études en exigeait une quatrième. Mais, à dire vrai, il se présentait à mon élargissement un obstacle bien plus grand que l'achèvement de mes études.

Il régnait, à mon sujet, une grande confusion dans ma famille. Ma mère avait puissamment plaidé ma cause, et mon père était disposé, pour se rendre à son désir, à avoir recours à la sainte Convocation des évêques et des réguliers, dans le but d'obtenir la dispense de mes vœux. Mais mon frère le prêtre, qui avait adopté, en prenant l'habit, tous les principes de son Ordre, opposait sa volonté aux généreux désirs de toute la famille. Souvent il venait au collége pour me gourmander, avec des paroles que je ne comprenais point, telles que : « l'honneur de la famille, » le « qu'en dira-t-on, » la « considération de l'Ordre. » — A tout cela je répondais en faisant appel à la conscience, à la justice, à Dieu. Il venait et s'en retournait chaque fois plus résolu dans son opposition, tandis que moi je prenais congé de lui, toujours plus décidé à poursuivre mon dessein.

Cependant ma vigoureuse résistance n'avança guère le succès de ma cause, ma famille n'osant faire un pas contrairement à la volonté des ministres de la sainte Eglise, et je ne doute pas que les Jésuites n'aient joué un rôle actif dans cette occasion. Enfin, ma mère, cédant à l'impulsion des lettres pressantes que je continuais à lui faire parvenir, m'écrivit une lettre particulière, où elle me donna le conseil d'a-

dresser au Pape un mémoire contenant le détail de toute cette affaire.

La nuit suivante fut entièrement consacrée à la rédaction de ce mémoire. Etranger aux subtilités de la théologie romaine, après avoir décrit les circonstances de ma malheureuse situation, je fis, avec les plus grands soins, un enchaînement de toutes les raisons que je me rappelais avoir lues dans les règles et les statuts, et dans tous les livres qui m'étaient tombés sous la main. On y lit : Que le vœu doit être spontané ; que l'on doit donner au candidat une instruction raisonnable, pour éviter toute méprise sur la nature du vœu ; que la règle de saint Benoît prescrit d'expliquer au candidat les règles et les constitutions de l'Ordre trois fois dans le cours d'une année ; de lui en donner une copie dans sa chambre, afin qu'il puisse méditer à loisir sur le choix qu'il va faire, et en peser les conséquences. Je lui exposai qu'au lieu d'observer ces règles salutaires, les moines avaient extorqué mon consentement à ce vœu, en me faisant perfidement accroire que le pas où j'allais m'engager, d'après leurs conseils, était une simple formalité qui ne m'obligeait à rien ; qu'à l'égard des règles, elles m'avaient toujours été refusées, quoique je les eusse demandées à plusieurs reprises, dès mon premier entretien avec le Général, et que l'occasion de les lire s'était présentée à moi au moment seulement où D. Alberico Amatori me les avait données en secret, un an après

mon engagement involontaire. Je terminai ce mémoire par une protestation énergique contre les moines, et l'envoyai à ma mère. Elle le fit remettre, à l'insu de ma famille, à la sainte Convocation qui alors était assemblée.

Le secrétaire, monsignor Bizzari, en fit tout haut la lecture. Les cardinaux parurent étonnés des faits extraordinaires dont il rendait compte. Aussitôt ils appelèrent le procureur-général, D. Girolomo Bottini, et lui enjoignirent de me laisser la liberté de venir, devant eux, soutenir mes protestations contre les moines cisterciens.

Ces mesures furent bientôt connues à Rome, et devinrent un sujet général de conversation. Les maîtres mirent de la véhémence dans leurs invectives; mais, toutefois, prenant conseil de la perfidie dont leur âme était saturée, ils se montrèrent à mon égard doux comme des agneaux, et m'accordèrent une plus grande liberté. Après cet appel public, c'eût été une maladresse de la part de mes oppresseurs, que de surveiller mes démarches; car tout le monde eût pensé qu'en me gardant à vue avec rigueur, ils étaient mus par la crainte que je n'exposasse de nouveau leurs méchancetés.

Cependant les prêtres et les moines du dehors m'encourageaient en secret à poursuivre avec vigueur le procès commencé. Les ordres religieux que l'église de Rome a pris soin de multiplier sous sa bannière, regardaient les cisterciens comme les janissaires de

l'Eglise ; il régnait entre eux une jalousie de pouvoir qui les mettait toujours aux prises les uns avec les autres ; ils étaient d'accord sur un point seulement : celui d'oublier leurs animosités particulières pour agir à l'unisson contre le clergé séculier.

Quelque nombreuses que soient ses divisions, Rome se vante de l'unité dont elle se fait le centre ; comme s'il suffisait d'une unité spéculative! comme si la charité n'était pas indispensable pour former l'unité de ce corps dont parle saint Paul, dans sa deuxième épître aux Romains : « C'est ainsi que nous, qui sommes nombreux, ne formons qu'un corps en Christ, et sommes membres les uns des autres. » Les causes des divisions entre les confréries, entre celles-ci et les prêtres présentent, dans l'église du Pape, une physionomie étrangement mondaine; il faut en rechercher la source dans l'orgueil, l'avarice, le désir de dominer. L'unité de la foi romaine a pour centre un homme, et les moyens d'union entre les parties proviennent aussi de ce que l'homme a de plus déplorable, je veux dire la force brutale, les chaînes, les persécutions. La véritable unité n'est-elle pas dans l'église évangélique, que Rome accuse d'hérésie? Son centre commun est la Bible, et la Bible est la parole de Dieu; les diverses interprétations de ce livre, personne ne les donne comme infaillibles : elles sont toutes subordonnées à l'esprit que Dieu donne à sa parole. Le fil qui unit les diverses parties

du corps évangélique, c'est la sainte liberté dans le Seigneur. Il suit de là que les divisions apparentes ne détruisent point l'unité d'amour et de charité, les individualités de chaque communauté étant dirigées par le même Esprit du Seigneur. Cette digression est peut-être déplacée ; mais comme l'unité est le Palladium dont se vante l'église romaine, il est bon de faire remarquer combien grande est la faiblesse de son cheval de bataille, de son invulnérable Achille.

Mon frère continuait de me fatiguer de ses importunités, dans le but de me faire abandonner ma contestation avec un Ordre si vénérable, alléguant pour motif l'énorme scandale auquel elle donnerait lieu. Quant au scandale, je lui répondis qu'il retomberait sur les moines, et non sur moi ; que, d'ailleurs, il n'était pas juste que l'opprimé consentît à se laisser immoler sans résistance, pour épargner à l'oppresseur la perte d'une considération mal acquise. Pour dernière ressource, voyant que ni les prières ni les menaces n'étaient capables de me détourner de ma résolution, il m'envoya, en entrevue particulière, des personnes qui, dans Rome, jouissaient de la plus grande réputation de savoir et de sainteté : D. Biagio Valentini, il Canonico del Bufolo, le père Finetti, avec d'autres de différents ordres, et enfin le célèbre abbé Pallotta ; mais leurs efforts furent impuissants pour faire prendre le change à mes opinions.

Ma chambre offrait l'aspect d'une étude d'avoué; ma table était couverte de plaidoyers, de pétitions, de certificats et de livres. J'étais occupé à écrire du matin au soir, excepté pendant les heures où je suivais les cours. Au commencement de cette lutte, il me semblait que « mes pieds trébuchaient sur les montagnes ténébreuses; » il m'était impossible d'en entrevoir le résultat.

Je résistais depuis six mois avec la ferme espérance que, favorable ou non, le tribunal prononcerait sous peu son jugement; mais, contre mon attente, il m'imposa silence et remit la cause à quatre mois. Durant cet intervalle, on me sollicita sans relâche, de toutes parts, de retirer ma plainte, et, pour rendre leurs instances plus pressantes, moines, maîtres et général, tous se couvrirent du masque d'une humanité à laquelle ils ne m'avaient point encore accoutumé, et me témoignèrent une affection toute fraternelle. Mais je ne savais que trop quels serpents se cachaient sous les fleurs.

Ce fut à cette époque que je fus présenté à la reine douairière de Sardaigne, Marie-Thérèse, qui visita deux fois notre monastère, ayant été instruite de ma déplorable histoire. Elle exprima la compassion que lui inspirait mon malheur; mais comme elle avait été élevée dans un palais royal de l'Italie, son cœur demeurait insensible aux gémissements des infortunés. Les plaintes semblent retentir agréablement aux oreilles des souverains de l'Italie; ils

les préfèrent aux louanges spontanées et sincères d'un peuple libre offertes à ceux qui le gouvernent. Si elle eût été vraiment émue de mon sort, elle n'eût pas manqué de moyens pour me protéger.

Survint la solennité de Pâques. On m'ordonna de me confesser, mais non pas à mon confesseur habituel, D. Candido Laurenzi, le seul qui eût encore montré quelque sympathie à mes peines. On me désigna un père Filippo della Consolazione, carme du couvent della Vittoria. Je fus donc assujetti à la double vexation et de me confesser, et de le faire sous une odieuse restriction. A l'égard de la confession, que je considérais alors comme un simple acte d'humilité chrétienne, j'étais disposé à m'y soumettre, bien que je sentisse une certaine répugnance à obéir à un précepte émanant simplement de l'église romaine; mais quand, pour entendre ma confession, mes supérieurs eurent fait choix d'un homme, de préférence à un autre, tandis que les règles défendaient de nous imposer un pareil joug, je fus résolu de contester ce point avec vigueur.

Le père Filippo avait la réputation d'être habile à convertir les jeunes gens; mais ce n'était pas pour ce motif que je le fuyais : une centaine de pères Filippo n'auraient pu me convertir; car la grâce de Dieu, c'est la lumière; et la lumière ne peut être vaincue par les ténèbres. Je déclarai au Général que je ne me confesserais qu'au prieur; que la règle ne sanctionnait point un acte de tyrannie comme celui

qu'il prétendait m'imposer, et je conclus en lui disant :

— La règle est approuvée par le Pape, envers qui vous faites profession d'obéissance, et dont vous reconnaissez l'infaillibilité; et cette règle, vous la transgressez! Ne croyez-vous donc pas au Pape?

Ces paroles ne servirent qu'à empirer le mal, en rendant le Général plus résolu à atteindre son but. Je persistai dans mon refus jusqu'au mercredi des Cendres. Le lendemain fut fixé pour la communion, et l'emprisonnement devait être la conséquence de mon obstination, si elle se prolongeait.

— Eh bien! donc, lui dis-je, je vais à confesse; mais souvenez-vous que je suis libre de retenir ma langue.

Voilà comme mes ennemis me contraignirent à vider goutte à goutte une nouvelle coupe d'amertume. Le confesseur ne fut pas satisfait de son nouveau pénitent; mais j'espère avec humilité que, dans cette circonstance, mes prières et ma foi ne furent pas rejetées de Dieu.

Les quatre mois étaient passés, et je fus appelé à comparaître devant la Convocation, pour entendre ma condamnation. Il me serait impossible de décrire mon étonnement à la lecture de ces mots : « Pour entendre ma condamnation. » A l'heure fixée je me présentai à la Convocation, qui m'enjoignit de revenir le jour suivant, lorsque la décision sur ce cas serait publiquement annoncée. Le secrétaire, qui

d'abord ne s'était pas montré disposé à me faire connaître le résultat de la procédure, finit par se laisser émouvoir à la vue de l'agitation de mes sentiments, et me dit, en me prenant affectueusement la main :

— Les cardinaux s'accordent tous sur la justice de votre demande ; le Pape a confirmé leur décision par sa signature ; et quand la sentence aura été lue en public, et dûment enregistrée, vous serez libre de rentrer dans votre famille. Prenez courage, votre triomphe est complet, en dépit de tout ce que les moines ont allégué contre vous.

Encouragé par ces paroles amicales, j'ajoutai :

— Pardonnez mes instances; mais puis-je vous demander quelles sont les accusations portées à ma charge?

— A condition que vous n'en parlerez à personne, je vais vous le dire, quoique vous puissiez sans peine imaginer de quelle nature elles peuvent être. Vous êtes accusé d'hérésie, de turbulence à l'école, et d'une opposition constante aux principes salutaires de la religion; ils prétendent qu'il y a chez vous absence de tous sentiments de piété, surtout pendant que l'on chante les Psaumes dans le chœur; que vous répondez insolemment à vos supérieurs; enfin, ils protestent avoir été calomniés grossièrement, quand vous avez avancé qu'ils vous ont administré du poison.

— Mais j'ai présenté des preuves suffisantes de ce

fait, dans la personne de D. Riccardi, le médecin, et d'autres qui étaient présents.

— C'est vrai, et c'est pour ce motif que toutes leurs inculpations contre vous n'ont été d'aucun poids dans leur décision. Retournez à présent dans votre monastère, mais ne dites à personne ce qui s'est passé entre nous.

Je le remerciai, et pris congé de lui. A mon retour, mes jeunes camarades m'assiégèrent de questions; mais je me contentai de leur répondre :

— Demain vous saurez tout.

Ainsi que le secrétaire me l'avait annoncé, les cardinaux se réunirent le jour suivant, pour prononcer leur jugement. Rempli d'espoir, je courus à la Convocation; et là, le cœur palpitant, j'écoutais avec anxiété les paroles du greffier. Lorsqu'il lut la dernière clause de la sentence, à laquelle je n'étais point préparé, je fus pendant quelques minutes pétrifié d'étonnement. Or, voici la teneur de cette injuste décision. Elle proclamait : « Que ma profession monastique était nulle; que j'étais libre de déposer l'habit cisterien, et de m'en retourner vivre en toute liberté au sein de ma famille. Mais qu'il sache, disait-on encore, que *le mariage lui est interdit;* quoique séculier, il doit rester célibataire, comme les chevaliers de Malte. »

Voyez la sagesse et la justice du Pape! Mon engagement monastique était déclaré nul; on reconnaissait que je n'avais point fait de vœux ; on admet-

tait que j'avais été victime de l'oppression, qu'une réparation m'était due, et l'on continuait de m'opprimer, par le même système de persécution. Ce que je ne voulais point reconnaître pour un vœu, mes juges me l'imposèrent comme une loi ; ce qui fut déclaré nul au commencement de la sentence, fut confirmé à la fin de la même sentence.

Je m'indignai en entendant ce jugement inique signé par celui qui ose se dire le vicaire du Christ ; et, rappelant toute mon énergie, je m'écriai d'une voix ferme :

—Je proteste contre toute exception quelconque.

On me dit que je pouvais adresser ma protestation par écrit au cardinal Patrizi, président du tribunal.

Ce fut ainsi que mes espérances se dissipèrent tout à coup, et que ma position devint de plus en plus embarrassante. Si je voulais rentrer dans mes foyers, il me fallait accepter cette injuste sentence, et continuer d'être moine hors des murs du cloître ; si je m'y refusais, l'effet de la sentence demeurait suspendu, et je perdais le droit de quitter le collége.

Par la ligne de conduite que je suivis alors, je me privai d'un moyen facile d'échapper à toutes mes tribulations. Une fois revenu dans ma famille, j'aurais pu abandonner l'Italie et mettre au défi les lois impies du Pape. Mais dans la douce persuasion que je pourrais concilier ma liberté avec les liens de la patrie et de l'amitié, je ne pouvais m'habituer à l'idée de rompre ces liens solides for-

més par la nature entre l'homme et les êtres qui lui ont donné le jour, et qui ont soigné son enfance. Quelquefois, exaspéré par la rigueur de la persécution, je venais à penser à une contrée lointaine d'où les ombres ténébreuses avaient été chassées par le soleil de la liberté et les lumières de l'intelligence; à une société qui me recevrait comme un des siens, et me laisserait suivre sans contrainte les mouvements de ma conscience ; mais, ces moments passés, mille tendres souvenirs se réveillaient en moi, et faisaient disparaître les traces de cette pensée. Il est dur de quitter le pays où nous avons reçu le jour; d'ailleurs la fureur de la persécution à laquelle j'étais en butte s'étant relâchée considérablement à cette époque, l'idée de m'enfuir de l'Italie était repoussée de mon cœur à chaque nouvel assaut intérieur; les tendres émotions causées par l'affection des miens avaient pour moi un attrait irrésistible.

Si alors quelqu'un m'eût révélé les nouvelles persécutions qui devaient s'appesantir encore davantage sur ma tête; s'il m'eût annoncé que, pour dernière disgrâce, l'indignation de mes parents viendrait ajouter au poids de mes maux ; et si, à cette époque, j'avais eu l'intention de dire à l'Italie un éternel adieu, je n'aurais pas hésité un instant à me conformer à la sentence.

Mon cours de philosophie fut enfin terminé, et mes parents vinrent au collége, pour obtenir de mes supérieurs le consentement à mon retour dans la

maison paternelle; mais leurs bonnes intentions furent neutralisées par les incriminations des maîtres. La nature d'une longue conversation qu'ils eurent avec mes supérieurs avant que je fusse appelé à cette entrevue, fut aisée à deviner à la manière dont ils me reçurent. Je m'élance au devant de ma mère pour l'embrasser : elle évite mon approche en reculant de quelques pas et en cachant son visage baigné de larmes.... Surpris de cette étrange procédé, je m'écrie :

— Quoi donc, ma mère? Qu'ai-je fait? Ne suis-je plus digne de votre affection?

— Non, dit mon père, les larmes aux yeux, mais d'une voix ferme; non, vous ne méritez pas le nom de fils. Vous remplissez d'amertume nos dernières années; vous flétrissez la bonne éducation que vous avez reçue; vous étouffez les bons principes que nous avons instillés dans votre...

Ici je l'interrompis en lui disant :

— Au moins, mon père, veuillez me dire, je vous en supplie, en quoi j'ai manqué?

— Avez-vous l'effronterie de m'adresser une pareille question? Avez-vous perdu tout sentiment du remords? Vous maudissez Dieu, vous blasphémez le Christ...

Je n'eus pas la patience de l'écouter davantage : une si noire calomnie souleva mon indignation, et, cédant à la colère, je m'écriai :

— Les menteurs! les imposteurs! En sont-ils

venus à ce point de lâcheté! Cherchent-ils à briser les liens de la parenté? Veulent-ils me priver de l'affection de ma famille? Ne vous laissez point, mes chers parents, ne vous laissez point ainsi tromper! J'adore Dieu, j'adore le Christ; et c'est parce que je suis *chrétien* que je me suis attiré la haine de ces gens, qui n'ont d'autre dieu que leur ventre.

— Ne voyez-vous donc pas que vous vous condamnez vous-même? fut sa réponse. Dire du mal des ministres de Dieu est déjà une énorme impiété; c'est offenser le Tout-Puissant dans la prunelle de son œil. Ne proférez point de ces paroles sacriléges; ne souffrez point qu'elles sortent de votre bouche. Si vous étiez vraiment chrétien, il serait inconcevable que vos supérieurs fussent unanimes à vous déclarer impie; ils vous condamnent tous: tous affirment que vous ne montrez aucun signe de piété. Vous adorez le Christ, dites-vous, tandis que vous foulez aux pieds les lois de l'Eglise! Ignorez-vous qu'en la méprisant vous blasphémez le Christ?

Au milieu de mes vains efforts pour désabuser mes malheureux parents, je reconnus avec douleur la vérité d'un adage si répandu en Italie: «Un mensonge dans la bouche d'un suzerain vaut cent vérités dans celle d'un vassal.» Ce proverbe est comme le sommaire de l'état politique et moral de ma malheureuse patrie, où l'idée du pouvoir est basée non sur la justice et la vérité, mais sur la force brutale. Mes parents partirent le cœur gonflé de chagrin et

de ressentiment, et moi je rentrai dans ma chambre, accablé de douleur et désolé de me voir ainsi abandonné. Je sentis alors combien la prière est consolante, combien est inappréciable le privilége de pouvoir s'adresser à Dieu en lui disant : « Notre Père qui es dans les cieux. »

Dans tous les colléges séculiers et réguliers, il est d'usage que les élèves soutiennent, à la fin de leur cours de philosophie, une thèse en public. Ceux qui passent pour avoir été les plus assidus et avoir fait les plus grands progrès sont admis à l'épreuve. Six jeunes gens furent choisis, et les maîtres me comprirent dans ce nombre, dans l'espoir peut-être que les honneurs accordés en pareilles occasions flatteraient ma vanité, et me détourneraient de mon dessein de quitter le monastère. Mais cette résolution avait pris dans mon cœur de trop profondes racines pour qu'elle pût être détruite par les artifices des moines.

Peu de jours après ma thèse, dont le sujet était la spiritualité de l'âme, ils apportèrent dans ma chambre une quantité de livres dont les titres m'annonçaient leur intention de me faire commencer l'étude de la théologie. Je dis au maître : « Vous savez que je suis sur le point de quitter le collége ; pourquoi m'avez-vous acheté ces livres? » Il me fit entendre, mais avec infiniment de bonne humeur, que cette sortie prochaine ne me dispensait pas de me conformer aux habitudes du collége, aussi longtemps

que j'y resterais, et que ce ne serait pas avant de l'avoir quitté que je pourrais me livrer aux études de mon choix. Je pris donc ces volumes et les plaçai dans ma bibliothèque.

Cependant la Convention générale s'ouvrit au monastère de Santa Croce in Gerusalemme. C'est une assemblée de tous les supérieurs des divers monastères de l'Ordre, convoquée tous les cinq ans, à l'effet d'établir les règlements jugés nécessaires au bien-être de la communauté entière, et de confirmer les dispositions ordonnées pour les différentes parties du service. Cette coterie, — c'est ainsi qu'on peut l'appeler, si l'on considère les nombreuses intrigues et les contre-finesses qui président à ses délibérations et les nombreuses injustices de son administration, — cette coterie dure une semaine.

Les accusations de despotisme qui, de toutes parts, viennent assaillir les supérieurs, sont jugées par les supérieurs eux-mêmes, et comme il n'y en a pas un seul parmi eux qui en soit exempt, aucun n'ose jeter la première pierre. La vengeance enfante leurs ordonnances.

Un ordre émané du Pape confirma cette année-là D. Nivardo Tassini dans la dignité de supérieur-général, quoique le règlement prescrivît son élection par les moines. Sa Sainteté n'ignorait pas la difficulté de trouver un homme plus apte à cette fonction que D. Nivardo Tassini ; car celui-ci avait donné une preuve suffisante de

l'esprit qui l'animait, — l'esprit de violence et d'oppression.

Parmi les nombreux actes de cruauté et d'injustice qui furent l'œuvre de la Convention, je n'en citerai qu'un seul, parce qu'il se trouve lié aux faits que j'ai signalés ici ; je veux dire celui dont Alberico Amatori fut victime. Sur les quinze auxquels les moines avaient fait administrer l'eau de Tofania, il avait été seul épargné, et c'était pour lui un grand sujet de surprise que de se voir exempt de la persécution, lui qui avait été l'auteur d'une réforme étouffée si violemment à sa naissance. Ces moines astucieux avaient pourtant réservé à cet homme une persécution qu'ils savaient bien lui devoir être plus rigoureuse, lorsqu'elle serait revêtue des formes légales. Il fut destitué de son emploi de bibliothécaire, fonction remplie avec un plaisir infini par un homme qui, dans la culture des sciences, puisait un soulagement aux regrets et aux ennuis que lui présentait sa vie au milieu d'une communauté si relâchée dans l'observance de la règle primitive. Le scepticisme dans lequel il était tombé, suivant l'expression des moines, rendait cette mesure nécessaire. De plus, il lui fut enjoint de quitter Rome dans l'intervalle de quinze jours, pour se rendre au monastère de Chiaravalle, sur la frontière. Un pareil ordre équivalait à une sentence de mort ; car l'air malfaisant de cette localité suffisait pour produire sur sa frêle complexion un effet aussi funeste que le

poison. Enfin, on exigea qu'il rétractât les prétendues erreurs qu'il avait cherché à répandre parmi les moines. Amatori n'était pas homme à agir, par crainte des souffrances, contre les lumières de sa raison et les impulsions de son cœur; il soumit sa tête au joug de la sentence et partit pour le lieu de son exil, toujours inébranlable sur le chapitre de la conscience.

Cher ami, reçois ici, comme de ma bouche, le tribut de ma reconnaissance; tu m'as ouvert le sentier de la verité, en mettant sous mes yeux le livre où Dieu la révèle. Si jamais ce petit volume tombe entre tes mains, ainsi que je le désire, il ne s'échappera de tes lèvres aucune expression acerbe venant se joindre aux malédictions que vomiront sur moi mes persécuteurs. Tu peux blâmer, mais tu ne condamnes pas. Ils nous ont opprimés l'un et l'autre.

CINQUIÈME ANNÉE.

A la clôture de la Convention générale, les décisions sanctionnées par elle eurent immédiatement leur effet, et chacun se disposa à cinq années de souffrance ou de jouissance, selon qu'il avait été destiné à être victime ou tyran.

Le général Tassini échangea sa résidence du monastère de San Bernardo alle Terme, contre celle du couvent de Santa Croce in Gerusalemme, plus commode et plus magnifique, et prit ses mesures pour emmener avec lui tous les jeunes moines, les plus âgés devant fixer leur retraite dans le cloître de San Bernardo. Je m'attendais naturellement à être compris dans le nombre des jeunes moines; comment pouvais-je le supposer autrement? Mais pendant que mes camarades se préparaient à leur changement de demeure, je fus mandé devant le Général, qui, en présence des moines D. Florenzio Garcia et D. Gioachino Aleù, me parla ainsi :

—Dites-moi, aimeriez-vous à partir avec les jeunes gens pour Santa Croce in Gerusalcmme, ou préférez–vous rester ici ?

— Bien assurément je préfèrerais accompagner mes camarades. J'espère que vous me rangez dans la catégorie des jeunes gens ?

— Cela ne dépend que de vous ; si vous montrez de la docilité, qualité indispensable à la jeunesse, vous viendrez avec nous; si, au contraire, vous faites preuve d'obstination, vice commun aux vieilles gens, vous resterez avec eux.

— Que faut-il pour cela ? expliquez-vous, je vous prie.

— Cette explication, la voici en peu de mots : signez ce papier et vous viendrez avec nous ; refusez, et vous resterez ici, me dit-il, en dépliant une feuille de papier écrite.

— Puis-je vous demander ce qu'il faut que je signe sur ce papier ?

— Rien que ce qu'il est de votre devoir de signer, je veux dire la rétractation de la démarche que vous avez entreprise dans un accès de frénésie ; celle du scandale auquel vous avez donné lieu, et de l'appel fait en pure perte à la sainte Convocation des évêques et des réguliers. En un mot, c'est un acte par lequel vous vous déclarez être content de la sainte profession que vous avez volontairement choisie ?

A ces mots je tressaillis d'effroi, et m'écriai avec

l'accent de l'indignation : « Jamais, non, jamais je ne signerai mon nom sur ce papier! »

— A merveille, reprit-il avec cet horrible ricanement qui sied si bien aux lèvres et à la physionomie des tyrans, à merveille, vous vous montrez entêté comme un vieillard; en conséquence vous ferez compagnie avec les vieux.

Je ne comprenais pas en ce moment toute la méchanceté de ce nouveau système de torture; et il est impossible de s'en faire une idée juste, si l'on ne réfléchit pas mûrement sur les natures différentes du jeune âge et de la vieillesse.

Sans me livrer à des réflexions qui se présentent à tout esprit observateur, je vais toutefois donner un aperçu fidèle des tourments qui s'apprêtaient pour moi. Outre les contrariétés naturellement existantes entre les deux extrêmes de la vie, d'autres raisons particulières rendaient ma position singulièrement fâcheuse. Mon dégoût de la vie monastique était propre à exciter dans les esprits de cette classe de moines, qui, au début de leur carrière, avaient été sacrifiés comme moi, un retour dangereux de sensibilité, ce qui n'aurait servi qu'à irriter le caractère naturellement austère du célibat; quant aux autres qui s'étaient précipités volontairement dans cette carrière ingrate, la malheureuse aversion que je montrais à suivre leur exemple était un motif incessant de reproches amers, accompagnés de magnifiques éloges de leur vie bienheu-

reuse. L'austérité du célibat chez les moines avancés en âge ne saurait être comprise par l'homme qui a passé ses jours au milieu des caresses de sa famille, où il se voit renaître dans ses enfants, pour lesquels il nourrit continuellement dans son cœur le feu sacré des vertus de l'humanité. Il sympathise avec son semblable et n'oublie jamais que jadis il fut jeune ; il connaît les passions, et il a appris à les régler. Mais le célibataire, qui affiche la prétention d'ignorer jusqu'à leur existence, se flatte d'être un ange et se conduit comme s'il avait le droit de mépriser tous les gens sincères qui avouent n'être pas exempts des faiblesses de la nature humaine.

Etre forcé de vivre avec les vieux cisterciens du cloître San Bernardo, est un supplice pareil à celui qu'inventa la cruauté raffinée de Mézence, laquelle consistait à lier un malheureux à un cadavre. Séparé des jeunes gens, dont la société était certainement pour moi une grande consolation, on me laissa dans le monastère comme une abeille enlevée d'une ruche et enfermée dans un nid de guêpes. Heureusement on y laissa de même le père Laurenzi, en sa qualité d'administrateur des revenus de ceux qui *font vœu de pauvreté pour vivre avec un plus grand luxe.* Lui aussi avait été atteint par la vengeance des moines assemblés dans la Convention, pour avoir rendu témoignage en ma faveur devant la convocation des évêques et des réguliers ; et au lieu d'obtenir l'avancement qu'il méritait, il

descendit des fonctions de prieur à celles d'administrateur des revenus. Sa société me consola beaucoup des ennuis de cet hôpital de maussades invalides.

Mon logement se composait de trois chambres modestement meublées. Un jeune homme fut chargé de me servir ; il se dévoua à ma personne avec une fidélité dont le souvenir m'accompagnera jusqu'à la tombe. La manière dont je me comportai envers les vieillards, diminua par degrés l'âpreté de leurs procédés; car j'évitais avec soin de les contredire, feignant d'approuver, par mon silence, leurs longs et ennuyeux discours. Ils prirent cette déférence pour une docilité respectueuse, et se persuadèrent que les remontrances des supérieurs au sujet de mon humeur inquiète et turbulente étaient fausses. Je ne tardai pas à me gagner leur affection, et, pour me donner une preuve de leur bienveillance, ils me confièrent le poste de bibliothécaire honoraire du couvent. Gardez-vous de croire, lecteur, que cette circonstance m'eût réconcilié avec ma position, et que j'eusse cessé de regarder ce lieu comme un sépulcre. J'en ressentais toute l'horreur, et, pour ne pas aggraver ma misère, j'imaginai de laisser ces vieux moines dans une illusion qui me valait de leur part une certaine affection que j'avoue n'avoir point méritée.

Sous prétexte de remplir les devoirs de ma nouvelle charge, je passais la majeure partie de mon

temps seul à la bibliothèque, aimant beaucoup mieux à converser avec les morts, qu'à prêter l'oreille aux contes fastidieux de ces vieux fainéants auxquels je me trouvais associé. Je me promenais durant des heures entières dans le jardin, m'abandonnant à l'idée flatteuse de pouvoir enfin briser mes chaînes, qui, à force de secousses, s'étaient considérablement relâchées. Quelquefois, je sortais en compagnie de D. Candido Laurenzi. Bien que j'eusse à la longue obtenu la permission de m'absenter seul du monastère, j'usais modérément de cette faveur, suivant ses conseils, afin de ne pas m'exposer à la calomnie des moines et de ne pas irriter leur jalousie.

Je me trouvais un jour avec le prieur et plusieurs moines, quand vint un cicerone qui, s'adressant au premier, lui demanda l'autorisation d'introduire dans l'intérieur deux dames anglaises qu'il avait amenées jusqu'à la porte du couvent.

En apprenant que ces dames étaient anglaises, le prieur pensa que sans doute elles devaient être protestantes; son caractère naturellement dur lui en fit concevoir du dépit, et il s'emporta au point de répondre avec rudesse qu'il ne pouvait pas leur permettre d'y entrer. Le cicerone haussa les épaules, et s'en alla murmurant des imprécations contre l'incivilité des moines. Ne sachant pas que ce refus provînt en même temps d'une résolution prise de laisser l'église fermée à midi, pour la tranquillité et le bon

ordre du monastère, je ne vis en cela que l'expression de la malveillance contre les Anglais ; et, comme je m'étais déclaré l'ami des protestants, je me sentis poussé à saisir l'occasion de combattre cet esprit d'intolérance. Je me levai aussitôt et suivis le cicerone, bien déterminé à ouvrir l'église aux personnes qui demandaient à la voir :

— Où allez-vous? demandèrent les moines.

— Je vais ouvrir l'église.

— Ne vous en donnez pas la peine ; ce sont des protestantes.

— C'est pour cette raison que j'y vais.

Grand fut l'étonnement du prieur et des moines à cette réplique ; je me mis moi-même en devoir d'ouvrir la porte de l'église, pour ne point en laisser imputer le blâme au sacristain. J'appris que ces dames étaient son Altesse Royale la duchesse de Cambridge et sa fille, la Princesse Augusta ; elles étaient accompagnées de deux messieurs dont les noms me sont restés inconnus. Quatre ans s'étaient écoulés depuis mes rapports avec la société, celle de ma mère et de mes sœurs ayant été la seule que j'eusse fréquentée ; je fus d'abord troublé en présence de ces dames, et me trouvai dépourvu des manières polies que requiert le commerce du monde ; mais leur abord facile, leur affabilité me donnèrent bientôt de l'assurance ; je répondis aisément à leurs questions et leur exposai en peu de mots l'origine et l'histoire de l'institution cistercienne.

La Princesse Augusta, me voyant vêtu avec un soin plus étudié qu'il ne convenait peut-être à l'habitant d'un cloître, fut sans doute disposée à suspecter la vérité de mon récit, et elle me demanda si j'étais satisfait d'être enfermé dans un monastère.

— Non, Madame, répondis-je ; cet habit n'est pas de mon choix : on m'a fait violence.

Cette prompte réponse, qui révélait toute l'amertume, toutes les angoisses de mon âme, excita peut-être dans le cœur des deux illustres voyageuses un sentiment de pitié pour leur interlocuteur ; car il se fit un long silence que j'interrompis au bout d'un instant en les invitant à visiter le jardin du monastère. Ainsi je laissai mes sentiments m'entraîner dans un nouvel acte d'indiscrétion. Elles acceptèrent mon invitation, ne sachant pas que l'enceinte du jardin fût inviolable ; qu'aucune femme ne dût y mettre le pied, et qu'une sentence d'excommunication prononcée par le Pape fût suspendue au-dessus de l'entrée, toute prête à tomber sur la tête de l'infortuné moine qui se serait avisé de faciliter le moyen d'enfreindre la règle.

Les censures papales qui autrefois m'avaient paru si redoutables ne me remplissaient plus de terreur. La lecture de la Bible m'avait convaincu de l'usurpation de la suprématie pontificale, et, de ce côté-là, je ne m'inquiétais plus des conséquences de la vengeance. Ayant donc donné ordre à mon domestique d'ouvrir l'entrée du jardin du côté de la Piazza

Termini, je courus vers ce lieu pour y attendre LL. AA. qui, étant retournées à leur voiture, s'avançaient dans cette direction. Elles entrèrent dans le jardin, et exprimèrent le ravissement que leur causait son aspect enchanteur ; les eaux courantes, les allées ombragées, l'éclat et le parfum des fleurs commandaient leur admiration. Elles ne m'adressèrent que peu de paroles; mais, avant de me quitter, elles me demandèrent mon nom et l'inscrivirent sur une page de leur *Guide à Rome.*

Elles ne furent pas plus tôt parties que je me mis à réfléchir à l'imprudente longueur de l'absence, où m'avait entraîné la chaleur de mes sentiments. Cependant, accoutumé aux persécutions et n'ignorant pas que j'avais donné aux moines un motif plausible de mécontentement, je résolus de ne pas me laisser abattre par les conséquences qui pourraient s'en suivre. En rentrant au monastère, je m'attendais à être frappé d'excommunication ; mais, malgré la peine sévère prescrite contre la violation de la règle et, malgré l'évidence de ma faute, on n'y fit pas attention. Je ne saurais considérer cette douceur de procédés comme un fruit de la tolérance, arbre qui ne fleurit point dans l'église romaine, bien moins encore parmi les moines ; elle provenait plutôt de l'indifférence des moines modernes pour les anciennes constitutions, et de l'apathie dont rien ne peut les retirer, aussi longtemps que leurs intérêts ne se trouvent pas compromis. D'ailleurs, comme je

paraissais avoir posé les armes, et être enclin à la paix, il est à supposer qu'ils évitaient avec soin d'irriter ou de réveiller en moi, par la persécution, mes premières idées de liberté. Ils me traitaient alors comme une mère traite un enfant gâté, tantôt cédant à ses caprices, tantôt espérant qu'il se montrera docile à ses désirs. Mais leur douce et aimable conduite se changea bientôt en sévérité, en rudesse, lorsqu'après la rupture de l'armistice, je donnai le signal de nouvelles hostilités.

Après avoir mis longtemps mon esprit à la torture pour découvrir un moyen d'éluder les artifices et les intrigues de mes adversaires, il me vint enfin l'idée que, n'étant pas assez rusé pour me mettre aux prises avec les astuces de ces tyrans élevés dans l'art de tromper, je pourrais bien avoir le dessous dans cette lutte, et que par conséquent il était de mon avantage de mettre dans mes intérêts, s'il était possible, un homme aussi rusé qu'eux-mêmes, pour les combattre à armes égales. Si je réussissais, pensai-je, à engager dans ma défense un religieux d'un ordre rival, je pourrais me regarder comme émancipé. D'après ce motif, je formai le projet d'implorer l'assistance de quelque jésuite; car je savais bien quelle influence ces hommes exercent à Rome ; je savais aussi avec quelle ardeur ils saisissent chaque occasion qui se présente, de rabaisser l'orgueil des ordres monastiques qui leur sont supérieurs en talents et en puissance.

Après bien des réflexions, je résolus de communiquer ces idées au Père Mislei, secrétaire de la maison de S. Andrea à Monte Cavallo. Il était le confesseur de plusieurs cardinaux, et pouvait en conséquence, s'il le voulait, me rendre plus de services qu'aucune autre personne, et me conduire par son influence au but si ardemment désiré. Ce fut là le motif qui me décida à le choisir. Je débutai dans cette entreprise en demandant au supérieur la permission d'aller à confesse auprès de lui. Une demande si extraordinaire, non appuyée de raisons suffisantes, éveilla les soupçons dans l'esprit des supérieurs qui observaient de près toutes mes démarches. Je ne pouvais la justifier qu'en alléguant le peu de satisfaction que j'éprouvais à me confesser aux moines parmi lesquels je vivais. Ils jugèrent cette raison insuffisante et la permission me fut refusée. Ayant essayé sans succès tous les moyens de persuasion, je résolus, comme dernier expédient, pour me servir de la phraséologie italienne, de les *mettre au pied du mur*, en protestant que, s'ils persistaient dans leur refus, je ne me confesserais plus de ma vie. Quelques-uns de mes lecteurs diront : mais pourquoi continuiez-vous d'aller à confesse, vous qui regardiez la *confession* comme une invention humaine? A cette question je me contenterai de répondre qu'en me soumettant à l'acte extérieur, comme à une pratique d'humilité, je n'y voyais point un moyen d'obtenir l'absolution de mes péchés, qui, je le savais bien, ne

pouvaient être lavés que par la croyance au très-précieux sang de Jésus-Christ. Je n'aurais pu d'ailleurs négliger cet acte si sévèrement recommandé, sans m'exposer gratuitement à la colère du Saint-Office.

La menace que j'avais faite de renoncer tout-à-fait à la confession, si l'on ne m'accordait la permission demandée, fut d'abord sans effet; mais lorsque, après plusieurs mois, ils me virent persister dans mon refus, ils finirent par céder, et m'annoncèrent que j'étais libre d'aller trouver le père Mislei. Il n'est pas invraisemblable que, durant cet intervalle, les moines aient, pris leurs mesures avec le jésuite, pour déjouer n'importe quel plan j'eusse formé à leur préjudice. Qu'ils aient réellement agi de concert, c'est ce que j'ignore ; mais quoi qu'il en fût, pouvait-il y avoir rien de plus impolitique que mon idée de recourir à un jésuite, pour l'engager à seconder mes vues anti-monastiques, anti-papistes ? N'était-il pas plus présumable que les jésuites, les plus fermes boulevarts de la superstition romaine, les plus fiers soutiens de l'esclavage moral, surtout en Italie, agiraient d'intelligence avec les cisterciens et empêcheraient mon triomphe dans une lutte qui frappait à la racine de leur pouvoir ? O étourderie, ô ignorance du jeune âge ! Je fus atteint du même malheur que ces grenouilles d'Esope, qui, non contentes du soliveau, demandèrent un autre roi, et eurent ensuite à gémir, mais trop tard, de la voracité de l'hydre.

Le père Mislei me reçut avec infiniment de bonté et de politesse, et eut pitié de mes infortunes. Je lui parlai de ma résolution de briser le joug que l'on voulait m'imposer contre mon gré. Son langage m'encouragea. Je maudissais les moines, il m'approuvait; je m'échauffais dans le récit de la dureté avec laquelle j'avais été traité; il feignait d'être saisi d'une sainte indignation en m'entendant raconter mes souffrances. Il était attendri presque jusqu'aux larmes; mais, au lieu de larmes, il poussait, par intervalle, des soupirs entrecoupés, comme s'il eût voulu exhaler son âme tendre et la déposer dans mes mains. Ravi de cette démonstration de ce que je prenais pour un sentiment naturel, je crus avoir enfin trouvé le fil à l'aide duquel j'échapperais de ce labyrinthe de misères. Pouvais-je supposer que ce ne fût là qu'une comédie jouée pour arriver à certaines fins? A cette époque je n'avais pas encore lu l'histoire des jésuites; j'ignorais que le texte de saint Paul, dans son épître aux Corinthiens (Ire, IX, 22) : « Je me suis fait tout à tous, afin de pouvoir, par tous les moyens possibles, en sauver quelques-uns », eût été interprété par eux dans ce sens impie : « La fin justifie les moyens. ; » j'ignorais aussi que, dans le Japon et dans la Chine, les jésuites se fussent faits idolâtres, pour se ménager la faculté de leurrer les peuples.

Les conseils de cet homme avaient pour but de me persuader que ma conscience était dégagée de toutes

les obligations d'obéir aux lois monastiques, puisque je m'en trouvais affranchi par la nullité de mon vœu. Il me conseillait encore de m'adresser au cardinal Patrizi, préfet de la sainte Convocation, et d'insister pour qu'il fût fait une déclaration publique de la violence exercée sur moi. Enfin, il me dit : « Prenez courage, mon fils, ce n'est pas un pardon que vous sollicitez, c'est la justice ; parlez-lui librement ; mettez de côté toute considération humaine ; votre conscience, oui, le salut de votre âme est en danger, et tous les cardinaux des temps passés et actuels ne pourraient la sauver, si vous la sacrifiiez vous-même. Courage, vous dis-je, allez-y de ce pas et revenez m'informer du résultat de votre entrevue. »

Le lendemain, en demandant la permission d'aller voir le cardinal Patrizi, je m'attendais à rencontrer quelque obstacle à mes désirs ; mais, à ma surprise, les moines me l'accordèrent sur-le-champ. Un acquiescement si prompt devait rappeler à mon souvenir ce proverbe romain : « *Gatto ci cova*, » mais la divine Providence, dont la main me guidait jusqu'au terme de cette périlleuse épreuve, avait mis un bandeau sur mes yeux, en disant : « *Suis-moi*, et tu seras sauvé. »

Le cardinal me fit un accueil poli ; conformément à la suggestion du père Mislei, je lui exposai, en termes respectueux, l'état de mes sentiments. Il m'écouta avec calme jusqu'au bout ; ensuite, prenant une attitude imposante, il dit d'un ton sévère :

« Assez, signor Ciocci; n'en dites pas davantage. Soumettez-vous à la situation où vous a placé la volonté divine. Préparez-vous à recevoir les ordres sacrés, et ne me parlez plus de votre défaut d'inclination pour le cloître; si elle vous manque, demandez cette grâce dans des prières ferventes, et, de cette manière, vous l'obtiendrez. La vocation peut être obtenue par ceux qui ne l'ont pas. « *Si non es vocatus, fac ut voceris.* — Si vous n'êtes point appelé, faites en sorte que vous le deveniez. » En entendant citer ce proverbe, cent fois répété depuis le commencement de ma controverse, je sentis mon sang bouillir dans mes veines; ce fut alors le moment d'obéir aux injonctions du jésuite, de parler avec franchise, et, oubliant peu à peu le rang de mon interlocuteur, je m'écriai : « N'y a-t-il donc, Monseigneur, point de justice pour moi? Les lois ne sont-elles faites que pour la parade? Ont-elles l'apparence de la raison et de la justice sans être d'aucun secours à l'opprimé? Prétendez-vous que je reste moine, quand vous-même, dans la sentence, avez reconnu que je ne le suis plus, que mes vœux sont nuls? Insistez-vous pour que je dise la messe? me l'ordonnez-vous?... Eh bien! puisque l'église romaine se déclare ouvertement injuste, puisqu'elle jette son masque en ma présence, je proteste de même ouvertement contre elle. Persistez-vous à me faire dire la messe, tandis que je ne crois point en votre messe?... » A ces mots j'en

ajoutai d'autres que la colère arrachait de mes lèvres. Le cardinal n'était nullement préparé à cette explosion de sentiments, et il fut visiblement étonné de tant d'audace de la part d'un moine aussi jeune. Il me contempla de la tête aux pieds, comme un géant toiserait un pygmée, et, prenant un air tranquille, il m'invita, par des paroles pacifiques, à me calmer, et me fit croire qu'avec de la patience j'obtiendrais ce que je réclamais. Malgré les assurances qu'il me donna que justice me serait faite, je le quittai le cœur gonflé et tourmenté par le pressentiment de nouvelles infortunes.

Le jour suivant, je retournai chez le jésuite et lui racontai tout ce qui s'était passé. Alors, hochant la tête et murmurant entre les dents certaines exclamations, il me fit entrevoir adroitement les dangers de ma situation, et les profondeurs de l'abîme que je m'étais creusé par mon imprudence. Pour adoucir tout ce qui pouvait paraître rudesse de sa part, il déclara être persuadé que ces paroles violentes avaient été proférées dans les transports d'un aveugle ressentiment, auquel j'avais cédé en ce moment-là ; mais, qu'en même temps, il craignait qu'elles ne causassent ma ruine, car le cardinal Patrizi les répèterait sans doute à la sainte Inquisition Une prompte réaction, ajouta-t-il, devait être opérée, sinon les conséquences pourraient m'être fatales. Il s'offrait donc à parler au cardinal Castracani, confesseur en chef, pour le disposer en ma faveur. Ayant ainsi

énoncé le rôle qu'il jugeait à propos de jouer dans cette affaire, afin de la présenter sous le jour le plus avantageux, il me persuada, comme pour expier mon offense, de me présenter le lendemain matin au cardinal Castracani, et de lui avouer que le langage tenu par moi devant le cardinal Patrizi devait être imputé à un moment de colère, à un débordement d'amertume que je me repentais de n'avoir pas arrêté. Il discourut longtemps sur la nécessité de cette démarche; et, après ma promesse de suivre ses avis, il me confirma dans l'espoir qu'il ne m'arriverait aucun mal par suite de la scène précédente. Sépulcre blanchi! il sourit quand je m'en allai; son cœur jouissait de la profonde satisfaction de me voir courir dans le piége qu'il avait tendu devant mes pieds.

Le cardinal Castracani, préparé à ma visite par le père Mislei, m'accueillit le lendemain avec le même sourire. Il m'écouta jusqu'au bout sans la moindre manifestation de colère, ce qui fut pour moi un présage heureux, et je m'en crus redevable à l'obligeante intercession du Père confesseur. Il me demanda avec douceur si j'avais foi en la doctrine de la transsubstantiation, et en tout ce qu'enseigne l'église romaine. Je répondis franchement : Non. A ce mot les cheveux de Son Eminence ne se hérissèrent pas comme les soies d'un sanglier blessé; il ne se gonfla pas comme un porc-épic qui présente ses pointes à l'offenseur ; non, il fit quelque chose

de pire..... il sourit d'un sourire de jésuite, et dit avec amabilité : « Mon fils, je vois qu'il n'y a point de malice chez vous; vous prêtez trop facilement l'oreille aux inventions des hérétiques, ce qui provient de l'insuffisance de votre instruction. Je suis sûr qu'après avoir reçu quelques leçons des Pères jésuites, de ces hommes excellents dont vous savez déjà quelque chose, vos idées seront éclaircies, et les ténèbres, dont maintenant vous êtes enveloppé, feront place à la lumière. Allez donc sur-le-champ passer trois jours à Saint-Eusèbe; ce temps suffira, je pense, pour fixer vos doutes. Faites part de mes désirs à votre supérieur, et rendez-vous-y sans perdre un instant; là on vous traitera comme vous le méritez. »

Honneur à la vérité! quelles que puissent être les fautes de ce pauvre cardinal, personne ne pourra lui reprocher d'avoir émis une fausseté en cette occasion, comme le prouvera le traitement que je reçus de *ces hommes excellents*.

L'idée de pouvoir, au moyen d'une pénitence si facile, passer trois jours loin du monastère San-Bernardo, endroit que mille souvenirs m'avaient rendu affreux, et me trouver avec des gens que je supposais encore capables d'être l'écho de mes plaintes contre les moines, cette idée fit naître en moi une telle joie, un tel ravissement, que je me disposai immédiatement à obéir à l'ordre. Retourner au monastère, demander l'autorisation du su-

périeur aussitôt accordée, apprêter mon porte-manteau, tout cela fut l'affaire d'un moment. Comme je montais en voiture, deux hommes d'un sinistre aspect s'approchèrent en me notifiant leur intention de m'accompagner. Leur qualité, leur profession m'étaient également inconnues; leur nom fut tout ce que j'appris d'eux : l'un s'appelait Costantino Bontempi, l'autre Pietro Sordini.

Souvent j'avais vu ces hommes causer avec le supérieur, mais sans me soucier de rien savoir de leur emploi : leur mine ne prévenait point en leur faveur. Quant à leur profession, je pense ne pas me tromper en les prenant pour des hommes indignes, les bourreaux du monastère..... chair vendue aux scribes et aux pharisiens. Voilà les gens qui m'accompagnèrent jusqu'à la porte du cloître Saint-Eusèbe, où ils me consignèrent en d'autres mains et disparurent aussitôt, emmenant avec eux mon domestique, et, ce qui plus tard fut pour moi un plus grand malheur encore, mon porte-manteau; le firent-ils par inadvertance ou par un raffinement de barbarie, c'est ce que je ne saurais dire. Mon attention s'étant portée sur deux jésuites qui vinrent me recevoir et me prodiguer leurs civilités, je ne remarquai ni l'absence de mon serviteur que je supposais occupé ailleurs, ni le départ subit de la voiture; mais je m'avançai dans le monastère conduit par mes deux geôliers.

Nous traversâmes de longs corridors jusqu'à ce

que nous arrivâmes à la porte d'un appartement où ils me prièrent d'entrer; quant à eux, ils se retirèrent. En ouvrant cette porte, je me trouvai dans une chambre profondément obscure, à peine assez grande pour le petit mobilier qu'elle renfermait, et qui consistait en un petit lit dur, oui, dur comme la conscience d'un inquisiteur, en une petite table couverte d'entailles d'un bout à l'autre, et en une chaise sale et mutilée. La fenêtre, fermée et garnie de barreaux de fer, résistait à mes efforts pour l'ouvrir. Je sentis mon cœur défaillir, et commençai à songer au sort que l'on me réservait; mais, malgré mes fâcheux pressentiments, je ne pouvais me persuader que la parole du cardinal pût être violée. Cependant la vérité se fit jour dans mon esprit, et je craignis toujours davantage que ses paroles ne dussent se réaliser dans un sens contraire, et que, comme les oracles de la Sibylle, elles ne renfermassent quelque chose d'équivoque. Ne lui avais-je pas fait l'aveu de mon incrédulité en matière d'opinion sur l'église romaine? Et pourtant ces mots : « comme vous le méritez », je les avais interprétés dans le sens que leur donnait ma propre conscience, sans songer que le cardinal parlait selon la sienne.

Le jésuite Giuliani entra dans ce moment et me trouva absorbé dans ces réflexions. Reconnaissant en lui l'un des deux qui, peu de minutes auparavant, avaient fait les honneurs de la maison et m'avaient accablé de leurs civilités, j'espérai obtenir

de lui quelques éclaircissements sur le sujet qui occupait mes pensées. L'obscurité profonde qui régnait dans ce lieu m'empêchait d'apercevoir sur sa figure l'absence de cette gaîté qu'il avait affectée au moment de ma réception ; car, probablement, je me serais abstenu d'une demande que je lui fis immédiatement, savoir, celle de permettre que l'on ouvrît la fenêtre, pour introduire l'air et la lumière. Avant que ces mots fussent achevés, il m'interrompit, et me cria d'une voix de tonnerre : « Comment ! misérable, tu te plains de l'obscurité, tandis que tu vis dans les nuages de l'erreur ! Tu désires la lumière du ciel, tandis que tu rejettes la lumière de la foi catholique ! »

Bien que je m'aperçusse de l'infructuosité de mes remontrances, je lui répondis : « Sachez, si vous l'ignorez encore, que le cardinal Castracani m'a envoyé ici pour trois jours, afin de recevoir de l'instruction, et non pas pour être traité comme un criminel.— Pour trois jours, reprit-il en contrefaisant ma voix, pour trois jours ! cela ne serait rien.... Vraiment ce jeune homme délicat ne veut pas être traité avec rudesse ; il reste à savoir s'il désire l'être avec courtoisie. Convertis-toi, convertis-toi, âme damnée ! C'est ton bonheur que d'être venu dans ce lieu. Tu en sortiras avec les fruits réels de la pénitence ; sinon, jamais ! Au sein de ces ombres silencieuses, tu pourras méditer à loisir sur l'état déplorable dans lequel tu es tombé. Malheur à toi si tu

refuses d'écouter la voix de Dieu qui conduit les âmes dans la solitude pour s'entretenir avec elles ! » A ces mots il me quitta brusquement.

Je restai seul, accablé sous le poids d'une infortnne d'autant plus terrible, qu'elle était inattendue. Je me tins là je ne sais combien de temps, immobile comme une statue, dans la même position où le jésuite m'avait laissé. Revenu de ma stupeur, ma première idée fut de prendre la fuite; mais cette pensée ne fut pas plus tôt conçue qu'abandonnée : car il n'y avait pas possibilité de fuir. Je me livrai aux réflexions les plus sombres; il ne s'en présenta aucune qui fût propre à offrir le moindre adoucissement à mes maux. Celles qui me rappelaient ma famille furent étouffées par le souvenir désolant de la perte de son affection; celles qui avaient trait au monastère et à l'ombre de liberté dont j'y avais joui, furent évincées par une multitude d'amers ressouvenirs, parmi lesquels se dressait, comme un géant, ma haine insurmontable pour le vœu monastique. J'examinais ensuite les lois canoniques. Quelle consolation pouvais-je en espérer? Le peu de justice et de raison qu'elles renfermaient n'était-il pas détourné de son vrai sens dans la vue de faire de moi une victime? Puis se présentaient à mon imagination les cardinaux et le Pape, mais toujours avec un rire dédaigneux et moqueur, semblable à celui de Démocrite. Le passé, le présent et l'avenir semblaient tenir l'un à l'autre d'une manière indis-

soluble par une triple chaîne sur laquelle je ne lisais que malheur !..... Le désir toujours renaissant de la liberté revenait m'assaillir ; et si quelquefois je cherchais à m'abuser par la croyance que mes tourments cesseraient après trois jours, cet espoir était immédiatement anéanti par un cri d'effroi, me répétant le mystérieux « *cela ne serait rien* », que le jésuite avait fait retentir à mes oreilles.

Sans donner ici un long et minutieux détail de la manière dont je passai dans cette prison mes jours pleins d'ennuis, qu'il me suffise de dire que je continuai à y faire les mêmes réflexions que les précédentes, écoutant des sermons que les pères Giuliani et Rossini me débitaient quatre fois par jour dans la chapelle particulière. Ces discours avaient pour but la prétendue réfutation du protestantisme ; je les écoutais avec plaisir, désirant vivement connaître les doctrines de l'église réformée ; mais j'eus souvent occasion d'observer combien ses principes salutaires étaient falsifiés dans la bouche des jésuites. D'ailleurs, quel scrupule peuvent-ils avoir à faire parler les hommes selon leurs vues particulières, afin d'en tirer leurs propres avantages, eux qui n'ont pas hésité à prêter à Dieu un langage conforme à leurs desseins téméraires ?

Cependant les misères que j'endurais s'aggravèrent encore par la chaleur de la saison, l'horreur de ma chambre, l'insuffisance de ma nourriture et l'impitoyable sévérité de ceux qui, de temps en temps

venaient me visiter. L'incertitude de la durée de mon emprisonnement faillit me rendre furieux, et les premières paroles que j'adressai aux jésuites qui m'approchèrent, furent celles-ci : « Ayez la bonté de me dire, si vous le savez, quand il me sera permis de sortir de ce lieu ? » L'un répondait : « Mon fils, pensez à l'enfer. » J'en interrogeais un autre ; il me disait : « Songez, mon fils, combien est terrible la mort du pécheur ! » Je parlais à un troisième, à un quatrième, et l'on me répondait : « Mon fils, quelles sensations seront les vôtres, si, au jour du jugement, vous vous trouvez à la gauche de Dieu ! » Un autre s'exprimait ainsi : « Le paradis, mon fils, le paradis ! » Aucun ne me donnait une réponse directe ; leur objet semblait être de me mystifier et de me confondre. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que je sentis un besoin urgent de changer de linge et d'habits. Accoutumé à la plus grande propreté, je me voyais contraint à porter des vêtements d'une saleté dégoûtante. Je savais que ce local était fréquenté par des gens de toutes classes, de tout âge, de toute condition, qui s'y retiraient pour des exercices spirituels, sous la direction des jésuites ; cette idée me donnait de la répugnance à coucher dans ce petit lit, où probablement plus d'un malade s'était étendu ; j'y dormais donc sans me déshabiller, et ne le faisais que lorsque j'étais vaincu par la fatigue. Comme il est d'usage, chez les jésuites, de se laver tous au même bassin et de se sécher avec

les mêmes essuie-mains, je ne pouvais me résoudre à me servir de ceux que l'on mettait à ma disposition. L'idée de mettre ma figure là où les jésuites avaient mis la leur, me dégoûtait; je préférais prendre le parti de ne point me laver; il me manquait un peigne : mes cheveux en devinrent rudes et mêlés.

Après le quatrième jour, on diminua ma portion de nourriture ; vous le voyez, ils pressaient le siége, et leur intention était d'employer l'assaut et le blocus, de me vaincre par la force des armes, ou de m'obliger à céder en me menaçant de la faim. Le père Rossini vint dans ma cellule pour juger de l'effet de ses controverses. Il me fit, sur ma croyance, des questions pressantes et captieuses; et, quand il se fut convaincu de ma ferme adhésion à la doctrine que j'avais soutenue devant les cardinaux, il résolut de faire usage d'autres moyens pour atteindre à son but. Dans le sermon qui suivit cet examen, il essaya de me présenter les erreurs de l'église de Rome sous un point de vue moins odieux, s'armant du bouclier de l'unité et de la foi, et plaçant le Pape au centre. Pour moi, le centre était la Bible. Dans le but de justifier le purgatoire, il mit en avant les distinctions scolastiques, tant de fois rebattues, de crime et de punition, et parcourut les pages du livre de la justice divine, sous prétexte de se poser en défenseur des intérêts de Dieu. Mais moi, je savais que le purgatoire était une mine féconde, propre à

rassasier l'avarice et à garantir les intérêts des prêtres. Il parla de transsubstantiation, de confession, de reliques, d'adoration des images, d'indulgences ; mais pendant qu'il faisait un fastueux étalage d'arguments subtils, je fixais mon esprit sur la véritable origine de ces croyances erronées, de ces pratiques superstitieuses, je veux dire, sur l'orgueil des prêtres qui voudraient s'arroger un pouvoir presque divin, par le moyen de l'Eucharistie, la pénitence et les indulgences. Je ne pouvais non plus oublier leur avidité qui les a conduits à mettre les consciences à contribution.

Il est un proverbe en Italie qui dit : « Celui qui parle au désert jette au vent son sermon. » Il en était de même des jésuites ; du moins, en ce qui me concernait.

Un soir que j'avais écouté un discours rempli de sombres images de la mort, je retournai à ma chambre, et trouvai la lumière posée par terre. Je la pris, et m'approchai de la table pour l'y placer ; mais quelles furent ma consternation et mon horreur en y voyant étendu un squelette blanchi ! Avant que le lecteur soit à même de comprendre mon effroi, il faut qu'il réfléchisse un instant sur les particularités de l'enfance, surtout dans un pays comme celui de Rome, où les parents et les instituteurs ne tiennent guère aux enfants d'autre langage que celui de la superstition, et où les domestiques adoptent le même style pour arriver à leur but, celui d'effrayer les pe-

tits récalcitrants par des menaces d'apparitions de lutins, de fantômes et de sorciers. De pareilles images font sur leurs tendres âmes une impression profonde, en y laissant une terreur panique que le raisonnement d'un âge plus avancé est souvent dans l'impuissance d'effacer complètement. Nul doute que cette pernicieuse habitude ne soit un fruit de la plante nuisible entretenue et nourrie dans le Vatican. Il faut que les générations naissantes soient élevées dans les principes d'une superstitieuse terreur, pour qu'elles soient susceptibles de toutes sortes d'absurdités; car cette terreur est le puissant ressort employé par les prêtres et les moines, pour faire mouvoir à leur gré les familles, les villes, les provinces. Bien que dans les familles de la haute classe cette manie d'alarmer l'enfance se soit considérablement relâchée, elle est néanmoins dominante jusqu'à un certain degré dans les classes inférieures. Il n'était donc pas extraordinaire que je n'eusse pas échappé à cette maladie contagieuse, ayant passé toute mon enfance dans une atmosphère chargée plus ou moins qu'aucune autre des miasmes émanés de la supercherie des prêtres.

A la vue de ce squelette, tous mes membres tremblèrent, une sueur froide couvrit mon front. Agité, abattu par les sujets lugubres du sermon, et par les réflexions désolantes auxquelles j'avais été en proie depuis plusieurs jours, je vis dans ce spectre le présage de ma mort prochaine. La lumière tomba

de mes mains et s'éteignit; l'obscurité qui s'ensuivit augmenta ma terreur; le squelette paraissait être debout et étendre ses bras vers moi avec un sourire effrayant. Je m'élançai vers la porte; mais comme je courais à la clarté d'une lampe qui brûlait à l'extrémité du corridor, je vis devant moi un autre spectre non moins horrible, le jésuite Giuliani. Jugeant l'occasion favorable, il se hâta de battre le fer pendant qu'il était chaud, et, en présence de ce squelette, il me débita un long et ennuyeux sermon sur la mort.

Un autre soir, à la suite d'un sermon sur le jugement, on m'avait préparé une scène toute semblable; mais ce second stratagème fut sans effet, parce qu'alors je m'attendais à quelque *fratata*; on appelle ainsi à Rome les jongleries dont se servent les moines dans leurs missions, pour frapper de terreur les âmes superstitieuses, et pour tirer des femmes faibles et des hypocrites des déclarations d'un faux repentir, et opérer des conversions puériles. Le grand tableau du jugement universel, fixé dans ma chambre pendant mon absence, et rendu transparent au moyen de torches placées derrière, au lieu de me causer de l'alarme, servit plutôt à me divertir; car il me semblait remarquer parmi les figures des diables et des damnés, de fortes ressemblances avec celles des jésuites. Après cette épreuve je me vis condamné à entendre un autre sermon encore plus ennuyeux que les précédents. Les péchés qui, à leurs

yeux encourageaient l'anathème, et qui, aux miens, se transformaient en devoirs, y étaient passés en revue et frappés d'une sentence de damnation anticipée sur les jugements du dernier jour.

Une autre fois je trouvai sur mon lit un instrument de *discipline*. En ceci les bons Pères se montraient bien peu familiarisés avec la figure de rhétorique appelée *gradation*. Après m'avoir rendu victime des plus pénibles souffrances intérieures, des plus atroces tortures morales, ils me présentaient un nœud de cordes, afin de m'en flageller les épaules; c'était me mettre dans la main un fouet de plumes après m'avoir tourmenté avec une verge de fer. Les tortures morales et les souffrances corporelles ne sauraient être mises en comparaison. D'ailleurs, comment pouvaient-ils espérer que je devinsse mon propre bourreau? Le père Giuliani ne manqua pas, en cette occasion, de m'infliger un nouveau sermon, tout aussi intéressant que les autres, sur le devoir de la mortification, équivalant au moins à une heure de flagellation. Quand il m'eut quitté, je me dis en moi-même : Il faut que les jésuites aient perdu la raison pour supposer que j'aille faire usage de cet instrument. Et ensuite me vint cette idée : Comment sauront-ils si je m'en sers ou non? Me voient-ils? Aussitôt je promenai mes regards autour de moi pour examiner s'il n'y avait pas dans les murs quelque invention rusée, semblable à l'oreille de Denis, dans les prisons de Syracuse. En le-

vant les yeux au plafond, j'aperçus, en l'absence de l'oreille, l'œil vigilant du jésuite, c'est-à-dire, un trou de trois ou quatre pouces carrés. Dès lors, plus de doute que tous mes mouvements ne fussent observés d'en haut; mais cette découverte ne me fit pas faire usage de la discipline.

J'étais depuis treize jours enfermé dans ce misérable bouge, lorsqu'un jour, sur le midi, je vis entrer le père Mislei, auteur de toutes mes misères. A la vue de cet homme, ma colère l'emporta sur toute autre considération, et je m'avançai vers lui, bien résolu de donner carrière à mon indignation, quand, avec son sourire habituel, il exprima en paroles mielleuses son profond regret d'avoir été la cause de ma longue détention dans cette retraite.

— Jamais je n'aurais supposé, ajouta-t-il, que mon zèle pour le salut de votre âme vous eût plongé dans cet abîme de tribulation. Mais soyez sûr que la faute n'en est pas entièrement à moi; vous-même, par votre obstination inutile, vous vous êtes attiré en grande partie vos souffrances. Eh bien! à présent nous allons remédier à tout.

Ne me fiant pas à ses assurances, j'éclatai contre lui en paroles mordantes et en invectives amères. Puis, il renouvela ses protestations, et les revêtit d'une telle apparence d'honnêteté et de vérité que, lorsqu'il termina par cette tendre conclusion: « Soyez sûr, mon fils, que je vous aime, » toute ma colère s'évanouit.

C'est sans doute un grand avantage que d'avoir reçu de la nature un cœur sensible et franc; mais cette qualité même fait le malheur de celui qui la possède, s'il se trouve entouré d'hommes astucieux et fourbes, dont le mérite se mesure au degré de leur pouvoir dans le mal. Je perdis bientôt de vue le jésuite, et ne voyant en lui qu'un homme, un homme capable de compatir aux infortunes d'autrui :

— En effet, mon père Mislei, lui dis-je, dans ma position j'ai besoin d'un homme qui m'inspire de la confiance, d'un homme pour lequel je puisse avoir des sentiments d'affection ; je suis donc tout disposé à me fier à vos protestations. Maintenant je vous demande une preuve de la sincérité de vos paroles, une preuve que vous pouvez sans peine me donner ; car elle est en rapport avec les lois divines et humaines.

— Parlez, mon fils, je suis venu ici pour vous rendre tous les services qui dépendront de moi. Que désirez-vous?

— Que vous remettiez de ma part une lettre à ma mère.

— Je suis fâché que vous demandiez si peu. Soyez sûr que je ne manquerai pas de vous satisfaire. Est-elle écrite ?

— Pas encore ; mais si vous voulez avoir la complaisance d'attendre un instant, je vous la remettrai immédiatement.

J'écrivis alors ce qui suit.

Maison de Saint-Eusèbe, le 9 août 1841.

» Très-chers parents, frères et sœurs,

» Ces paroles sont les dernières de votre fils, de » votre frère. Je meurs, et la mort, qui serait moins » terrible pour moi, si je la recevais d'une main » étrangère, me sera bien cruelle, puisque que c'est » de la vôtre que je la reçois. Je n'ai point d'autre » espoir de délivrance, si ce n'est celui que Dieu » offre à l'infortuné — la paix du tombeau. Quoi- » que vous me renonciez pour votre fils, pour votre » frère, je vous aime toujours, et d'un amour plus » saint, plus pur; car il ne provient ni de la chair, » ni du sang, mais de Dieu. Des bénédictions, non » des malédictions, sortiront de ma bouche. Je » mourrai, mais l'assurance que mon sang sera » versé en témoignage de la vérité me soutiendra à » l'autel où je suis traîné par l'Inquisition romaine, » pour y être immolé. Si j'eusse incliné mon front » devant l'idole inique, au lieu de me condamner au » supplice, mes persécuteurs m'auraient paisible- » blement conduit aux honneurs, au faste, à la mol- » lesse. Et voilà le fruit de vos conseils ! Mais, pour » vous obéir, il m'eût fallu résister aux inspirations » du Saint-Esprit; jugez s'il faut obéir à l'homme » plutôt qu'à Dieu. Puisse Dieu illuminer vos cœurs » et adoucir vos regrets d'avoir sacrifié un fils, un

» frère ! Je ne vous verrai plus sur la terre ; puissé-
» je, du moins, vous revoir dans le ciel ! Tel est le
» souhait

» de votre fils et de votre frère déçu,
» RAFFAELE CIOCCI. »

A peine eus-je remis la lettre entre les mains du père Mislei, qu'il se tourna vers moi avec l'air d'un tendre intérêt, et me dit :

— J'allais oublier la partie la plus importante de ma commission. Son Eminence le cardinal Castracani m'a chargé de vous faire savoir qu'il lui tarde que vous soyez sorti de ce lieu, et de vous demander si vous en avez le désir.

— Si j'en ai le désir ? Quelle étrange question ! C'est demander à une âme damnée si elle désire s'échapper de l'enfer !

A ces mots le jésuite tressaillit, comme un animal piqué d'un aiguillon, et, oubliant son rôle, fronçant les sourcils et comprimant ses lèvres, il mit un instant son âme féroce à découvert ; mais, vieilli dans l'art de tromper, il eut assez de présence d'esprit pour donner aux mouvements de sa rage l'apparence d'un zèle religieux ; et il s'écria :

— Quelles comparaisons que celles-là ! ne rougissez-vous pas de prendre le langage d'un athée ? En parlant de la sorte vous faites voir combien peu vous êtes digne de quitter ce lieu. Mais, puisque je vous ai dit que je vous aimais, je vais vous en don-

ner la preuve en ne pensant plus à vos expressions impies; elles seront oubliées comme si vous ne les eussiez jamais proférées. Eh bien! le cardinal vous propose un moyen facile de retourner à votre monastère.

— Quelle est sa proposition?

— La voici, dit-il en me présentant un papier; copiez ceci de votre propre main, et l'on n'exigera de vous rien de plus.

Je saisis le papier avec un empressement convulsif. C'était une rétractation de ma croyance, condamnée comme entachée d'erreurs; elle était conçue en ces termes :

« Moi, Raffaele Ciocci, moine bénédictin et cistercien, sans expérience dans les doctrines théologiques, étant tombé, de bonne foi et sans malice, dans les erreurs des protestants, éclairé aujourd'hui et convaincu, je reconnais mes erreurs. Je les rétracte, je les rejette, et je déclare que l'église romaine est la vraie église catholique et apostolique. Je m'oblige, en conséquence, à enseigner et à prêcher selon ses doctrines; tout prêt à verser mon sang pour elle. Enfin, je demande pardon à tous ceux pour qui mes discours anti-catholiques, hétérodoxes, peuvent avoir été une occasion de faute, et je prie Dieu de me pardonner mon péché. »

Je frémis en lisant ces lignes; prenant alors une attitude imposante, je m'écriai d'une voix ferme :

— Tuez-moi, si cela vous fait plaisir, ma vie est en

votre pouvoir; mais quant à souscrire à cette injuste formule, je ne le ferai jamais.

Le jésuite, après de vains efforts pour m'engager à me rendre à ses désirs, se retira en fureur.

Dès lors je m'attendais à tous moments à être mené à la torture. Toutes les fois que l'on me conduisait de ma chambre à la chapelle, je craignais qu'une trappe ne s'ouvrît sous mes pieds. J'avais donc grand soin de suivre les pas du jésuite qui me devançait. Pas un de ceux qui connaissent l'Inquisition ne dira que cette précaution fût superflue. Mon imagination était si remplie des horreurs de ce lieu, que, même dans mes rêves fébriles, courts et interrompus, je voyais briller autour de moi des poignards et des haches, j'entendais le bruit des roues, je regardais avec effroi des bûchers allumés, des fers rougis, et ne me réveillais dans une terreur convulsive que pour me livrer aux réflexions les plus sombres, suggérées par la réalité de ma situation, et par les impressions que m'avaient laissées ces visions nocturnes. Que de pleurs je versais dans ces tristes moments! Que de douloureuses blessures déchiraient mon cœur! Mes prières ne me semblaient pas dignes d'être agréées du Dieu de charité, parce que, malgré mes efforts pour bannir de mon âme tout sentiment de haine contre mes persécuteurs, cette haine revenait avec un redoublement de force. Souvent je répétais ces paroles du Christ : « Mon père. pardonnez-leur, car ils ne sa-

vent ce qu'ils font! » mais, aussitôt, une voix me disait : « Cette prière n'est point faite pour les jésuites ; ils ne ressemblent pas à ceux qui ont crucifié le Sauveur, instruments aveugles de la rage des pharisiens ; tes bourreaux, au contraire, savent parfaitement ce qu'ils font ; ce sont les pharisiens modernes. » La lecture de la Bible m'eût procuré une grande consolation, mais j'en étais privé.

Le jour suivant, qui était le quatorzième de mon emprisonnement, le père Giuliani entra dans ma chambre et m'annonça que le concile était assemblé pour prononcer mon jugement, et qu'il fallait me préparer à entendre ma sentence. Pâle et tremblant, comme un infortuné que l'on traîne sur le bord d'un rocher pour le précipiter dans l'abîme, je le suivis avec répugnance, m'arrêtant presque à chaque pas, pour me dégager, s'il était possible, de la main dont il serrait mon bras. Il me conduisit dans une salle où le père Mislei, avec trois autres, était assis à une table. Giuliani se joignit à eux et l'on me fit asseoir. Ils m'interrogèrent par intervalles et me pressèrent de signer la formule de rétractation envoyée par le cardinal Castracani. Je persistai dans mon refus ; ils se disposèrent alors à prononcer la sentence. Le père Rossini prit la parole :

« Vos idées sont inébranlables ; eh bien ! nous allons vous traiter comme vous le méritez. Fils rebelle de l'Eglise, dans la plénitude du pouvoir qu'elle

a reçu du Christ, vous allez ressentir la sainte rigueur de ses lois. Elle ne peut point permettre que l'ivraie vienne infecter le sol où croît la bonne semence, ni souffrir que vous restiez parmi ses fils et deveniez une pierre de scandale pour la ruine d'un grand nombre. Abandonnez donc l'espoir de quitter ce lieu et de retourner demeurer parmi les fidèles. Sachez-le, tout est fini pour vous! »

Moment fatal! En rappelant ton souvenir dans ces pages, tu glaces de nouveau le sang dans mes veines et retombes sur mon cœur d'un poids non moins écrasant; cependant, ce n'est pas par la peur, mais c'est par un remords solennel, invincible, tourmentant, que tu me fais ressouvenir de ma chute..... Il se fit un long silence; durant cet intervalle toutes les terreurs qui s'étaient emparées de moi dans ma retraite, vinrent m'assaillir à la fois. Les visages immobiles des jésuites, qui, dans leur mutisme, dans leur impassibilité, paraissaient étrangers à la terre, se gravèrent profondément dans mon cœur et me convainquirent qu'en effet tout était fini pour moi. Il ne leur arriva pas une seule fois de s'entreregarder, peut-être dans la crainte de reconnaître qu'ils étaient hommes, Je remarquai que l'un d'eux mettait en écrit les paroles de Rossini, comme il avait d'abord inscrit les miennes. Tout me persuadait que ces hommes sanguinaires avaient fermement résolu ma ruine. Mon courage succomba, et tremblant, je m'approchai de la table; d'un mouvement convul-

sif je saisis la plume et j'écrivis.. ma honte!... ma condamnation...; Dieu de bonté! puisse, hélas! ce moment être effacé de ma vie! Néanmoins je bénis les mystérieux décrets de ta justice et de ta pitié. Tu me retiras ta main, afin que je connusse ma faiblesse. Tu vis mon cœur et tu y aperçus un sentiment de vanité de ce que j'avais reçu ta grâce; me trouvant dans la lumière de la vérité, j'avais usurpé la gloire d'une œuvre qui t'appartient tout entière, en l'attribuant à mon mérite personnel. Semblable à Pierre, je m'étais fié à mes propres forces et j'avais dit: « *Etiamsi oportuerit me mori, non te negabo;* » « dussé-je mourir, je ne te renierai point: » et, comme Pierre, j'ai succombé, je t'ai renié!

Les jésuites me félicitèrent, et me dirent que le lendemain je m'en retournerais libre à San Bernardo. « Mais, ajouta le père Mislei, il faudra, dès votre retour, vous rendre chez le cardinal Castracani, et lui présenter de votre main le papier que vous avez signé. »

Quels témoins produirai-je pour attester tout ce que j'ai souffert dans le cloître Saint-Eusèbe, puisque ceux qui ont vu mes souffrances étaient jésuites? Puis-je invoquer le témoignage des jésuites en faveur de la vérité? ou pensez-vous qu'ils se fissent scrupule de nier cette vérité? Tout le monde sait qu'ils sont les soutiens du système de la restriction mentale, c'est-à-dire du droit d'envelopper la vérité dans de longues circonlocutions et de donner à la

fausseté les couleurs de la meilleure cause. Cependant, outre les moines du couvent San Bernardo, outre mon domestique et les deux argus qui m'ont accompagné, je puis produire comme témoin de mon emprisonnement de quinze jours dans ce lieu, le signor Giacinto Scifelli, consul de la province de Frosinone. Cet honorable personnage, ne me voyant pas comme d'habitude au monastère, s'informa auprès du supérieur de ce que j'étais devenu, et reçut de lui la nouvelle de ma retraite. Je puis aussi trouver un témoin irrécusable dans la personne du cardinal Acton, alors prélat. Quoique vêtu de la pourpre de Rome, il n'a pas, comme beaucoup de ses confrères, obtenu son avancement par l'intrigue, et j'invoque son témoignage en faveur de la vérité. Je suis convaincu qu'il est incapable d'aucune fausseté; car, bien qu'il vive dans l'erreur, il erre par conviction, et l'atmosphère de Rome n'a point souillé son âme. Je suis tout disposé à admettre qu'il y a dans l'église romaine des trompeurs et des trompés, des tyrans et des victimes, des loups et des agneaux.

Le lendemain je rentrai au monastère, et, après avoir obtenu la permission du supérieur, je me mis immédiatement en route pour la résidence du cardinal Castracani. Je me présentai devant lui précisément dans l'état où j'avais quitté Saint-Eusèbe, maigre, pâle, les joues sillonnées par les pleurs, les cheveux en désordre et ma tunique conservant à

peine une trace de sa couleur primitive ; je ne voulus ni changer, ni arranger mes vêtements ; je préférai lui apporter en ma personne une preuve tacite, mais convaincante des cruautés exercées sur moi durant mon emprisonnement. Il reçut de ma main la rétractation, et la plaça dans les archives, me faisant en même temps l'éloge de la *docilité* que j'avais montrée.

C'est ainsi qu'à Rome on a changé même la signification des mots : la faiblesse qui cède à la force est appelée *docilité*, et le *oui* extorqué par la violence on l'appelle *consentement*. Misérable condition de mon pays où tout est défiguré, tout, jusqu'au langage !

Mon frère, le prêtre, vint m'embrasser avec transport dès qu'il eut appris que j'avais signé ma rétractation et obtenu ma liberté. Il me prodigua les caresses et les éloges, ainsi que les protestations d'amour fraternel. Mais ses démonstrations me parurent insipides ; car j'étais pleinement convaincu qu'elles ne provenaient que du plaisir de m'avoir vu succomber à la persécution. Je me l'imaginai, répétant dans son cœur : « Après cette première chute, encore un coup, et le voilà en sûreté.

Je profitai alors de la permission accordée par le supérieur, de sortir du monastère pour visiter souvent ma famille. La bonne réception de ma mère et les félicitations affectueuses de mes sœurs me procurèrent une faible consolation ; car la voix de ma

conscience me reprochait hautement et sans cesse la lâcheté de ma chute, et mêlait d'amertume tous mes plaisirs. Je m'efforçais en vain d'étouffer le remords, en appelant à mon secours les réflexions suggérées par la prudence humaine, qui n'est que folie devant Dieu. Cette voix me suivait toujours, en société, dans ma famille, dans l'accomplissement de mes devoirs scolastiques, partout. Les rênes, d'abord tenues si fermes, étaient alors si relâchées que, sans cette voix divine qui ne cessait de me rappeler à de meilleurs sentiments, je me serais complu dans l'inertie et la mollesse du genre de vie que mènent les moines italiens, se partageant entre Dieu et Mammon, donnant au premier l'ombre, et à l'autre la substance de leur dévotion. Mais la divine miséricorde veillait sur mes pas, et le moyen de fuir ne tarda pas à se présenter.

DERNIER SÉJOUR A ROME.

MARS 1842.

Si la liberté personnelle avait pu me donner le bonheur, la large part d'indépendance dont je jouissais à cette époque, était de nature à offrir une compensation à ma servitude passée. Mais, hélas ! le commencement de cette année fut rempli de bien plus d'amertumes que les précédentes. Les persécutions des moines avaient cessé, mais j'étais tourmenté de tout le poids de la justice rétributive : le remords d'avoir combattu avec tant de faiblesse pour la cause de la vérité, et d'avoir fléchi le genou devant Bahal, abattit mon âme. Persécuté par les hommes, j'avais toujours trouvé un refuge dans la paix de ma conscience, et, au sein des plus noires tempêtes, la grâce céleste m'avait éclairé, avait été mon soleil. Mais maintenant que la voix d'un Dieu offensé retentissait sans interruption à mes oreilles, troublant toutes mes douceurs mondaines, je n'avais point d'asile ; non, je n'avais pas même la triste consolation de déposer mes peines dans le sein

d'un ami. Il était à moi seul ce chagrin qui me dévorait en silence. Je n'osais parler de mes remords, de mon repentir d'avoir bassement renié la vérité, à ceux qui me souriaient, qui me caressaient uniquement à cause de ma rétractation, de mon apostasie, me classant alors dans leurs rangs. Le moindre indice de mes véritables sentiments eût attiré sur moi, de la part de mes cruels ennemis, la rage la plus envenimée, et je reculais d'horreur devant cette pensée.... Etrange combat entre la chair et l'esprit! Parfois je me sentais poussé à faire une déclaration ouverte de ma foi ; tous les dangers disparaissaient en présence du sentiment du devoir ; mais, à mesure qu'approchait le moment que je croyais favorable à la réparation de ma faute, ces mêmes difficultés, qui naguère m'avaient paru des atomes, se dressaient devant moi comme des montagnes, et.... mon courage m'abandonnait. L'homme spirituel était vaincu par l'homme charnel.

Dieu de bonté, toi qui dispenses avec largesse et avec douceur les effets de ta grâce, tu avais semé dans mon cœur la semence de ta parole sainte, et, afin qu'elle ne fût point étouffée par la mauvaise herbe, tu me relevais de temps en temps de ma chute, et faisais naître dans mon cœur un ardent désir de réparer ma faute. Tu permettais que je demeurasse quelquefois accablé sous le poids de ma faiblesse naturelle, pour me mettre en état de rompre enfin tous les liens qui m'attachaient à cette terre,

témoin de mon péché, à cette contrée que j'aimais tant, et de me consacrer à ton service sur une terre étrangère où la liberté de conscience n'est point proscrite.

Cette lutte intérieure fortifiait de plus en plus l'idée que j'avais conçue, mais toujours rejetée, de dire un éternel adieu à Rome, à l'Italie, à ma famille. J'étais continuellement occupé de ce dessein; il calmait, jusqu'à un certain point, l'agitation de mon esprit. Mais comment fuir? C'était là l'objet de toutes mes méditations et de toutes mes prières.

La lecture continuelle de la Bible fortifiait en moi un désir né de la persécution, celui de soulager les êtres malheureux, gémissant sous le poids de leur infortune. J'employais tout mon temps à visiter les hôpitaux et les prisons, et à consoler les affligés. Qu'il m'était doux d'essuyer les pleurs du pauvre désolé! En ces moments le souvenir de mes propres souffrances était pour moi un parfum délicieux.

Un jour que je me promenais sur la route voisine de l'église de notre collége, je vis s'avancer vers moi deux messieurs, qui me demandèrent fort poliment s'ils pouvaient obtenir la permission de voir le jardin. Je m'offris à les accompagner et à leur fournir tous les renseignements désirables sur l'antiquité de cette place, ancien cirque des bains de Dioclétien. Après nous être promenés un peu, et avoir conversé sur les changements qu'avait subis, dans la révolution des siècles, ce monument de la grandeur ro-

maine, ils me firent plusieurs questions relatives à l'ordre bénédictin et cistercien, à ses occupations, à ses règles, à ses études, aux heures de chant, etc., etc. Ne sachant pas qui ils étaient, et craignant quelque supercherie, je fus circonspect dans mes réponses et me tins sur mes gardes, pesant bien chaque mot. Après les avoir informés, pour satisfaire à une de leurs questions, que le monastère dans lequel je résidais servait de demeure aux moines âgés, et que les jeunes vivaient au monastère de Santa Croce in Gerusalemme, tous les deux sourirent, et l'un d'eux me dit :

— Mon père, si les autres ne sont pas plus vieux que vous, ceux de Santa Croce in Gerusalemme doivent être des enfants, sans doute.

Je répondis : Votre observation, Monsieur, serait juste, s'ils étaient tous de mon âge ; mais je suis le seul jeune moine dans ce monastère.

— Ah ! je comprends, reprit-il ; c'est probablement de votre choix que vous demeurez au milieu de personnes graves et expérimentées.

J'étais sur le point de répondre négativement et de leur raconter sans détour la série de mes souffrances ; mais j'en fus détourné par l'idée que ces étrangers pouvaient bien être des catholiques romains. Je balançais donc à répondre, mais enfin je leur dis :

— Si vous ne trouvez pas ma question déplacée,

veuillez, Messieurs, me dire de quelle nation vous êtes ?

— Nous sommes Anglais, dirent-ils.

Cette réponse me mit un peu à l'aise, sans toutefois me rassurer entièrement, sachant bien qu'en Angleterre même il y avait des catholiques romains. Cependant je crus pouvoir hasarder quelques mots sur mes infortunes, et je dis : Non, certes, ce n'est point de mon choix que je suis ici ; c'est une espèce de punition qui m'a été infligée. Mon histoire est trop longue, et il serait dangereux pour moi de la dire : elle réveillerait d'anciennes persécutions, s'il était su que j'en eusse parlé.

— Vous n'avez rien à craindre de notre part; nous ne voulons pas vous susciter des embarras; nous voudrions bien plutôt vous consoler, si cela nous était possible.

— Eh bien! qu'il m'arrive ce que Dieu voudra! Et je me mis à raconter en peu de mots comment j'avais été sacrifié, et par quelles impostures on m'avait fait prendre l'habit monastique; mais je me tus sur mon aversion pour le papisme, sur mes dernières souffrances et sur la rétractation extorquée par les violences des jésuites.

— Et à présent, n'êtes-vous pas content de la vie monastique? Vous paraissez ne manquer de rien de ce qu'il faut pour mener une vie commode. D'après la déclaration que vous venez de faire, votre maison est magnifique, votre table bien servie; vous

avez du loisir à discrétion et de belles promenades dans ce délicieux jardin. Vous n'avez point de souci, ni d'embarras d'aucune espèce.

— A coup sûr vous ne parlez pas sérieusement. Je ne puis supposer que des personnes raisonnables comme vous approuvent un genre de vie qui nous ôte l'activité de la pensée, nous dispense de tout soin, de toute collaboration; tandis que nous sommes, vous le savez, envoyés sur cette terre pour nous rendre des services mutuels. Et quand ce serait encore la vie la plus commode que l'on puisse imaginer, je ne saurais jamais la goûter; il me serait presque aussi terrible de languir dans les chaînes au château Saint-Ange.

Les deux étrangers se regardèrent l'un l'autre avec surprise, et, apparemment, les soupçons que j'avais conçus d'eux, ils les conçurent de même à mon égard; peut-être pensaient-ils que mon dessein était de découvrir leurs sentiments. A Rome, les Anglais sont surveillés de près par les autorités, et si elles en découvraient qui cherchassent à propager la Bible, elles leur susciteraient beaucoup de désagréments.

Cependant l'étranger continua: Votre position est vraiment cruelle; mais aussi, pourquoi n'avez-vous point recours aux lois canoniques, qui ont pourvu à des cas semblables au vôtre? Pourquoi ne pas invoquer l'intervention, l'appui de votre famille?

— Supposez-vous que j'aie négligé ce moyen? Oh

non ! Toutes mes démarches ont été vaines. Ici les supérieurs forcent le sens des lois de manière à flatter leurs désirs, et ils ne les suivent, ces lois, qu'autant qu'elles répondent à leurs intentions. Je me hâtai ensuite de les informer de l'appel fait à la convocation des évêques et des réguliers, de la sentence inique signée par le Pape, et de la désaffection de ma famille.

Les deux étrangers ayant entendu le récit de mes chagrins, quoique très-imparfaitement racontés (car je m'étais bien gardé de toucher la question du protestantisme, ou d'entrer dans des détails d'une importance trop délicate), se parlèrent entre eux pendant quelques minutes dans leur propre langue. Bien que je ne connusse pas un mot d'anglais, je compris ces quatre mots : *horrible*, *injustice*, *roman catholic*. Ils étaient pour moi des traits de lumière perçant les nuages, et me montraient la voie dans laquelle je devais entrer. Je remarquai que non-seulement ces messieurs avaient pitié de moi, mais qu'ils étaient aussi transportés d'une sainte indignation contre l'esprit d'oppression par lequel j'avais été immolé. Cette découverte me donna du courage et je leur dis :

— Messieurs, excusez mon opportunité, mais il me semble que vous êtes sensibles à mon malheur. Vous n'appartenez point, je pense, à l'église de Rome ?

— Non, nous sommes protestants, fut leur réponse.

A ces mots ma figure rayonna de joie ; je leur déclarai aussitôt toutes les particularités de ma situation. Ils ne tardèrent pas à me quitter en me faisant espérer que je les reverrais, et cet espoir ne fut point trompé.

Depuis cette entrevue, un mois se passa sans que je les revisse, et je commençais à craindre qu'ils ne m'eussent oublié, lorsqu'un jour je vis s'avancer vers l'église un monsieur qui me salua ; j'allai à sa rencontre, et reconnus en lui un de mes deux amis. Je m'offris à lui montrer le monastère, ce à quoi il consentit. Après l'avoir entièrement visité, il m'accompagna dans ma chambre, où nous parlâmes librement de religion. Ce qui amena cet entretien, ce fut une Bible qui se trouvait sur ma table. La manière dont je m'expliquai sur ce divin livre le convainquit de ma sincérité ; et j'aperçus avec émotion des larmes de joie briller dans ses yeux. Il me demanda si je pourrais quelquefois le voir chez lui, et je le lui promis.

La semaine suivante j'eus occasion de lui tenir parole. Quelque fidélité que je connusse à mon domestique, je n'osais lui confier le motif de ma visite ; car les prêtres rusés de l'Italie exercent une égale influence sur les fils, les frères, les amis et les domestiques. Néanmoins, je lui permis de m'accompagner comme d'habitude, mais je le laissai à

l'entrée de la maison pour y attendre mon retour.

Ce fut peu après cette époque que je pris fermement la résolution de me soustraire pour jamais à ma pénible situation, en abandonnant ma patrie. C'était une entreprise hardie et décisive, hérissée de difficultés. La première et la moins facile à vaincre, ce fut de me procurer un passeport; cependant, au bout de deux jours, je réussis à en obtenir un en bonne forme pour Livourne, au nom de mon domestique.

Ma volonté était donc inébranlable ; je ne devais plus rester que quelques jours en Italie ; mais l'agitation de mon esprit était si grande et la douleur de mon cœur si aiguë, à la seule pensée de quitter ce que j'avais de plus cher au monde, ma famille, mon pays, que j'aurais manqué de fermeté, si la divine Providence, qui avait ordonné mon émancipation de la servitude morale, n'eût daigné, dans sa miséricorde, me fortifier pour la lutte.

Il y avait déjà quelque temps que je n'étais entré à la bibliothèque; j'y retournai dans l'après-midi du lundi de Pâques. En ouvrant la porte, je fus surpris de voir une énorme quantité de morceaux de papiers épars sur le plancher. Je ramassai plusieurs fragments sur lesquels je reconnus mon écriture. C'était une partie de ceux que j'avais déposés à la bibliothèque pendant les heures que j'y passais à l'étude. Tous les papiers écrits de ma main se trouvaient entièrement déchirés et détruits. Cette

nouvelle vexation, ce vandalisme révélaient la haine envenimée que nourrissaient contre moi les moines implacables. Ces écrits n'étaient d'aucune valeur ; mon intention avait été de ne pas les emporter, et je n'y songeais même plus, tant j'étais tourmenté par l'idée de fuir mes chers parents et mon pays ; mais ce qui me causa une vive douleur, ce fut de les voir ainsi mutilés, anéantis, par des gens non informés de mon départ prochain. C'était une vengeance du passé et un présage de l'avenir.

Je me rendis chez le supérieur pour lui demander raison d'un procédé aussi injuste ; il me dit froidement qu'il ne saurait deviner le coupable, et qu'il ne voudrait pas punir tout le monde pour la faute d'un seul. Ce refus de faire les recherches nécessaires pour découvrir l'offenseur et le punir, attisa le feu déjà allumé dans mon sein, et fut un nouvel aiguillon pour m'exciter à fuir un lieu où chaque jour m'exposait à de nouveaux outrages.

Je fixai mon départ au jeudi suivant.

Pendant les deux jours qui précédèrent ma fuite, les moines du monastère de San Bernardo parurent inquiets et désireux d'apprendre la cause de mon abattement. Ils se disaient tout bas qu'ils croyaient en voir la source dans le pressentiment de nouvelles poursuites, et ils épiaient avec une joie maligne chacune de mes paroles et de mes actions, dans l'espérance d'y trouver la confirmation de leurs soupçons.

Sous prétexte de demander justice de l'injure qui venait de m'être faite à San Bernardo, je partis sur le champ pour Santa Croce in Gerusalemme. Les mauvais traitements que j'avais subis de la part des moines dans le cours de six ans, m'exaspéraient contre l'ordre tout entier, et plus particulièrement contre les chefs et les principaux instruments d'oppression; mais cette irritation n'avait pas étouffé dans mon cœur les sentiments plus doux de la nature. Grâce à Dieu, je n'étais pas devenu misanthrope! Je portais une sincère affection à tous ceux qui s'étaient montrés humains à mon égard, surtout aux jeunes gens avec lesquels j'avais si longtemps vécu, et qui avaient pris en même temps que moi l'habit monastique. Je désirais vivement les voir encore une fois avant de les quitter pour jamais. Ils furent étonnés de la singularité de ma contenance. J'essayai vainement de retenir mes soupirs et mes larmes; l'inquiétude et la douleur peintes sur mon visage, au moment où je pressai leurs mains pour la dernière fois, leur fit supposer que j'étais menacé d'une nouvelle persécution, ou qu'un changement intérieur m'engageait enfin à me livrer entièrement à l'état sacerdotal. Leurs questions empressées me firent connaître leurs pensées, et me fortifièrent dans mon dessein d'échapper à toute nouvelle persécution, en me retirant du théâtre de l'intrigue et du despotisme des prêtres.

Comme je revenais de Santa Croce in Gerusa-

femme, agité par les adieux que je venais de faire à ces jeunes gens que j'aimais, et qui avaient partagé mes chagrins et sympathisé à mes souffrances, Dieu plaça sur mon chemin un autre objet propre à me stimuler dans l'exécution de mes plans de départ. Poussé par la curiosité de voir l'église de San Gregorio a Monte Celio, alors magnifiquement décorée pour la célébration de la fête du saint dont elle porte le nom, je m'avançais dans cette direction. A l'entrée du monastère brillait l'équipage doré et le cortége pompeux du *serviteur des serviteurs de Dieu*. J'entrais au monastère pour y visiter un moine de ma connaissance, lorsque tout à coup, dans un des corridors, je me trouvai en présence du Pape accompagné de plusieurs moines, dont deux étaient de mon ordre. Ces moines me firent signe de me mettre à genoux et de baiser *le très-sacré pied*. A l'instant se présenta à mon imagination la statue d'or érigée par Nabuchodonozor, devant laquelle les Israélites captifs avaient ordre de fléchir le genou. Je me disais : Que penseraient de cette adoration les trois jeunes Israélites qui préférèrent se laisser jeter dans la fournaise, plutôt que de commettre une telle abomination? Sur sa pantoufle figurait le signe de la croix ; je le baisai dans la vue de rendre hommage au Rédempteur, mais avec des sentiments pénibles, en songeant à l'outrage que lui faisait son prétendu vicaire, qui ose ainsi fixer à ses pieds les signes visibles de la rédemption et en fouler les

précieux fruits. Après avoir passé par cette cérémonie humiliante, la honte me fit monter le feu au visage; je me ressouvins de l'injuste sentence formulée contre moi et signée par Grégoire XVI. Oui, je veux tout quitter, dis-je, entraîné par le mépris, la honte et le remords. Jamais, non, jamais je ne reverrai *l'abomination de la désolation!* J'expierai dans une autre contrée la transgression dont je me suis rendu coupable en inclinant ma tête devant l'homme du péché, devant l'idole de l'orgueil.

Quelle nuit d'angoisses fut celle qui précéda ma dernière visite à ma famille! Combien de tristes images se pressèrent dans mon esprit! Je ne pus dormir de toute la nuit. Il me semblait voir autour de mon lit mon père, ma mère et mes sœurs baignés de larmes, me suppliant de ne point partir, me rappelant l'affection et la sympathie dont ils m'avaient donné des preuves jadis, dans des temps meilleurs; ensuite je les voyais solliciter mon pardon pour les souffrances qu'ils m'avaient si involontairement occasionnées. Oh! mon cerveau ressemblait à une fourmilière infatigable; mes pensées se portaient çà et là, partout, comme les petits insectes laborieux qui l'habitent se rencontrent, se poussent et se croisent dans leurs travaux continuels. Mes idées se heurtaient, se mêlaient, disparaissaient, revenaient, disparaissaient encore, laissant au fond de mon cœur un mélange d'aigreur et de chagrin.

Le matin arriva. Epuisé, abattu, la tête rompue

par les réflexions sur le passé, et marchant à tâtons au milieu des ténèbres de l'avenir, je me levai pour chercher dans la Bible et dans la prière, de la force et des conseils. La pensée de fuir était trop profondément gravée dans mon cœur, pour en être déracinée par la tourmente que soulevèrent les tendres affections de ma famille ; cependant la perspective de notre prochaine séparation m'ôta un peu d'énergie, et j'eus besoin de toutes mes forces pour soutenir l'assaut qui allait m'être livré. Je priai donc avec la ferveur qu'inspire un péril imminent ; je priai comme le marin au moment du naufrage, comme le condamné à l'approche de sa dernière heure. « Seigneur ! m'écriai-je, tu as implanté dans mon sein l'amour de mes parents, l'affection pour mes amis ; mais tu nous as commandé de quitter père, mère, frère, richesses et patrie pour rechercher le royaume des cieux. Puisque tu m'as inspiré le désir de suivre tes saintes lois, donne-moi la force d'accomplir ta volonté. Je le demande au nom de ton Fils, qui quitta sa mère pour aller dans le temple te glorifier au milieu des docteurs, sans se laisser arrêter par l'idée que sa mère serait en peine à son sujet. » Après cette prière, je me sentis animé d'un courage nouveau, et, sans plus tarder, je me rendis avec mon domestique à la maison paternelle où je restai la journée entière.

Il me serait difficile d'énoncer tout ce que je souffris durant ce jour, les pensées qui me déchi-

rèrent, les émotions que j'eus à combattre. Qui fut jamais capable de dépeindre l'état d'un cœur agité par mille émotions toutes puissantes, impérieuses, invincibles? Quelle éloquence peut décrire ce qui se passe dans l'âme dans ces moments solennels et décisifs, où chaque pensée est une histoire douloureuse, où chaque sensation est le sommaire de toute la vie, et chaque soupir, la voix mystérieuse de l'avenir, ne présageant que des agitations inexprimables? Hélas! quand je me rappelle ce jour, je tremble d'horreur; je pleure avec amertume, et je suis tout à la fois étonné de n'avoir point cédé aux insinuations de la chair contre l'esprit... Mais ce triomphe ne fut pas le mien, ce fut celui de la grâce.

La pâleur de mon visage, causée par une nuit passée dans l'insomnie, jointe à l'effet visible qu'avait produit sur ma personne le combat que je m'étais livré, en me préparant à cette visite d'adieu, arracha à ma mère et à mes sœurs, quand je parus devant elles, des questions qui trahissaient leurs inquiétudes sur ma santé, et leur crainte qu'il ne me fût arrivé quelque chose de fâcheux. En vain je déclarai que je me portais bien, et que je n'étais menacé de rien de sinistre; mes manières embarrassées, ma voix faible et tremblante, mes yeux baignés de larmes, mes soupirs étouffés trahissaient le secret de mon cœur. Ma plus jeune sœur m'assiégeait de ses petites mains chéries, qui tantôt serraient les miennes, tantôt essuyaient mes larmes, répétant sans cesse, avec le ton

d'un doux reproche : « S'il est arrivé quelque chose qui te fasse de la peine, pourquoi ne pas le dire à maman ? pourquoi pas à papa ? Si tu ne veux pas le leur dire, dis-le à moi; tu sais combien je t'aime ! » Cette pauvre enfant ignorait que ce fût là, précisément, le motif de ma douleur, et que ma tendresse pour ma famille fût l'épine qui me perçait le cœur. Quelques mois auparavant, lorsque j'étais souffrant sous le poids du chagrin d'avoir vu mes parents me méconnaître pour leur fils, cette démarche ne m'eût pas, à beaucoup près, paru aussi pénible. Cependant ma mère, confirmée par mon silence, et soupçonnant que j'étais tourmenté par quelque chagrin accablant, tenait les yeux fixés sur moi, et tâchait, lorsque je dirigeais les miens de son côté, d'y lire tout ce qui se passait dans mon âme. Ce regard fut pour moi un éclair électrique ; il me frappa de stupeur, il m'anéantit. Il y avait quelque chose qui tenait de la divination, et je pensai que ses yeux avaient pénétré dans le fond de mon cœur. Elle pleurait. En voyant ces larmes d'amour maternel inonder ses joues, il me semblait qu'elle eût deviné non dessein, et voulût me dire : « Fils ingrat ! est-ce ainsi que tu me quittes, que tu m'oublies ? J'évitais de la regarder, et j'observais soigneusement le silence, excepté dans les moments où, voulant donner le change à mes idées affligeantes, et la soulager elle-même du poids de celles qui l'oppressaient, j'adressais quelques questions à l'un ou à l'autre de la famille. Je tâchais de

sourire, mais j'ignore comment ce signe de gaîté vint ce jour-là se placer sur mes lèvres; je sais seulement qu'au lieu de faire renaître chez eux la tranquillité, je leur fis verser de nouvelles larmes et pousser de nouveaux soupirs; que cet effort ne servit qu'à m'affaiblir davantage, et à me plonger dans un plus profond abattement. Un sourire sur les lèvres des affligés, c'est une lamentation. Mon père m'observait en silence, et présumant enfin que mon malheur avait sa source dans l'ennui et l'horreur de la vie du cloître, il essaya de me consoler par l'espoir qu'il me donnait de mon retour probable dans mes foyers. Me parler du cloître, c'était ranimer mon courage défaillant et me fortifier dans ma dernière résolution. Le procédé de mon frère le prêtre fut également propre à produire cet effet. Lui seul, tandis que ma conduite inexplicable rendait malheureux tous les autres membres de la famille, lui seul se montrait complètement indifférent à ce qui se passait, et continuait froidement ses occupations dans une chambre voisine. Il était *prêtre romain,* ce qui est synonyme d'*égoïste.*

Je me disais : Jamais je ne reverrai ces objets de mes plus chères affections! Voici la dernière fois que leurs voix pénètreront dans mon cœur! Et cependant aujourd'hui leurs paroles n'ont pas la douceur accoutumée; elles sont amères comme l'absinthe! Hélas! hélas! dans ce moment solennel, je n'ai donc pas la consolation de goûter la douceur de

ces accents pour une dernière, oui, une dernière fois! Dans les pays pour lesquels je suis sur le point de partir, il ne se trouvera personne qui soit capable de me porter une affection si tendre, si nécessaire à mon existence, et rehaussée d'un charme si irrésistible! Là, point de seuil où je puisse dire, en y posant le pied: « Allons, vite, ils m'attendent; chaque instant de retard peut faire battre le cœur de ma mère, peut causer de l'inquiétude à mes parents. O idée désolante! tu ressembles aux glaces éternelles des vallées qui environnent les hauteurs du Mont-Blanc, où jamais ne pénètrent les doux rayons du soleil!! Ces réflexions m'obsédèrent jusqu'à la fin du jour, et étouffèrent toutes celles qui devaient me donner du courage.

L'heure accoutumée de mon retour au monastère approchait.

— Bonne nuit, dit mon père; il est déjà neuf heures et demie, heure fixée par le règlement.

— Bonne nuit, répéta ma mère. Allez, mon fils, ne donnez point à vos supérieurs un sujet de plainte contre vous; mais venez souvent nous voir...

Ici j'allais me jeter dans ses bras; j'allais tout lui avouer; heureusement la douleur m'empêcha de parler, et, lui serrant la main, je pus seulement lui dire, en sanglotant: Adieu! Ce mot signifiait que nous nous reverrions dans le sein de Dieu. Trois fois je me disposai à partir, et toujours je m'arrêtai

pour contempler tour à tour, une fois encore, mon père, ma mère et mes sœurs. Enfin, d'une voix suffoquée je leur dis : « Saluez de ma part tous mes parents et amis ; » et puis je descendis, presque en courant, les marches de l'escalier, le cœur gonflé, les genoux tremblants ; à peine entré dans la voiture, je donnai un libre cours à mes larmes. Mon domestique, interrogé sur la cause de ma conduite extraordinaire, put seulement répondre qu'il me croyait malade. Pour la dernière fois je regardai, à travers mes larmes, les murs qui renfermaient des êtres si chers, et tant de souvenirs si doux...... Epuisé par la violence de cette lutte, j'éprouvai un besoin absolu de repos ; mais celui de cette nuit fut plutôt une léthargie qu'un sommeil.

Le lendemain matin je visitai tous ceux du monastère qui m'avaient montré de l'attachement ; la reconnaissance m'oblige de nommer entre autres D. Candido Laurenzi. Il remarqua mon émotion frappante ; mais, n'en devinant pas la cause, il ne put qu'attribuer, comme les autres moines, mon abattement au chagrin de me voir de nouveau menacé de l'Inquisition.

J'écrivis ensuite une prière, et une lettre adressée aux moines. Dans la prière, que je laissai dans ma chambre sur mon prie-dieu, je m'exprimai de la manière suivante :

« Dieu de bonté ! Tu m'as appelé ; j'obéis, et me soumets à ta divine volonté. Confirme ce que tu as

commencé en moi. Sois mon guide dans ce voyage, et permets que tes anges me protégent sur la route que tu me traces. Défends-moi contre ceux qui voudraient me suivre, dans l'unique intention de me replonger dans ces ténèbres d'où ta main vient de me retirer. Frappe d'aveuglement les agents du gouvernement, afin que je puisse échapper à leurs mains. Tu vois mon cœur ; tu sais que le seul désir de mener une nouvelle vie, conforme aux préceptes de ton Evangile, me fait abandonner mes parents et mon pays. Donne-moi la force de dépouiller le vieil homme, et de me relever dans la foi. Exauce la prière que je te fais pour mes ennemis, auxquels je pardonne. Oh ! puisse ma fuite leur servir d'avertissement, pour qu'à l'avenir ils ne soient plus si durs, si implacables envers les jeunes gens ! Puissent-ils n'être plus imposteurs ! »

Dans la lettre, que je plaçai en évidence sur la bibliothèque de ma chambre, j'écrivis l'adieu suivant :

« Maîtres et moines, je vous quitte; selon toute probabilité nous ne nous reverrons plus sur la terre. Puisse Dieu vous accorder une portion de cette grâce qu'il a daigné m'octroyer dans sa miséricorde ! Puissent vos esprits s'éclairer, et puissions-nous nous rencontrer encore dans l'héritage des justes! Comme une dernière faveur, je vous demande ce que vous ne refuserez pas, si vous avez des cœurs humains. Quand mes parents désolés viendront s'informer de leur fils, n'irritez pas leur blessure;

n'augmentez pas leur chagrin par des paroles amères, en me dénonçant comme un hérétique, un blasphémateur ou un apostat. Ce n'est pas pour moi que je vous implore de la sorte ; jamais vos paroles ne viendront à mes oreilles ; c'est pour eux, dont l'unique faute est d'avoir mis trop d'empressement à vous satisfaire en vous sacrifiant leur fils.

» Adieu, mes camarades, adieu ; consolez, je vous en supplie, ma pauvre mère ; car, en vous voyant, elle pensera sans doute à moi, et pleurera. N'oubliez jamais combien je vous ai aimés, et soyez sûrs que vos images resteront gravées dans mon cœur, en quelque endroit que le ciel me conduise.

» Je remercie tous ceux qui m'ont donné de l'instruction, et je prie le Seigneur de les récompenser de leurs bonnes intentions. Je demande pardon à D. Candido Laurenzi de lui avoir témoigné de la froideur, durant les trois derniers mois de mon séjour au monastère. Mon cœur en souffrait ; mais les insinuations du procureur-général D. Girolomo Bottini, et du maître D. Giuseppe Martini, m'avaient porté à le croire mon ennemi secret et acharné. Maintenant je suis convaincu de mon erreur, et je sais que, parmi les moines, il fut le seul qui m'aimât sincèrement. Portez-vous bien ! et que la paix de Dieu soit avec vous tous ! »

Je m'imaginai qu'ayant pris congé de ma famille et de mes amis, j'avais triomphé de la plus forte épreuve ; mais, hélas ! il me restait encore à appren-

dre que le plus grand de tous les chagrins, c'est celui de renoncer à sa patrie. La séparation d'avec ceux à qui nous sommes liés par la nature, par les inclinations ou par les habitudes, est une épreuve déjà plus que difficile à supporter pour un cœur sensible ; mais la pensée que ceux que nous aimons foulent le même sol et respirent le même air que nous, ajoute à la chaîne des anneaux que l'éloignement ne peut rompre. Nous sommes, dès l'enfance, accoutumés à la crainte que la mort ne vienne nous séparer de nos parents, de nos amis, et qu'un jour nous ne vivions pendant qu'ils dormiront dans la tranquillité du tombeau. Mais aucun ordre d'idées, à aucune époque de notre vie, ne nous apprend que peut-être il viendra un jour où il faudra nous éloigner de notre patrie. Oh ! la voir disparaître pour jamais de nos yeux, c'est réellement un océan de douleurs ! Si les larmes amères et brûlantes de l'exil doivent tomber sur ces pages, elles exprimeront alors à elles seules l'inappréciable valeur de ce mot *patrie*, si peu compris de ceux qui n'ont jamais perdu la leur. Il est aisé d'énumérer les avantages renfermés dans ce mot : tout, hors de sa sphère, n'est rien, excepté Dieu et la paix de la conscience.

Je quittai le monastère et me rendis au domicile d'un ami qui seul avait connaissance de mon projet. Là je mis de côté l'habit monastique, et revêtis un costume analogue au signalement indiqué sur mon passeport.

Je louai une voiture et partis pour Civita-Vecchia. Chaque pas des chevaux retentissait dans mon cœur. J'étais pourtant encore à Rome. Cette pensée qui avait voltigé autour de moi, dissipant un peu la chaleur fébrile qui me consumait, fit bientôt place aux sentiments d'une douleur inexprimable. J'avais perdu Rome pour jamais! Je tâchais toujours de me consoler en me rappelant que j'étais encore en Italie, lorsque, hors de la Porta Cavalleggieri, le triste aspect du désert romain s'offrit soudain à mes regards. Ces plaines, où l'œil ne rencontre aucune habitation, situées à quelques milles de Rome, désertes et misérables, répondaient bien à l'état de mon âme, et mes pensées trouvaient là un écho. Afin de donner le change aux réflexions qui, durant deux jours, oppressèrent mon cœur, je me mis à méditer sur ce que furent jadis ces plaines maintenant désertes, incultes, images d'un gouvernement qui pervertit le moral et enchaîne l'intelligence.

Je fus obligé de m'arrêter quatre jours à Civita-Vecchia, attendant le paquebot à vapeur sarde sur lequel je devais m'embarquer pour Livourne. En entrant dans l'église de Saint-François, le jour même de mon arrivée, je lus mon nom au bas du bref : *D. Raffaele Ciocci, moine cistercien, apostat.* La crainte de tomber au pouvoir des limiers envoyés de Rome à ma poursuite, servit beaucoup à faire diversion au profond chagrin causé par la séparation de mes parents et la fuite de mon pays. Je mis

en œuvre toutes les mesures que la prudence me suggéra pour tromper leur vigilance, ne pouvant encore me croire en sûreté à la faveur de mon déguisement.

Dans une ignorance complète des lois et des règlements de la plupart des contrées et de Rome même, excepté en ce qu'ils concernaient les particularités de ma position, j'étais, lors de ma fuite du couvent, comme un poussin à peine éclos. Si j'eusse pensé aux paquebots français qui stationnent dans les ports de l'Italie, et à la sécurité dont jouit tout individu en se plaçant sous la protection d'un peuple indépendant, je me serais épargné bien des risques, et j'aurais été soulagé de l'état d'anxiété où je restai pendant toute la durée de mon voyage. Si, au lieu de hasarder ma fuite au 13 mars, je fusse parti le 6 du mois suivant, je me serais embarqué le 8 en pleine sûreté à bord d'un navire français partant de Malte pour Marseille. J'ignorais tous ces détails et aujourd'hui, je les passerais sous silence, si je n'avais l'espoir que ce petit livre tombera entre les mains de quelques personnes qui, peut-être, seront dans le cas de mettre à profit ce renseignement.

Après quelques jours d'une attente remplie d'angoisses, le vaisseau arriva, et je fus reçu à bord du *Maria Antoinetta*. A la nuit close, je me rendis sur le pont, et, après avoir regardé tout autour de moi, pour m'assurer que personne ne m'observait, je jetai à la mer ma tunique, source de toutes mes mi-

sères. Voilà comment je me défis de ces insignes de la papauté, seule livrée qui m'en restât encore.

Arrivé à Livourne, j'éprouvai de grandes difficultés à faire signer mon passeport; mais enfin je triomphai de toutes les tracasseries, et je m'embarquai pour Gênes sur le vapeur français le *Sully*. Dans ce port j'eus l'imprudence d'user de la permission de mettre pied à terre, et je m'exposai à être découvert par les jésuites qui parcourent en grand nombre les rues de cette ville. J'en vis plusieurs que j'avais connus à Rome, mais pas un ne me reconnut; car j'avais la figure à moitié cachée dans un mouchoir, pour la garantir des vents froids qui ce jour-là soufflaient avec fureur. En sortant de Gênes, j'eus de nouveau le cœur déchiré : c'était pour la dernière fois que je foulais le sol d'Italie !

A Marseille, j'aurais pu dissiper le chagrin et la peur que j'avais éprouvés en voyageant avec un faux passeport; mais, hélas! j'ignorais qu'il y eût un moyen de se soustraire à cet embarras. Et en ceci encore je voudrais rendre service à l'Italien opprimé et sans expérience, en l'éclairant sur les moyens d'échapper à ses oppresseurs. Il saura que, dès son arrivée dans un pays libre, il peut renoncer à son faux passeport, se présenter aux autorités locales et leur déclarer son nom, son pays, sa condition, les motifs religieux ou politiques qui l'ont déterminé à chercher ailleurs un asile; à cet égard il peut avoir la certitude de ne s'exposer à aucune es-

pèce de persécution. Moi, au contraire, demeurant constamment sous l'impression que le Pape exerçait en France la même influence qu'en Italie, je me voyais toujours près de tomber dans les griffes de mes ennemis et me croyais forcé de poursuivre mon voyage avec le même passeport. J'avais donc, outre la terreur que m'inspirait le Pape, à lutter contre la vigilance du gouvernement français. Des informations plus positives à ce sujet m'auraient dispensé des frayeurs que j'ai endurées, lorsque je me présentai au consul romain pour lui demander son visa. Ce fonctionnaire, après avoir lu dans mon signalement ces mots, « âgé de trente-et-un ans, » fixa sur moi un regard scrutateur et me demanda, ainsi que je l'avais prévu :

— Est-il possible que vous ayez trente-et-un ans?

Je répondis aussitôt : — Je n'en ai que vingt-et-un.

— Mais le voilà écrit en toutes lettres, comme je vous le dis.

— Je ne saurais dire comment cette méprise s'est faite. Sous tout autre rapport le passeport est correct, et une petite erreur de la part de la personne qui a pris mon signalement ne doit point me susciter des embarras.

— Il faut néanmoins que je remplisse mon devoir en prenant des informations au sujet de cette différence. Je ne suis point satisfait de votre passeport, et il faut que vous restiez ici pour quelques

jours, jusqu'à ce que j'aie reçu de Rome une réponse aux renseignements que je demanderai sur votre personne, à moins que vous ne puissiez invoquer le témoignage d'une personne résidant à Marseille.

Alors l'employé de la douane, qui m'avait accompagné, intervint tout à coup, et dit au consul : « Monsieur, je puis affirmer que le consul anglais, pour qui ce voyageur a des recommandations, l'a accueilli avec toutes sortes de politesses. »

A ces mots le sombre sourcil du consul de Rome s'éclaircit ; je le vis apposer sa signature, et mon âme devint calme. Sa menace de me retenir à Marseille jusqu'au moment où il aurait reçu des informations de Rome, retentissait terrible à mes oreilles. Si j'en juge d'après l'impression fausse qui me tourmentait, cette menace était équivalente à celle de me faire retomber dans les serres des tyrans romains ; et, quoique j'eusse évité ce danger tant redouté, cependant, s'il eût exécuté son intention, j'étais menacé d'un péril non moins redoutable, par la rigueur dont les lois françaises poursuivent ceux qui font usage de faux passeports. Toutefois le consul romain fut satisfait, et je hâtai mon départ, afin d'éviter de nouvelles rencontres désagréables.

A Paris, je ne me présentai point à la nonciature, comme me l'avait ordonné le consul romain à Marseille. Aussi, mon passeport n'étant valable que jus-

qu'à Paris, j'eus à essuyer de nouvelles et nombreuses contrariétés à Boulogne.

Me voilà enfin, après tant d'orages, arrivé en un port de sûreté; me voilà dans Londres. Ici tous mes lecteurs supposeront naturellement que mes persécutions sont finies; car le pouvoir papal n'étend pas sa tyrannie sur cette contrée protégée par de sages lois et par une religion amie de la liberté de conscience. Mais bien que la violence n'ait pu me nuire, j'y ai souvent été en butte à la supercherie. Le serpent, qui ne peut mordre, a cherché à m'empoisonner. Harassé et épuisé, je trouvai à l'hôtel Wood, Furnival's-inn, où j'avais été recommandé, ce repos dont j'avais si grand besoin; pendant dix jours j'y goûtai une tranquillité parfaite, grâce à l'obligeance toute chrétienne du propriétaire de cet établissement si bien connu, et de son excellente famille.

L'Italien, forcé par des circonstances impérieuses de quitter sa terre natale, ignorant la langue du pays où il se réfugie, placé au milieu de personnes tout à fait étrangères et entouré d'objets entièrement nouveaux, le cœur et l'imagination pleins du souvenir de sa chère patrie, cet Italien se trouve dans la situation d'un prisonnier en état de torpeur que l'on a transféré dans un donjon, et qui revient enfin de sa léthargie, pour ouvrir avec effroi les yeux aux objets qui l'environnent. Quand je dis que je vivais en paix, il ne faut pas entendre par là que je

fusse gai et heureux; mon bien-être consistait à être libre, à avoir suivi les impulsions de ma conscience, et à me sentir en paix avec Dieu. Je passais la majeure partie de mon temps à lire et à étudier une Bible italienne que M. Wood avait eu la bonté de me procurer.

La tranquillité dont je jouissais fut bientôt interrompue par la visite du docteur Baldacconi, chapelain de la chapelle sarde à Londres.

L'objet de ses visites était de me prendre, s'il était possible, dans ses piéges; mais il plut à Dieu de m'en délivrer. En réponse à ses nombreuses investigations, je lui contai mon histoire, et lui déclarai mon vif désir de n'appartenir qu'au Christ, de suivre les préceptes de l'Evangile, et non les traditions de l'église de Rome. Il est impossible de décrire les gesticulations et les expressions véhémentes dont ce révérend personnage entremêla ses discours, lorsqu'il m'entendit parler avec aussi peu de respect de son idole. Malheureusement pour lui, il n'est guère capable de maîtriser son humeur. Je ne me laissai cependant pas émouvoir par sa violence; au contraire, sa colère ne fit que me raffermir dans mes opinions; car je ne voyais en lui qu'une décalque des moines cisterciens et des jésuites, les auteurs de tous mes maux à Rome. Il parla de l'excommunication que j'avais encourue, et traça un tableau si horrible de ses conséquences, que, si j'eusse été étranger aux foudres forgées par le Vatican, je me

serais peut-être jeté à ses pieds pour implorer mon absolution ; car il déclara qu'il avait le pouvoir de me l'accorder au nom de Dieu. Enfin, il me quitta, en emportant la conviction de l'inutilité de ses efforts, tendants à obtenir de moi des concessions par la terreur, après m'avoir entendu dire que je m'inquiétais peu des excommunications du Pape.

A sa seconde visite, il espéra employer avec plus de succès les moyens de persuasion, et il vint accompagné de signor Barelli, négociant italien établi à Londres. Il m'apprit qu'il avait reçu des lettres des cardinaux Acton et Lambruschini, du supérieur de l'ordre cistercien et de mes parents, enveloppés, disait-il, dans le deuil le plus profond au sujet de ma mort spirituelle. Il cherchait à me gagner par mille artifices, m'assurant que je pourrais obtenir ma sécularisation complète, et que les fonds nécessaires pour mon voyage me seraient fournis ; il avait, ajoutait-il, reçu de Rome des ordres à cet effet. Le grand objet de ses efforts était de m'engager à retourner à Rome ; mais s'apercevant que je ne voulais pas même en entendre parler, il chercha à m'engager à aller à Turin, ville gouvernée par les jésuites. Voyant que je n'avais de confiance en aucun gouvernement italien, il se contenta de me proposer l'Allemagne. Mais je considérais l'Angleterre comme le seul asile où je fusse en sûreté, et je lui donnai à entendre que nulle force humaine ne serait capable de me traîner loin de sa rive hospi-

talière. Mon infatigable questionneur me proposa ensuite d'aller en Irlande, dans un monastère de cisterciens, uniquement dans le but d'y attendre l'arrivée de ma sécularisation de Rome : mais, comme mon sang se révoltait à l'idée de la moinerie, il finit par me recommander de me retirer au collége d'Oscott, près de Birmingham, dirigé par le docteur Wiseman. Il fut charmé de me voir goûter un peu cette dernière proposition, les motifs dont il l'appuyait me paraissant plausibles et justes.

— Si vous voulez, dit-il, vous fixer dans ce pays, il faut que vous appreniez la langue anglaise. Vous pouvez être pensionnaire au collége aussi longtemps qu'il vous sera nécessaire pour acquérir cette connaissance; ensuite, si vous en avez le désir, vous pourrez vous livrer à l'enseignement de votre propre langue. Soyez sûr que vous serez bien traité dans ce collége, et que mes intentions pour vous sont parfaitement sincères. Je n'ai point d'autre but que celui de vous faire du bien.

Plusieurs conversations de cette nature avec le docteur Baldacconi commencèrent à m'influencer, et j'allais être victime de ses manœuvres, lorsqu'une main amie vint m'empêcher de donner dans le panneau. Aussi, dès que j'eus démêlé la supercherie cachée sous le voile de la charité dont se couvrait ce prêtre romain, j'eus pour lui l'éloignement le plus complet. Voyant combien peu de chances il avait de s'assurer de ma personne, il accusa ma con-

duite dans une lettre, qui est encore entre mes mains, de l'avoir fait passer pour menteur aux yeux des cardinaux Acton et Lambruschini, puisqu'il leur avait annoncé, par anticipation, mon adhésion à ses offres réitérées.

Parmi les fréquentes occasions que j'eus de former mon opinion sur le caractère de cet homme, celle où il se montra au plus grand jour, fut une conversation que nous eûmes ensemble sur l'école gratuite italienne, fondée par des philanthropes italiens de Londres, n° 5, Greville street, Hatton-Garden.[1] J'y avais été conduit un soir par un domestique de l'hôtel, qui pensait avec raison que je serais

[1] J'eus, plus tard, l'occasion d'apprendre à connaître une excellente institution, du même genre, fondée par M. Ferretti, 27, Warren Street, Pentonville. — Tout le monde a remarqué, à Londres, la misère de ces centaines de pauvres jeunes Italiens, que l'on rencontre partout et à toute heure, demandant la charité aux passants, au son de leurs instruments. Ils appartiennent à des maîtres durs et impitoyables qui leur enlèvent, chaque soir, le produit de leurs aumônes, si péniblement gagnées, et les exposent aux traitements les plus cruels, lorsque leur rapacité ne se trouve pas satisfaite. Entraînés hors de leur pays par ces hommes méchants, dont ils deviennent les esclaves, ces malheureux enfants sont condamnés à mener une vie misérable, à une grande distance de leur patrie, sans espoir de jamais la revoir.—M. Ferretti, guidé par un esprit de dévouement et de charité, en a recueilli plusieurs dans sa maison, qui est devenue pour eux un véritable asile ; il pourvoit à leurs besoins, les instruit, et cherche à développer en eux les principes salutaires de la religion ; et, grâce à ses soins et à ceux de quelques-uns de ses amis, ces enfants peuvent ensuite être placés convenablement, ou retourner dans le sein de leurs familles.

enchanté de voir des visages italiens, et qu'auprès de mes compatriotes, je trouverais à me distraire de ma mélancolie et de l'ennui dont il me voyait accablé dans mon isolement. Le lendemain, me retrouvant avec le docteur Baldacconi, je lui fis mention de cette école, dans l'espérance qu'il répondrait aux sentiments qu'éveillait en mon âme une institution si utile et si sage, dont l'objet est d'instruire les pauvres italiens réfugiés, de leur inspirer en même temps l'amour de leur patrie et de les mettre sur la voie du progrès. Voici la substance de cet entretien.

— Comment! dit le docteur Baldacconi, vous avez été à l'école de Pistrucci ?

— Oui, j'y suis allé hier au soir.

— Qu'est-ce que l'on vous y a dit ?

— Rien dont je ne doive remercier ces personnes bien intentionnées. Elles me témoignèrent toutes sortes d'attentions, et je suis fondé à croire sincères leurs offres de services, s'il arrivait que j'eusse besoin de leur assistance.

— Comment, reprit-il, avec un mouvement d'exaspération, comment avez-vous eu la pensée d'entrer dans ce repaire de proscrits ? Comment se peut-il que vous me parliez en leur faveur ? Mais cela se conçoit : vous arrivez à peine et vous ne connaissez pas encore cette école de perdition.

— Elle ne me paraît pas être une école de perdition; les maîtres y enseignent à lire, à écrire, et...

— Ils y enseignent la corruption, la peste, la ruine des âmes! Là l'immoralité marche triomphante; on parle avec mépris du Pape et de ses brefs, on lit des livres prohibés, on outrage le gouvernement, on fomente l'insubordination et la révolte.

— Pardonnez-moi, je crois que votre opinion sur l'immoralité de cette école est fausse; quant aux livres, on y lit Silvio Pellico, Manzoni, les histoires....

— Comment! mon opinion est fausse! N'est-ce pas une immoralité que de débiter des discours révolutionnaires, d'enseigner que les peuples ont le droit d'exciter des troubles, d'imposer des lois aux souverains, de les mettre à mort, de propager l'anarchie, de remplir la tête des Italiens, qui, sans cela, n'y auraient jamais songé, des notions de liberté, qui sont la ruine de la religion et des peuples! Et ne sont-ce pas là les motifs qui les engagent à lire Silvio Pellico? Ce livre parle, d'un bout à l'autre, du pouvoir, sur le ton du ressentiment et de la haine, et il est d'autant plus pernicieux, qu'il semble être écrit avec des sentiments de modération et de charité chrétienne; mais, je le répète, c'est un livre corrupteur, pestilentiel! Sont aussi propagateurs de la corruption ceux qui dirigent l'école, ceux qui la hantent, ceux qui en parlent avec éloge et ceux qui la défendent! Que la malédiction de Dieu et l'excommunication du Pape s'appesantissent sur

eux ! Pour moi, si je pouvais l'anéantir, croyez-moi, je n'hésiterais pas un instant à le faire.

Il aurait pu s'épargner cette dernière répartie ; car le paroxisme de la rage où il en était venu ne révélait que trop clairement la sincérité de son souhait impuissant.

Cette conversation fut très-propre à me confirmer dans la résolution prise de me débarrasser d'un homme qui se proclamait aussi ouvertement le défenseur de la tyrannie, et qui osait taxer d'iniquité et d'immoralité une école où l'on parle de liberté et d'amour patriotique. Je m'affermis de plus en plus dans la persuasion que la religion du Pape, déifiant la tyrannie, était diamétralement opposée à l'esprit de l'Evangile, et j'eus dans la suite maintes occasions de me convaincre de l'esprit de servitude dont l'Eglise de Rome est animée, sur n'importe quelle partie du globe où elle existe.

Dans le moment où le docteur Baldacconi tendait si activement ses piéges pour m'y embarrasser, j'eus le bonheur de recevoir à temps, comme je l'ai déjà indiqué, l'aide et les conseils d'un monsieur dont je fis la connaissance à cette époque.

Lorsque je lui eus communiqué les promesses et les raisonnements employés par le docteur Baldacconi, il signala le but de ces paroles spécieuses, et me fit observer très-sagement le danger qu'il y avait pour moi de rester exposé aux batteries et aux embûches des prêtres romains, qui, semblables aux

faucons attachés à leur proie, guettaient toutes mes démarches; car je ne pouvais quitter ou aborder mon hôtel sans rencontrer tantôt un baldacconien, tantôt un franciscain, un dominicain ou un jésuite; sous un prétexte quelconque ils cherchaient alors à m'engager dans leur conversation. Cet homme obligeant me proposa de me mettre à l'abri de toute vexation de leur part en les repoussant avec fermeté et en acceptant son invitation de venir le voir souvent chez lui. Ce fut ainsi que je parvins à me soustraire à de nouvelles importunités.

Peu après, je fus admis comme pensionnaire dans la maison du révérend J. C. Glaves, ministre de Laxton, dans le comté de Northampton. Il me montra toutes les marques possibles de sympathie et de charité chrétienne. Au bout de quelque temps, je reçus de M. Stafford O'Brien, l'invitation de venir habiter sa demeure, où je vécus au sein de la plus douce hospitalité. De sa maison, je fis des visites plus ou moins prolongées à l'honorable et révérend M. Leland Noël, à Exton, et passai aussi certaines parties de mon temps à Stamford, ville dans le voisinage de laquelle j'étais parfois occupé à enseigner la langue italienne.

Oh! si mes compagnons d'esclavage des monastères de San Bernardo et de Santa Croce in Gerusalemme pouvaient me voir en l'état de santé et de tranquillité où je me trouve, tandis qu'on leur fait accroire que l'excommunication a pénétré mes

os, et que je me consume comme une lampe où l'huile vient à manquer ! Pauvres jeunes gens ! Saisis de terreur au moment de la cérémonie funèbre, habituellement pratiquée à l'occasion de l'apostasie d'un membre de l'ordre, ils ne savent pas que ce n'est qu'une pure supercherie tendante à effrayer les présents, et à chasser de leurs esprits toute pensée de suivre l'exemple des fugitifs et de marcher sur leurs traces ; ils ne savent pas que leur excommunication est comme l'épouvantail que les paysans suspendent à un bâton, placé au milieu des champs de blé, pour faire peur aux oiseaux.

Je connais le puissant effet que produisent les tristes apprêts de cette cérémonie sur les esprits des assistants. Je me rappelle l'impression faite sur moi-même, quand un pareil anathème fut prononcé contre l'un de mes frères, le signor Beltridi, qui, antérieurement à ma fuite, avait rompu la chaîne monastique.

Je vais raconter la manière dont cette excommunication est fulminée, pour l'intelligence de ceux qui ignorent les artifices que Rome emploie pour enchaîner et abattre les esprits nourris dans la superstition, et obscurcir en eux tout rayon de lumière, soit de la foi, soit de la raison.

Tous les ans, le dimanche des Rameaux, après le chant du martyrologe, conformément à la règle des bénédictins, on anathématise en grande solennité

les apostats. Un drap noir, décoré d'une croix blanche au centre, est étendu par terre dans l'église; tous les siéges sont tendus de noir. A l'extinction des bougies de l'autel, le supérieur revêt une chape couleur de pourpre et récite d'un ton sépulcral les psaumes 104, 90, 40, et les oraisons analogues à la circonstance, auxquelles tous les moines répondent lentement, faisant de longues pauses entre chaque verset, comme s'ils étaient absorbés dans la méditation et glacés d'effroi. A la fin du psaume quarantième, le supérieur, qui, durant cette horrible scène, tient dans la main un flambeau allumé prononce les mots : *Fiat*, *fiat*; ainsi soit-il, ainsi soit-il, et le jette à terre. Il est impossible de dépeindre l'horreur des assistants au moment de l'extinction de ce flambeau. Le simple récit de cette scène ne saurait faire d'impression sur les personnes non familiarisées avec les idées effrayantes qui accompagnent le mot d'excommunication. Bien que dans tous les livres qui en parlent, elle soit définie comme un châtiment tout à fait spirituel, dont les effets n'ont aucun rapport avec le bien-être matériel de la vie, cependant, une idée bien différente a été répandue adroitement parmi le peuple; car il croit fermement que l'excommunication est comme la boîte de Pandore; qu'elle empoisonne l'air que respire l'infortuné excommunié; qu'elle envenime sa nourriture, trouble son sommeil, et qu'au bout de peu de jours, atteint de désespoir et

de consomption, après avoir bu la lie du calice d'amertume sur la terre, il tombe entre les griffes des démons toujours attentifs au moindre signe donné par le Pape. Et, que l'on n'accuse pas de ces extravagances la crédulité nationale ; puisqu'il est un fait historique qu'à une certaine époque, le Pape lançait les excommunications écrites de sa plume trempée dans la coupe même où il adorait le sang du Christ. Il n'est donc pas étonnant, aujourd'hui, que mes anciens camarades, imbus de ces notions absurdes, tremblent à ce moment fatal, et que leur terreur s'en accroisse au renouvellement annuel de cette funèbre cérémonie.

Maintenant que je suis arrivé à la conclusion de mon récit, je ne puis assez exprimer mon plus sincère désir que la vérité de ces faits soit parfaitement reconnue. Je n'ai rien écrit qui ne puisse être rendu authentique par des témoignages irrécusables, ou par des documents publics. Quoique la malice soit capable de soustraire ces preuves en les arrachant des protocoles de la convocation des évêques et des réguliers, ou des archives du pénitencier, elle ne pourra clore la bouche à des centaines de témoins. Rome tout entière peut porter témoignage à mes démarches, dont le résultat à été la déclaration de la nullité de mes vœux, et un très-grand nombre de personnes ont connaissance de mon incarcération au cloître Saint-Eusèbe. Je voudrais que les défenseurs de la tyrannie de Rome s'avisassent d'atta-

quer rien de ce que j'ai raconté ; je suis en mesure de corroborer d'une manière authentique tout ce que j'ai avancé ; et dussent les preuves jugées nécessaires se trouver dans les griffes mêmes de mes ennemis, je saurais les en arracher. Mais, j'en suis persuadé, ils n'élèveront pas la voix ; ils savent bien que, dans une discussion de cette nature, le silence leur sied mieux que la réplique, et que, d'ailleurs, il est de leur intérêt de ne point laisser transpirer le secret de leurs machinations.

Puisse ce récit parvenir à mes parents et à mes proches ! Mais je ne sais que trop bien que la vigilance la plus active le tiendra loin de la maison qui, jadis, fut mon toit paternel ; loin de tous ceux qui lui feraient un accueil favorable. Si mes paroles pouvaient arriver à mes amis, je leur dirais que je les aime d'un amour plus tendre et plus sincère que jamais ; que la religion du Christ, dont je m'efforce de suivre l'esprit dans toute sa pureté évangélique, me commande de les aimer, lors même qu'ils me maudiraient. Je les supplierais de ne point prêter l'oreille aux suggestions malveillantes des prêtres. Je leur dirais que leur mémoire est imprimée dans mon cœur, et que jamais le soleil ne se lève ni ne se couche sans que je pense à eux.

Enfin, je voudrais leur assurer que je ne cesse d'implorer le Dispensateur de tout bien de hâter, dans sa miséricorde, le jour où ma chère Italie verra se dissiper enfin les ténèbres spirituelles

et temporelles qui l'environnent. Si mes vœux devaient se réaliser, j'oublierais, dans les bras de mes parents chéris, combien j'ai souffert; alors avec quel ravissement nous prierions ensemble en esprit et en vérité, et rendrions à Dieu de solennelles actions de grâces pour un si grand bienfait!

A Dieu seul appartiennent l'honneur, la louange et la gloire dans les siècles des siècles.

FIN.

